



LES

CRIS DE PARIS

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT. — MESNIL (EURE).

LES
CRIS DE PARIS

TYPES ET PHYSIONOMIES D'AUTREFOIS

PAR
VICTOR FOURNEL

OUVRAGE ACCOMPAGNÉ DE 72 GRAVURES



PARIS
LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET C^{IE}
IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56
1889

LES CRIS DE PARIS.

CHAPITRE PREMIER.

LES CRIS DU VIEUX PARIS ET LES PETITS MÉTIERS DE LA RUE.

L'origine des cris de Paris « se perd dans la nuit des temps ».

Si haut que notre regard puisse plonger dans le passé, si loin en arrière que nous rencontrions un document sur les petites industries parisiennes, nous les trouvons déjà installées à leur poste dans les rues et les carrefours, et faisant retentir la ville de cette mélodie bruyante et bizarre qui s'est perpétuée jusqu'à nous en s'affaiblissant. Le *Livre des Mestiers*, du prévôt Étienne Boileau, nous les montre à l'œuvre sous le bon roi saint Louis ; et, dès la fin du treizième siècle, Guillaume de la Villeneuve les chantait en son curieux petit poème des *Crieries de Paris*. Les mystères, les romans, les fabliaux du moyen âge abondent en *dits* du tavernier, de l'épicier, de l'étuviste, etc., etc.

Le vieux Paris, d'un bout à l'autre de son enceinte, n'était qu'une symphonie incessante, où se mariaient sur tous les tons les voix provocatrices des marchands ambulants.

Loin d'augmenter avec le temps, le nombre et la variété de ces cris de la rue ont beaucoup décru. Il est facile de le comprendre. Jadis, avant la découverte de l'imprimerie,

avant l'invention des gazettes et des prospectus, les moyens de publicité étaient singulièrement restreints. Peu de gens savaient lire. A défaut d'annonces ou d'affiches, il fallait bien recourir à la voix humaine. Tout alors se criait par les rues, même les marchandises qui attendent aujourd'hui le chaland au fond d'une boutique et semblent les moins faites pour se débiter en plein air. Dans cette enfance de l'art, les industries les plus simples se décomposaient souvent en parties innombrables; chacune avait son colporteur spécial, et celui-ci proclamait sa marchandise avec une assourdissante et interminable loquacité dont, entre une multitude d'exemples analogues, le vieux *dit du mercier*, en deux cents vers, donne une idée imposante.

De tous temps, ce sujet a sollicité les écrivains aussi bien que les dessinateurs. Nous avons encore, de la première moitié du seizième siècle, le *Cry joyeux des marchandises que l'on porte chacun jour parmi Paris*; les *Crys de Paris tous nouveaux* (1545), par Antoine Truquet; puis, à une date un peu postérieure, la *Chanson nouvelle de tous les cris de Paris*, qui se chante « sur la volte de Provence ».

Nous avons également la *Farce des cris de Paris* (1548), sans parler de quelques passages de Rabelais. Il nous reste aussi, du milieu ou de la fin du siècle (l'édition de 1584 n'est pas la première, et elle remonte au quinzième siècle sous sa forme primitive), un livret : *les Cris de Paris que l'on crie journellement par les rues de ladite ville*, multiplié à foison par les presses de Troyes pour les besoins de la librairie populaire, et que je n'ose appeler poème, bien qu'il ait la prétention d'être écrit en vers de huit syllabes. Ce livret contient déjà presque tous les cris que nous entendons retentir aujourd'hui par-dessus le roulement des voitures et le bruit de la houle humaine; il en renferme, en outre, beaucoup d'autres, qui sont allés rejoindre, parmi les neiges d'an-

tan, les vieilles rues et les vieilles maisons de la Cité. On peut voir enfin à la Bibliothèque de l' Arsenal une curieuse et rarissime série non classée de Cris de Paris, figures coloriées, avec les cris en caractères gothiques souvent accompagnés de quatrains (fig. 1).



ma belle poirée mes beaux épinards

Fig. 1. — *Ma belle poirée, mes beaux épinards!* Gravure des *Cris de Paris*.
XV^e siècle.

Mais c'est surtout du dix-septième au dix-neuvième siècle que les petites industries de la rue ont inspiré une foule d'artistes, comme Brebiette et Abraham Bosse, Lagniet, Bonnard, Poisson, Greuze, Boucher, Bouchardon, Saint-Aubin, Boissieu, Duplessis-Bertaux, Carle Vernet, Joly, Marlet et tant d'autres. Les cris de Paris et les industriels de la rue ont occupé, au dix-septième siècle, non seulement des écrivains burlesques tels que Claude le Petit, surtout Berthod

et Scarron, mais des écrivains plus graves, comme Boileau. Ils figurent fréquemment dans les ballets de la cour de Louis XIII et du temps de la Régence, et ils ont même défilé plus d'une fois devant Louis XIV. Regnard, dans *la Foire Saint-Germain*, après lui Panard, dans *la Description de Paris*, Favart, dans *la Soirée des boulevards*, et beaucoup d'autres en ont enregistré un assez grand nombre.

On les a mis à la scène sous la Restauration. Le 18 septembre 1822, le théâtre des Variétés donna *les Cris de Paris*, par Francis, Simonnin et d'Artois, où Lepeintre figurait un marchand de café, de liqueurs et de petits gâteaux ; Vernet, un carreleur de souliers ; Arnal, un marchand de fruits et de légumes ; Brunet, un marchand d'habits ; Odry, une marchande d'allumettes et d'amadou.

Nous voudrions faire revivre un moment sous les yeux du lecteur quelques-unes des plus curieuses parmi ces petites industries disparues, et, comme il faut choisir un centre et un point d'appui pour cette étude, nous choisissons ce dix-septième siècle, le plus complet et le plus varié de tous, qui renferme et concilie en lui-même le temps ancien et le temps moderne, le crépuscule du moyen âge, si je puis ainsi dire, et l'aube des époques nouvelles, et qui garde encore presque tous les cris du temps passé. C'est sur ce terrain surtout que nous nous établirons, mais en poussant des pointes et en *rayonnant* à droite et à gauche, en deçà ou au-delà, selon les besoins du sujet.

Descendons dans la rue, ou mettons, dès avant le jour, la tête à la fenêtre. Voici le défilé qui commence.

Les premiers levés, parmi les industriels nomades, ce sont les marchands d'eau-de-vie (fig. 2). Il n'est que quatre heures du matin ; l'aube ne paraît pas encore au bord le plus lointain de l'horizon, et déjà on entend de toutes parts le cri ou la chanson enjolivée de plaisantes fioritures par le marchand :

« Eau-de-vie, brandevin, et la dragée au bout. — La vie, la vie, à un sou le petit verre. — A la bonne eau-de-vie, pour réjouir le cœur. — A mon petit cabaret, à mon petit bouchon! »



Fig. 2. — Le marchand d'eau-de-vie. D'après A. Bosse. XVII^e siècle.

Leur voix, devançant le chant du coq, est le clairon qui réveille tous les habitants du quartier. Les uns vont de porte en porte offrir leurs services et chercher les clients à domicile ; le plus grand nombre dressent leur table dans un carrefour, sur une place, au coin de quelque rue fréquentée, avec la fontaine, les tasses et les flacons d'étain, la lanterne

qui les éclaire, et l'auvent portatif élevé autour de la petite boutique pour garantir la marchandise et le marchand. La table est souvent décorée avec art et même avec un certain luxe. On n'y boit pas seulement de l'eau-de-vie, mais d'agréables liqueurs de tout genre. Pour couronner tant de jouissances, on y trouve même au besoin les plaisirs du jeu, et l'on peut engager avec le marchand une partie de cartes ou de dés sur la nappe.

Le menu peuple formait la principale, mais non la seule clientèle de ces débits de la rue. L'ouvrier, en gagnant le lieu de son travail, passait à la boutique en plein vent comme il entre aujourd'hui chez le marchand de vin ; les paysans des environs, en se rendant à la Halle pour y porter l'énorme provision de légumes, d'œufs, de fruits et de fleurs qui allaient se vendre à la criée au milieu d'un tumulte infernal, tandis que le reste de la ville demeurerait plongé dans le sommeil et le silence, se réchauffaient d'un petit verre au passage. Les clients les plus délicats et les plus riches y joignaient quelque fruit confit, avec « la dragée au bout », et nos modernes buveurs d'eau de feu devraient bien revenir à ce dernier usage.

Dans son *Tracas de Paris en vers burlesques* (1665), François Colletet a décrit minutieusement l'équipage et les allures des crieurs d'eau-de-vie :

Ris de voir ces tasses rangées
 Et ces fioles de dragées,
 Ces bouteilles et ces flacons
 Et ces verres à petits fonds,
 Ces tables propres et couvertes,
 Que l'on orne de branches vertes,
 De tapis et de linges blancs,
 Afin d'attirer les passans.
 Tous ces vendeurs ont leur méthode,
 Et chacun invite à sa mode :

« Ça, chalants, dira celui-ci,
 Approchez, venez boire icy ;
 Voilà de si bonne eau-de-vie
 Pour noyer la mélancolie,
 Même pour réjouir le cœur,
 Qu'il ne se peut rien de meilleur! »
 L'autre, qui court de rue en rue
 Avec sa lanterne menue,
 Portant sa boutique à son col
 Pendue avecque son licol,
 S'en va frapper de porte en porte,
 Suivy de son chien pour escorte,
 Et réveille les artisans
 Avecque ses discours plaisans
 (Que l'on croit des mots de grimoire).
 « Vi, vi, vi, vi, à boire, à boire!
 Excellent petit cabaret,
 Remply de blanc et de clairret,
 De rossolis, de malvoisie,
 Pour qui n'aime point l'eau-de-vie! »

Ces industriels étaient parfois exposés à d'assez rudes mésaventures. Plus d'un dormeur, réveillé en sursaut par leur voix aiguë, ouvrait sa fenêtre pour les accabler d'injures ou de pis encore. Le premier continuateur du *Roman comique* de Scarron, en son chapitre deuxième, les traite de *canailles*, et voit en eux « la plus importune engeance qui soit dans la république humaine ». Cette aimable phrase donne la mesure des dispositions bienveillantes que les bourgeois de Paris nourrissaient généralement à leur égard. Tallemant des Réaux nous raconte, dans l'historiette de *Clinchamp*, que, tous les matins, cet ingénieux gentilhomme faisait monter un marchand d'eau-de-vie, sous prétexte de se reconforter l'estomac, et le forçait aussitôt, un pistolet sur la gorge, d'allumer un fagot dans sa cheminée afin d'avoir toutes ses aises en se levant.

L'eau-de-vie avait été longtemps considérée comme un remède, et vendue exclusivement par les apothicaires ; ce ne

fut guère qu'au dix-septième siècle qu'elle devint une boisson dont le peuple commença à user et bientôt à abuser. Un arrêté du mois de janvier 1678, donnant force de loi à la coutume, autorisa les pauvres marchands d'eau-de-vie à s'établir dans les rues, de la manière que nous avons dite ; mais ils se laissèrent aller sans doute à triompher avec quelque



Fig. 3. — *Hûtres à l'écaille!* D'après Bouchardon. XVIII^e siècle.

imprudence et à outrepasser leurs droits, car, le 1^{er} juillet de la même année, un nouvel arrêt, intervenu sur la plainte des limonadiers, leur fit défense de mêler du sucre et d'autres liqueurs que l'eau-de-vie à leurs cerises et noix confites.

Un peu après les marchands d'eau-de-vie, les crieurs d'*hûtres à l'écaille* faisaient leur entrée en scène (fig. 3) : le cri de ces industriels remplaçait le chant de l'alouette pour marquer le lever de l'aurore. Au moyen âge, les *étuveurs* envoyaient leurs garçons crier par les rues :

Seignor, qu'or vous alliez baingner,
 Et estuver sans delaier ;
 Li baing sont chauds, c'est sans mentir.

Ce cri se renouvelait le soir. Le bain, surtout le bain de vapeur, était une des habitudes du moyen âge, rapportée d'O-



Fig. 4. — *Qui veul de bon lait?* D'après les *Cris de Paris* du XV^e siècle.

rient à la suite des croisades, et une habitude fort salubre, en ce temps, où Paris, obstrué de ruelles infectes, peuplé de truands, souvent ravagé par la peste, respirait une atmosphère saturée de mauvaises odeurs et propice aux maladies cutanées. Par malheur, déjà au moyen âge et encore au dix-septième siècle, malgré le soin qu'on prenait, ou qu'on était censé prendre, de ne recevoir dans la corporation des maî-

tres baigneurs-étuvistes que des hommes barbiers de bonnes vie et mœurs, leurs établissements avaient une réputation fort suspecte. On en trouvait presque dans chaque rue ; mais celle des Vieilles-Étuves était leur centre principal et le rendez-vous favori des amateurs.

Dans le *Livre des Mestiers*, d'Étienne Boileau, il est fait défense aux *estuveurs* d'envoyer crier leurs bains avant le jour, — à cause des dangers que pouvaient courir les bourgeois dans les ténèbres en se rendant chez eux, — et de les tenir ouverts la nuit. Plus tard, les *estuveurs* changèrent leur nom contre celui de *baigneurs* ; ces derniers jouent un grand rôle dans les mémoires du dix-septième siècle. Il y avait des bains du haut style et très à la mode, où les grands seigneurs allaient souvent s'enfermer plusieurs jours, et où ils trouvaient tout le luxe de l'élégance et tous les raffinements de la civilisation ; mais on ne voit pas qu'ils envoyassent crier par les rues. Quelques baigneurs d'ordre infime le faisaient peut-être encore dans le courant du siècle ; quant aux illustres, ils dédaignaient ce moyen vulgaire.

Entre tous les cris du matin, il ne faut pas oublier non plus celui des laitières (fig. 4). On les voyait arriver à peu près en même temps que les boulangers de Gonesse, le vase sur la tête et le pot à la main. Assises sous les portes cochères et installées aux angles des rues, comme à présent, elles faisaient retentir l'air de leurs voix perçantes : « A mon bon lait chaud ! Qui veut du bon lait ? — La laitière, allons vite. — Ça, tôt le pot, nourrices. » C'était le moment où Paris se levait, où les ménagères apparaissaient sur le seuil, où les rues commençaient à se remplir.

Le café, introduit à Paris d'une manière définitive vers 1672, était aussi colporté par les rues. Le marchand soutenait devant lui un éventaire, sur lequel étaient rangés ses

ustensiles, et il portait d'une main un réchaud surmonté d'une cafetière, dont le contenu se maintenait bouillant ; de l'autre une petite fontaine avec sa provision d'eau (fig. 5). Les amateurs l'appelaient par la fenêtre et le faisaient monter chez eux. Tel était l'engouement qui accueillit cette

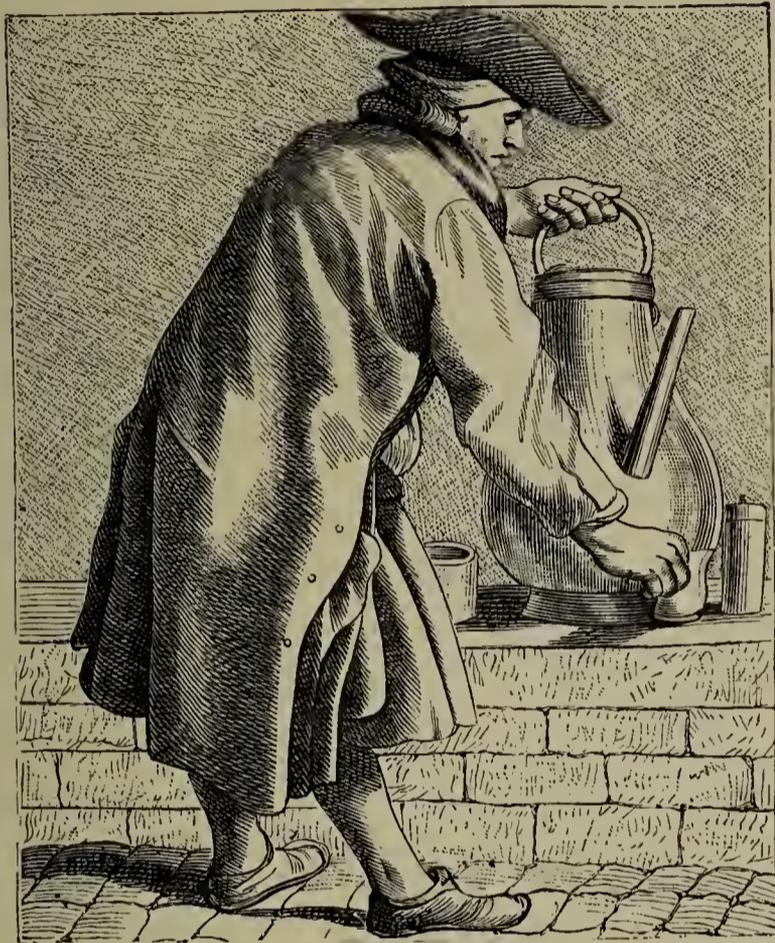


Fig. 5. — *Café! café!* D'après les *Cris de Paris*, de Bouchardon. XVIII^e siècle.

nouveauté, qu'on voyait souvent les grandes dames s'arrêter à la porte des cafés et se faire apporter dans leurs carrosses une tasse de la liqueur à la mode, qu'on payait quatre sous (1).

Au dix-huitième siècle, les ouvriers matineux, en se rendant à leur travail, prenaient leur café au lait en plein air. « Au coin des rues, » dit Mercier (2), « à la lueur

(1) Savary, *Dictionnaire du commerce*, article *Café*. — Boursault, *Lettre à M^{lle} Poisson*.

(2) *Tableau de Paris*, chap. *les Heures du jour*.

d'une pâle lanterne, des femmes portent sur leur dos des fontaines de fer-blanc, en servent dans des pots en terre pour *deux sols*. Le sucre n'y domine pas, mais enfin l'ouvrier trouve ce café au lait excellent. S'imaginerait-on que la communauté des limonadiers, déployant ses statuts, a tout fait pour interdire ce trafic légitime? Ils prétendaient vendre la même tasse *cing sols* dans leurs boutiques de glaces. Mais les ouvriers n'ont pas besoin de se mirer en prenant leur déjeuner. »

Avec le mouvement et le bruit de la grande ville, tous les industriels ambulants, descendus de leurs taudis, se répandaient parmi les mille voies sinueuses et se mêlaient à la foule. « Puis après, dit Guillaume de la Villeneuve, aussitôt qu'il a parlé des étuvistes :

Puis apres, orrez retentir
De cils qui les fres harens crient;
Or au vivet li autres dient;
Soret blanc, harenc fres poudré.

Les marchands de poisson descendaient dans la rue dès le matin, comme aujourd'hui. C'est au douzième siècle seulement que le commerce du poisson salé commença à Paris, par les soins de la Hanse parisienne, et le hareng fut un des premiers qui parurent aux Halles. Les harangères demeuraient sur le Petit-Pont. Leur réputation spéciale date de loin, et dans sa *Ballade des Femmes de Paris*, Villon les range parmi les *bons becs*. Voici le quatrain que l'auteur de la série des *Cris de Paris* du quinzième siècle prête à la *crieresse d'harengs* (fig. 6) :

Harengs sorets appetissans;
Ce sont petits morceaux frians,
Pour déjeuner au matinet,
Avec vin blanc, clair, pur et nct.

A la suite des marchandes de poisson, Guillaume de la Villeneuve fait défiler les crieurs d'*oisons*, *pigeons*, *chair salée* et *chair fraîche*, ce qui prouve que les bouchers, comme les rôtisseurs, colportaient alors leur marchandise. On sait que, suivant l'usage du temps, qui réunissait dans



Fig. 6. — *Harengs sors!* D'après les *Cris de Paris* du XV^e siècle.

le même quartier les gens de la même profession, les rôtisseurs, ou *oyers*, ont donné leur nom à la rue aux *Oues* ou aux *Oies*, qu'ils habitaient, et dont notre ignorance du vieux langage a fait la rue aux Ours. Nous remarquons ensuite, parmi les marchandises que l'on crie, de l'*aillée*, c'est-à-dire une sauce dont l'ail, pilé avec des amandes et de la mie de pain, formait la base; du miel, régal alors extrêmement répandu et qu'on employait souvent dans les cas où nous

employons aujourd'hui le sucre; des fèves chaudes qui, après avoir servi de nourriture, fournissaient aux élégantes une eau pour se blanchir le teint.

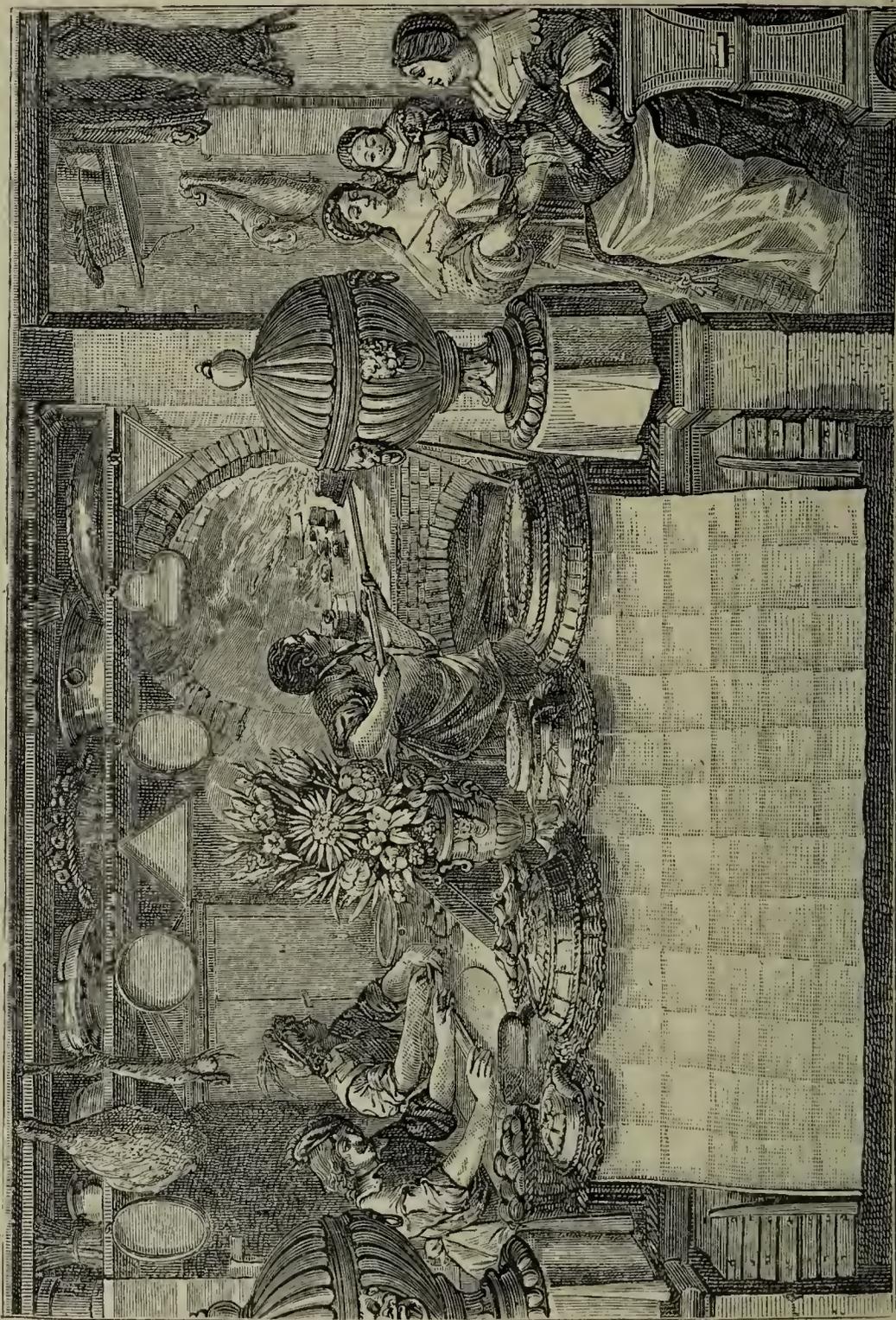


Fig. 7. — *Le pâtissier dans sa boutique.* D'après A. Bosse. XVII^e siècle.

Mais il est probable que Guillaume de la Villeneuve ne suit plus alors l'ordre de la journée dans les cris enregistrés par lui. Nous avons voulu nous arrêter un moment, en guise

d'introduction, à quelques-uns des cris spéciaux à son époque, ou qui pouvaient donner lieu à une observation particulière. Revenons maintenant au dix-septième siècle.

Le dix-septième siècle fut un siècle gourmand. Paris était plein de *temples* élevés à la gourmandise : tavernes, cabarets, pâtisseries, appropriés à toutes les conditions, et



Fig. 8. — *Petits pâtés tout chauds!* D'après Bouchardon. XVIII^e siècle.

recevant depuis le grand seigneur jusqu'à l'artisan. Dans les cris de la rue, une bonne moitié pour le moins roulait sur ce thème fécond.

A vrai dire, il en a été ainsi de tous temps. La friandise humaine est la passion qui a toujours vu le plus de courtisans empressés à la satisfaire ou à la provoquer. Jamais reine n'a eu cour plus assidue ni flatteurs plus zélés, et l'esprit se perd quand il essaie de réfléchir un moment

à tout ce qui s'est dépensé de travail, d'art et de génie, à tout ce qui s'est versé de larmes, de sueur et quelquefois de sang pour donner à l'appétit de l'homme sa pitance quotidienne, pour arriver à combler ce gouffre béant qui, comme le tonneau des Danaïdes, se retrouve toujours vide lorsqu'on croit l'avoir rempli. La faim, et la gourmandise, qui est le luxe de la faim, mettent en jeu à elles seules plus de pensées et de passions que la politique et la guerre. Que de choses ne pourrais-je pas dire là-dessus, si je ne craignais d'imiter ces auteurs qui écrivent de longues et solennelles préfaces pour de tout petits livres!

Les boutiques de pâtisseries, plus répandues peut-être qu'aujourd'hui, n'étaient pas alors ce qu'elles sont maintenant. On y entrait pour manger et pour boire; elles avaient leurs salles communes et leurs cabinets particuliers (fig. 7); en un mot, elles se confondaient par de nombreux points de contact avec les cabarets, dont elles partageaient, en la dépassant peut-être encore, la détestable renommée. Les pâtisseries, d'ailleurs, n'avaient commencé qu'en 1567 à former une corporation distincte des cabaretiers. Ils avaient pour enseignes des lanternes décorées de figures bizarres : oisons bridés, guenuches, chiens, chats, éléphants, lièvres, renards, courant l'un après l'autre en une sorte de danse macabre, en un chaos fantastique et grimaçant. Le soir surtout, quand ces *lanternes vivres*, comme on les nommait, étaient éclairées, ce spectacle avait quelque chose de plus bizarre encore, qui signalait de loin la boutique aux regards.

Ces commerçants, ou leurs garçons, parcouraient les rues, stationnaient dans les places publiques, se tenaient aux foires, l'éventaire étalé sur le ventre, et s'époumonnaient à crier : « Échaudés, gâteaux, petits choux chauds, tout chauds, tout chauds! Petits pâtés bouillants (fig. 8)! » — Les

marchands de la rue crient toujours les petits pâtés *bouillants*, même quand ils sont froids, et les boissons à *la glace*, même quand elles sont chaudes. — « Gobets, craquelins, brides à veau, pour friands museaux ! Qui en veut ? » Une des pâtisseries populaires les plus en vogue sur les foires et dans les grandes réunions en plein air, était le *raton*,



Fig. 9. — *Mes beaux cerneaux!*



Fig. 10. — *Achetez mes lardoires!*

D'après les *Cris de Paris* de Bourchardon. XVIII^e siècle.

dont la forme représentait grossièrement un rat ; il ne se vendait que deux liards. Puis venaient les casse-museaux, au nom significatif ; les tourteaux, les massepains, les talemouses, de forme triangulaire, faites avec du fromage, dorées avec un jaune d'œuf, et saupoudrées de sucre ; les tartelettes, les pains d'épice, mille choses encore, plus appétissantes les unes que les autres (fig. 8).

A mesure que le soleil montait à l'horizon, la mélopée

des cris de Paris s'élevait elle-même et grandissait toujours, plus tumultueuse et plus discordante. De la Bastille au Cours la Reine, de la montagne Sainte-Geneviève à la butte Saint-Roch, retentissait sur tous les tons l'incessante litanie du *regrattier*, des marchands de rogatons et de victuailles, poussant un âne ou une petite charrette devant eux,



Fig. 11. — Le marchand de *tisane* (le coco). D'après Poisson. XVIII^e siècle.

coiffés d'une corbeille, ou soutenant une boîte pendue à leur cou. Le soprano et la basse-taille se heurtaient en déchirant les oreilles ; le glapissement aigu des femmes jaillissait en fusées autour du beuglement enrôlé des hommes, lorsque les hommes n'avaient pas des voix de femmes, et les femmes des voix d'hommes.

Et voici ce qui, si l'on prêtait attentivement l'oreille, finissait par se dégager de cette masse confuse :

- Beurre frais, beurre de Vanves!
- Sauce blanche! sauce verte! pour manger *viandes de carême!* — Sauce au miel, sauce à l'ail!
- Vin de Suresnes, vin de Montmartre!



Fig. 12. — Crieur de cotrets. *Cris de Paris* du XV^e siècle.

- Mes beaux cerneaux (fig. 9)!
- Raisin, raisin doux!
- Salade, belle salade!
- Verjus, vert verjus!
- Oranges de Portugal, oranges d'Italie!
- Figes de Marseille, figes!
- Châtaignes boulues, toutes chaudes! châtaignes à rôtir!

- Poires de Dagobert!
- Pain de Louvre! pain de Gonesse! pain chaland, pain mollet!
- Pêches de Corbeil! bergamotes d'Autun!
- Pruneaux de Tours, pruneaux!
- La douce cerise, la griotte à confire, cerises de Poitiers! Prunes de Damas!
- Amandes nouvelles, amandes douces; amendez-vous!
- Douce mûre, gentils fruits nouveaux!
- Fèves de marais! Fèves cuites, toutes chaudes!
- A mes bons navets, navets!
- Carpes vives, carpes vives!
- Mon frais saumon, mon beau cabillaud; j'ai ce qu'il vous faut.
- Des pommes pour de la ferraille!
- De l'eau pour du pain!
- Rave, douce rave, pour les dégoûtés!
- Fromage de Brie! fromage d'Auvergne!
- A ma belle poirée! à mes beaux épinards! à mon bel oignon?
- Achetez mes lardoires, mes cuillers à pot (fig. 10)!

Le vendeur de tisane était l'antithèse du marchand d'eau-de-vie. La tisane ne doit pas tout à fait se confondre avec cette fade boisson médicinale qui n'eût fait fortune en aucun temps dans les rues de Paris. C'était à peu près ce qu'est aujourd'hui le *coco*, cher au gamin : une eau de réglisse légèrement sucrée et aromatisée, à la portée des bourses les plus médiocres. Le marchand, la fontaine sur le dos, souvent tout enguirlandée et empanachée, le bonnet garni de plaques et de plumes de héron, ceint d'un tablier blanc, avec deux gobelets attachés à sa ceinture, parcourait les divers quartiers, en criant : « A la fraîche, à la fraîche, qui veut boire? Deux coups pour un liard (fig. 11). »

Parmi les liqueurs particulières à l'époque, et qui ont disparu depuis, citons encore l'*aigre de cèdre*, jus de citron servi avec son écorce confite ; le *rossolis*, ainsi nommé de la plante *ros solis* qui entrait dans sa composition, et le *populo*, qui se faisait avec un mélange d'esprit-de-vin, d'eau, de sucre, de musc, d'ambre, d'essence d'anis et de cannelle.



Fig. 13. — Crieur de *maletache*. D'après les *Cris de Paris* du XV^e siècle.

Le porteur d'eau ressemblait à son descendant d'aujourd'hui, avec ses deux seaux suspendus à une double courroie, et maintenus par un cerceau. L'*épicier d'enfer*, vendant toute sorte de drogues à brûler le palais, comme le poivre et le gingembre, n'avait qu'à se montrer pour qu'on devinât sa marchandise, et il ne criait pas. Il en était de même du marchand de chandelles, qui se contentait de faire sonner sa balance :

Du chandelier la guise est telle,
Il va marchant sans dire mot,

nous apprend l'auteur des *Cris de Paris* qu'on crie journal-
-ment.

Il y avait encore les gagne-petit, les crieurs de cotrets portant leur charge sur le dos (fig. 12), les marchands de



Fig. 14. — Couteaux et ciseaux à moudre ! D'après Lauron et Boitard. XVII^e siècle

jonchées d'herbe fraîche, de *ma belle herbe*, *anis fleuri*; de sablon d'Étampes, menu sable bleu pour récurer les ustensiles de ménage; de *gentils verres*, *verres jolis* et *fines aiguilles*, que j'ai retrouvés bien des fois, dans mon enfance, avec le même cri, au fond des villages de la Lorraine; les crieurs de *maletache* ou savon à détacher (fig. 13); de bourrées de genièvre pour parfumer les appartements; de *fusils*, c'est-à-dire de briquets; de couteaux de Flandre et de ciseaux de Moulins; de *charbon de rabais en Grève*, de

mannequins, de balais, de couvercles à lessive, de peignes de buis, *la mort aux poux*, de râteliers, de manchons et rabats, de selles de bois ou escabeaux, etc.

Les cureurs de puits (1) et *gadouards*, les tonneliers, les



Ramône la cheminée otabas

Fig. 15. — Le ramoneur. D'après les *Cris de Paris* du XV^e siècle.

nattiers, les *émouleurs* (ré mouleurs) (fig. 14), les chaudronniers, les savetiers faisaient rage du matin au soir. D'autres industriels, le sac sur l'épaule ou la hotte au dos, venaient chercher à domicile, à grand renfort de cris perçants, non

(1) On trouve encore le *ré cureur de puits* dans les *Cris de Paris*, de Carle Ver-net, qui est, avec la série de Duplessis-Bertaux, l'un des derniers documents historiques à consulter sur la matière.

seulement les peaux de lapins, les verres cassés, les vieux seaux et les vieux soufflets, les vieux habits à acheter ou à raccommoder, — « la cotte et la chape, vieux drapeaux, vieux houseaux, vieux chapeaux, vieux bonnets, » — comme aujourd'hui, mais le vieux fer, les vieux souliers, la vieille monnaie, la lie de vin et le *fient*, car, en ces siècles fabuleux, les rues de Paris se permettaient parfois le luxe champêtre du fumier.

Au milieu de tous ces cris graves éclataient quelques cris plus ou moins burlesques, dont certains métiers se léguaient la tradition. Le plus joyeux des petits industriels nomades, c'était le ramoneur (fig. 15) : le garnement, avec sa face noire, sa *malette* et sa longue gaule sur l'épaule, se plaisait, suivant un usage d'ailleurs assez répandu parmi les crieurs des rues, gens souvent facétieux, féconds en calembours et en quolibets très gaulois, à broder sur son cri (*Ramone la cheminée o ta bas*) des variations bouffonnes et parfois peu séantes, en attendant la chanson triomphale qui était de règle, lorsqu'il débouchait au sommet de la cheminée.

Mercier nous apprend que, pendant et après la guerre avec les Anglais, sous Louis XV, les marchandes de petites poires d'Angleterre avaient trouvé un moyen de flatter l'amour-propre national en annonçant ainsi leur marchandise : « A trois pour un liard, les Anglais ! » Cette invention joviale et patriotique à la fois, qui se renouvela sous l'Empire (1), obtint un grand succès, et dut valoir de bonnes recettes à celle qui s'en avisa la première.

N'oublions pas non plus, puisque nous sommes sur ce chapitre, le marchand de rubans qui parcourait les rues avec sa petite voiture, dans les premières années de ce siècle, en criant : « N'achetez pas de mes rubans, ils sont

(1) Prudhomme, *Miroir de l'ancien et du nouveau Paris*, t. II, p. 203.

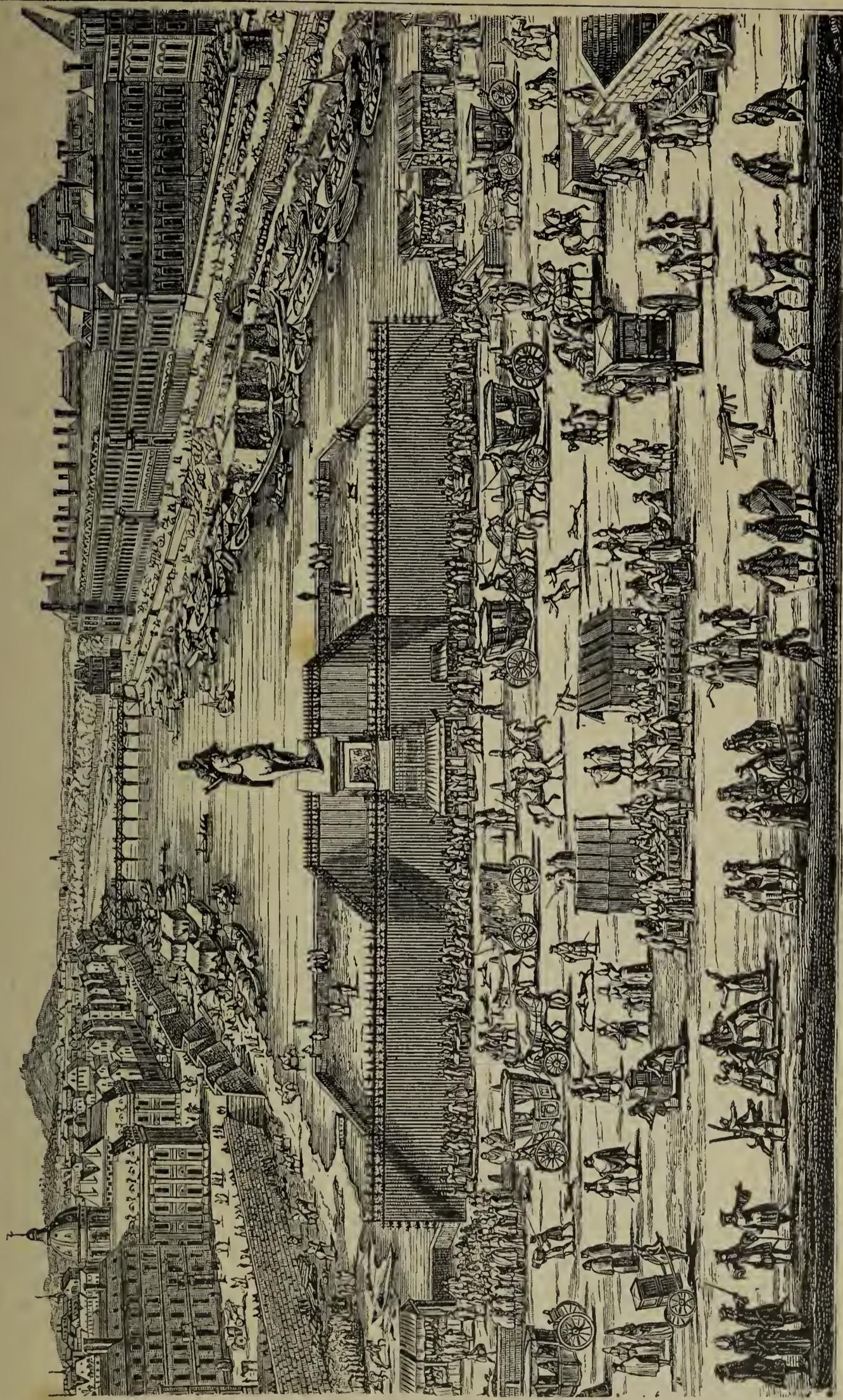


Fig. 16. — Le Pont-Neuf en 1702. D'après une gravure d'a temps, extraite de *Paris à travers les âges*; in-fol.

trop chers, je ne veux pas vous en vendre (1), » ce qui naturellement lui attirait la clientèle de toutes les femmes amoureuses de la contradiction ; ni les marchands de joncs, dont on nous a conservé le cri drôlatique : « Battez vos femmes, rossez vos habits pour un sou (2). » Ceci nous rappelle les industriels que l'on entend encore aujourd'hui proposer aux passants une petite brochure en ces termes : « Le moyen d'être heureux en ménage et de traiter sa femme comme elle le mérite. »

Au dix-septième siècle, le Pont-Neuf était le grand centre de toutes les petites industries parisiennes (fig. 16) : charlatans, colporteurs, bouquinistes en plein vent, ramoneurs, porteurs d'eau, chanteurs et musiciens nomades, aracheurs de dents, farceurs et comédiens populaires, tout affluait à ce cœur bruyant de la grande ville, dont le cheval de bronze et la Samaritaine formaient les deux pôles. Une curieuse gravure de La Belle, exécutée en 1646, met en scène le fourmillement prodigieux de ce roi des ponts et ressuscite pour nous le vivant spectacle qu'il présentait au milieu du dix-septième siècle. Sans nous arrêter davantage à ce panorama, dont la vue est plus instructive que ne pourraient l'être toutes nos descriptions, nous allons continuer notre course à travers les métiers des rues.

Dans la rarissime série des gravures de P. Brebiette sur les *Cris de Paris* (1640), il en est une qui représente un personnage portant sur l'épaule une espèce d'arbre, dont chaque branche est surmontée d'une coiffure de forme bizarre. Au bas de la gravure se trouve reproduit le cri du marchand : *Des fins chapeaux de papier à vendre*. J'ignore quelle était la destination spéciale de ces *fins chapeaux de*

(1) Prudhomme, *Miroir de l'ancien et du nouveau Paris*, t. I, 306.

(2) Henrion, *Encore un tableau de Paris*, an VIII, chap 56.

papier. Peut-être les apprentis typographes les avaient-ils déjà adoptés comme leur couvre-chef de prédilection ; mais les imprimeurs ont abondamment sous la main la matière première de ces coiffures de haute fantaisie, et il n'y avait pas là de quoi constituer une clientèle sérieuse. Quoi qu'il en soit, à côté de ces chapeaux de papier destinés à servir d'abris économiques à l'artisan ou de jouets à l'enfance, il existait un commerce ambulants de *chapels* qui remontait à la plus haute antiquité et s'exerçait probablement dès le douzième siècle.

C'était un usage répandu chez nos aïeux, comme on le voit dans les poèmes du moyen âge, de se ceindre le front de couronnes de fleurs, surtout de roses entrelacées d'emblèmes, dans les fêtes et réjouissances publiques, les noces, les processions, etc. Non seulement les convives se coiffaient de ces *chapels* dans les grands festins, mais ils en coiffaient même les bouteilles et les verres. Cette coutume avait donné naissance à des industries particulières et à la corporation des chapeliers de fleurs, espèces de jardiniers-fleuristes, établis dans les *courtils* des environs de Paris, et très occupés, tant que durait la belle saison, à tresser des couronnes pour les gens des classes élevées et les riches bourgeois (1). On faisait principalement à la fête des Rois (fig. 17) une grande consommation de ces couronnes de fleurs, et, la veille de cette fête, les chapelières et chapeliers ambulants ne savaient à qui entendre :

Quand des Rois approche la fête,
Sçachez à qui je m'enbesogne ;
Je m'en vais crier : « Des couronnes,
Pour mettre aux rois dessus leurs têtes (2). »

(1) É. Boileau, *Livre des mestiers*, 1^{re} partie, titre 90.

(2) *Les Cris de Paris*, seizième siècle.

Ce jour-là, ils étaient tenus, ainsi que le *rosier de la cour*, de présenter au voyer de la ville trois chapels de fleurs, en reconnaissance du droit exclusif qui leur était réservé d'élever

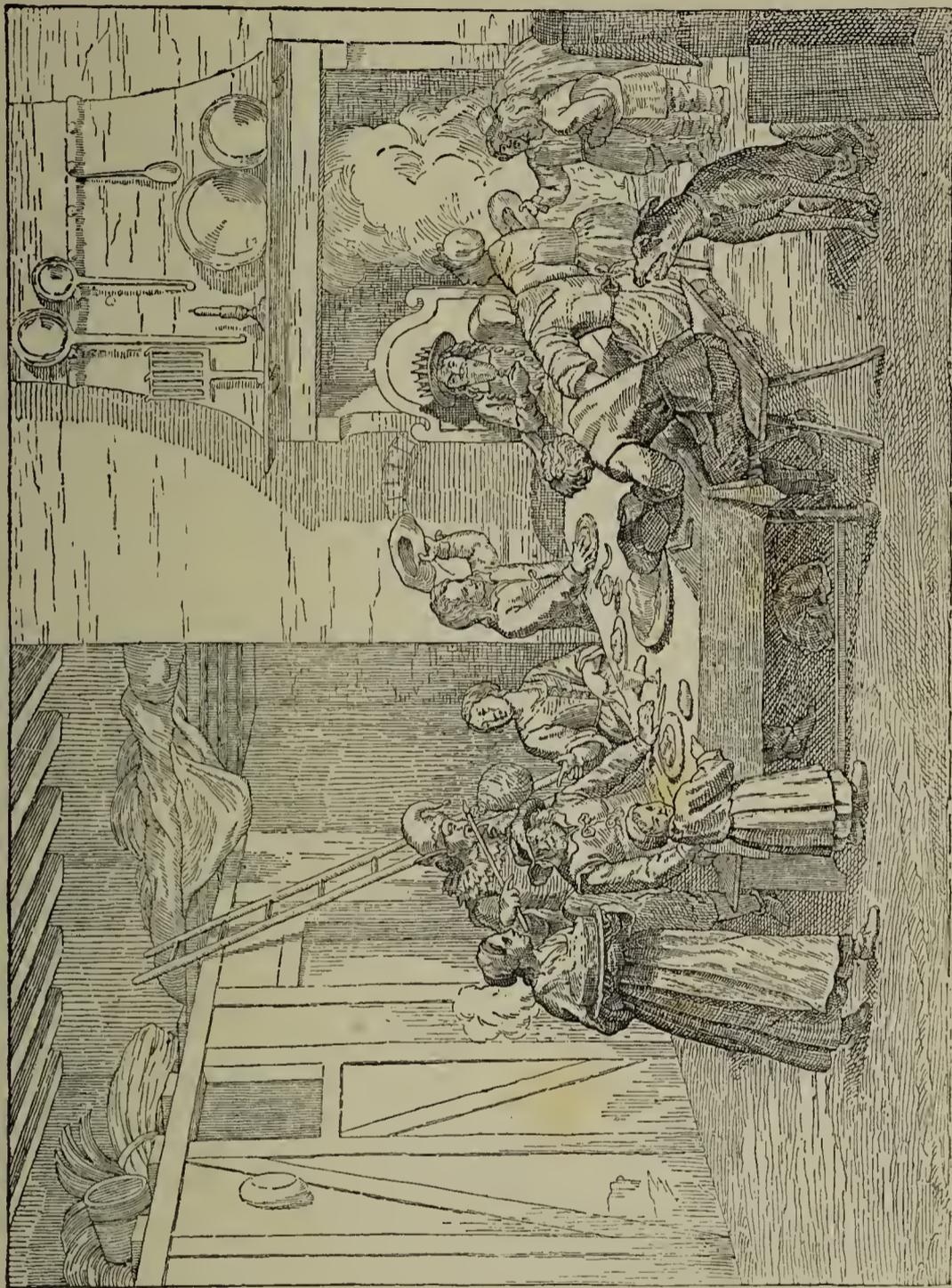


Fig. 17. — La fête des Rois. D'après Mariette, XVIII^e siècle.

des rosiers. C'étaient eux aussi qui fournissaient les fleurs pour la *baillée aux roses*, gracieux tribut payé par les pairs laïques au parlement de Paris, chaque année, durant les mois d'avril, de mai et de juin (du quatorzième au seizième siècle). Les boisseaux de roses faisaient souvent partie des re-

devances féodales, et l'eau rose était fort appréciée et très en usage dans les ragoûts, sauces et desserts des tables riches. On voit que les *rosiers et chapeliers de fleurs* ne manquaient pas d'occupation (1).

L'antithèse était partout dans les rues de Paris. A côté de cette riante figure du marchand de chapels, voulez-vous voir la rébarbative physionomie du crieur de mort-aux-rats dans toute sa splendeur sinistre?

Regardez l'esquisse qu'en a tracée le burin d'Abraham Bosse en sa curieuse et trop courte galerie des petits métiers parisiens. Il a toute l'apparence d'un ancien soldat, avec sa mine martiale et sa jambe de bois. Couvert d'un pourpoint troué au coude, le cou emprisonné dans une large fraise, il est coiffé d'un chapeau pyramidal, avec des cadavres de rats enroulés en arabesques autour du cordon. De la main gauche, à laquelle d'autres cadavres sont suspendus en faisceau, il maintient sur son épaule un drapeau déployé, ayant pour emblème et pour devise un rat peint et supportant un nouveau trophée de victimes. Le terrible homme marche entouré de cadavres des pieds à la tête. Sa flamberge horizontale, qui semble prête à tout embrocher, en étale encore un paquet à la pointe et un à la garde! Voici maintenant, suspendue à son cou, la boîte qui renferme la poudre mortifère, autour de laquelle une souris enchaînée par la patte court et se joue, insoucieuse du danger, et destinée peut-être à fournir tout à l'heure un sujet de démonstration publique, comme ces esclaves sur lesquels l'empoisonneuse Locuste démontrait à Néron l'efficacité de son art. Le Pont-Neuf était le rendez-

(1) D'après un auteur contemporain, vers la fin du quinzième siècle, il fallait dans Paris, en chapeaux de fleurs et bouquets verts, « tant pour noces que confréries, etc., etc., chacun an pour quinze mille écus et plus », ce qui ferait une somme quatre fois plus considérable aujourd'hui. Et cependant l'usage des *chapels de fleurs* était déjà en pleine décadence.

vous favori des marchands de mort-aux-rats, qui, dès le siècle suivant, comme on le voit par la gravure de Bouchardon (fig. 18), avaient déjà bien perdu de leur physionomie flamboyante.

Place au *crieur de vin*, qui est un personnage important,



Fig. 18. — *La mort aux rats*. D'après Bouchardon. XVIII^e siècle.

officiel. Pour le présenter en forme au lecteur, il est nécessaire de remonter à son origine. Au moyen âge, la corporation des jurés-crieurs de vin comptait parmi les plus considérables. Les taverniers s'en servaient pour avertir le public chaque fois qu'ils allaient entamer une nouvelle pièce. Quand cet usage fut bien établi, le fisc municipal, qui percevait un impôt sur chacune de ces pièces, trouva commode d'utiliser dans ce but la corporation des crieurs. Il força donc tous ces marchands à prendre un crieur, auquel ils

payaient un salaire quotidien de quatre deniers, et qui était tenu, par les devoirs de sa charge, à constater la quantité de vin débité par eux chaque jour. En vain ceux-ci réclamèrent contre cette servitude : elle était si avantageuse pour l'autorité qu'on fit la sourde oreille à leurs plaintes. Le tavernier refusait-il d'indiquer à un crieur le prix de son vin, celui-ci le demandait à un chaland et l'annonçait au prix qu'on lui disait. Refusait-il de le laisser entrer, le crieur avait le droit de s'installer à sa porte et d'annoncer son vin au prix de celui du roi.

Au treizième siècle, ces crieurs parcouraient Paris dans la matinée, annonçant de tous leurs poumons le vin de la taverne à laquelle ils étaient attachés, et en même temps ils tenaient à la main un hanap de bois (fig. 19), que leur fournissait le tavernier, et dans lequel ils versaient à boire au passant altéré, qui voulait se rafraîchir sans contrevenir aux ordonnances de saint Louis, défendant de hanter les tavernes. La veille des grandes fêtes, ils criaient jusqu'au soir les vins *composés*, le vin de sauge, le vin de romarin, « le gentil vin blanc et clairret », le bon vin fort à seize sols. Les taverniers eux-mêmes se tenaient sur le seuil, vantant leur marchandise et appelant leurs clients à haute voix.

En automne, après les vendanges, les tavernes cessaient leur débit, par respect pour les droits du roi, qui se réservait alors la faculté de faire débiter le produit des vignes de ses domaines ; et les crieurs passaient gratuitement, durant cette période, au service du souverain et parcouraient les rues, précédés du chef de leur corporation, pour annoncer le vin royal avec la solennité séante. Quand il arrivait au port de Paris une *naulée* de vins étrangers, fort estimés des gourmets, l'annonce de cette bonne aubaine se faisait aussi avec des formalités particulières et exceptionnelles, et les crieurs allaient en corps par les rues, guidés par leur chef,

portant un hanap doré. Cette annonce spéciale pour les vins étrangers avait encore lieu sous Louis XIII.

La corporation des crieurs de vin se composait alors de trente individus. A un autre moment, il n'y en eut que vingt-quatre. En 1415, leurs fonctions s'accrurent d'une façon



Fig. 19. — Juré-crieur de vin (XVIII^e siècle).
Gravure extraite de *Paris à travers les âges*.

notable : ils eurent aussi à annoncer les morts, les jours de confrérie, les enfants, animaux, papiers et tous objets perdus, en promettant le vin pour récompense, et on les appela dès lors maîtres *jurés crieurs de corps et de vin*. Tout ce qui arrivait à Paris, tout ce qui était mis en vente s'annonçait par leur ministère. Ils étaient chargés de fournir aux funérailles des draps, manteaux, tentures, de décorer les sarcophages, de

procurer les pleureuses, et ils suivaient ou précédaient les convois en costumes sombres, portant au besoin les armes du défunt figurées en carton sur leurs poitrines, les uns sonnant de leurs cloches jusqu'au cimetière, ou tirant des sons lugubres, au moyen d'un boyau ciré, d'un pot de terre recou-



Fig. 20. — Le clochetteur des trépassés en 1755, d'après un dessin du temps.
Gravure extraite de *Paris à travers les âges*.

vert de parchemin tendu; les autres réclamant à haute voix les prières du peuple pour le défunt.

Au moyen âge, les crieurs de morts, dont les fonctions étaient alors distinctes, et qui étaient, eux aussi, des personnages officiels agissant au nom de la commune, comme le crieur de vin au nom du roi, parcouraient les rues, vêtus de noir ou d'une longue dalmatique blanche semée de larmes, agitant une sonnette et psalmodiant sur un ton lugubre :

« Priez Dieu pour l'âme de maître..., ou de messire..., qui vient de trépasser! » A en croire certains témoignages, il semble même qu'ils jetaient quelquefois cette invitation pieuse à la foule du haut de la tour qui couronnait l'église des Saints-Innocents, siège de la confrérie. Furetière nous



Fig. 21. — Vinaigrier ambulante. D'après Bouchardon. XVIII^e siècle.

apprend, dans son *Dictionnaire*, que l'emploi des crieurs de corps et de vin avait fini par être réduit, au dix-septième siècle, à ces fonctions relatives aux funérailles (fig. 20). Ils criaient les enterrements, portaient chez les amis et parents du défunt l'avis de sa mort, ce qu'on appelait *la semonce* (1),

(1) Furetière, articles *Crieurs de corps et de vin* et *Semonneur*. Sur les diverses catégories de crieurs aux quinzième et seizième siècles, crieurs avec tambours, avec trompettes, avec clochettes, et sur leurs fonctions multiples, consulter Monteil, *Histoire des Français des divers états*, 4^e édit., t. III, p. 5 à 10.

précédaient ou suivaient le convoi, faisaient, en un mot, d'une façon plus large et plus complète, la charge remplie de nos jours par les employés des pompes funèbres.

En plein dix-septième siècle, Saint-Amand, traçant le tableau d'une *nuit* à Paris, n'a garde d'oublier le crieur des morts :

Le clochetteur des trespassez,
Sonnant de rue en rue,
De frayeur rend leurs cœurs glacés,
Quoyque leur corps en sue,
Et mille chiens, oyans sa triste voix,
Luy respondent à longs abois.

Et Claveret, dans ses *Faux nobles mis au billon* :

. Le clochetteur m'éveille,
Et d'un lugubre son recommande à prier
Pour l'âme de Paul Tron, lui vivant, écuyer.

On peut croire que ces *clochetteurs des trépassés* recueillaient eux-mêmes une bonne part des malédictions dont Boileau s'est fait l'organe contre ces sonneurs, qui, dit-il,

Pour honorer les morts font mourir les vivants.

A côté des crieurs de vin, tels qu'ils existaient au moyen âge, il est logique de placer les vinaigriers. Leur commerce, d'abord plus étendu, avait été borné, par les ordonnances, au vinaigre et à la moutarde; mais il restait encore, même après ces restrictions, l'un des plus importants de la rue. Toutes les estampes nous montrent le vinaigrier, avec son tablier et son bonnet rouge, poussant devant lui sa brouette, qui porte deux barils armés de robinets, et une mesure pendue sur le devant (fig. 21). Au cri bien connu : « Voilà le bon vinaigre! » les ménagères accouraient sur le seuil, et pour peu que la belle humeur de l'industriel ambulancier se

joignit aux qualités de sa marchandise, il faisait des recettes capables de rendre jaloux les négociants du plus haut calibre.

Dans son drame : *la Brouette du vinaigrier*, Mercier nous montre un de ces commerçants nomade entrant dans un



Fig. 22. — Le marchand de rubans. D'après Poisson. XVIII^e siècle.

salon avec son baril rempli jusqu'au bord de pièces d'or et d'argent, qu'il verse aux pieds de l'opulent personnage dont il demande la fille en mariage pour son fils. Mercier avait pris cette histoire dans *le Gage touché*, recueil anonyme de la fin du dix-septième siècle : elle semble prouver que cette humble industrie était considérée comme assez lucrative.

Vers 1650, il n'y avait pas moins de 600 *vinaigriers moutardiers* ambulants à Paris, et, d'après leurs statuts, tous

devaient être proprement vêtus, de manière à ne pas déconsidérer la profession. Plusieurs vinaigriers, dont quelques-uns avaient poussé la bronnette dans les rues, conquièrent à la fois une grande réputation et une grande fortune : tels furent Savalette, Le Comte, et surtout, au dix-huitième siècle, ce fameux Maille, qui avait su composer quatre-vingt-douze sortes de vinaigre, tant de propreté que de santé, lorsqu'il n'en existait que neuf avant lui.

Le mercier avait aussi son importance parmi les industriels nomades. On le voit souvent apparaître, dans les mystères et les comédies, jusque vers le milieu du dix-septième siècle. Sa boîte est abondamment garnie, et il annonce sa marchandise avec volubilité (fig. 22). C'est une énumération à effrayer Homère :

J'ay soies rouges, indes et perses,
 J'ay soies noires et soies fines,
 Plus blanches que n'est fleur d'épines ;
 J'ay beaux poilles surargentés,
 A feuilles d'or parmy plantés...
 J'ay les mignottes ceinturettes,
 J'ay beaux gants à damoiselettes,
 J'ay les guimpes ensaffrenées,
 J'ay les aiguilles chasnelées,
 J'ay chaînettes et de fer belles,
 J'ay bonnes cordes à vielles,
 J'ay sonnettes, etc. (1).

Autour du mercier se groupaient les colporteurs de tous genres, pour la plupart vagabonds suspects comme lui, et affiliés à la grande confrérie du royaume de Thunes et d'Argot. Il y avait bien des variétés parmi ces colporteurs : le vendeur de « beaux *A, B, C*, belles *Heures* », d'images *pour du pain* (fig. 23) de livrets joyeux et de facéties, de *babioles*, comme on disait, de chansons et ballades ; le crieur de

(1) *Mystère de la Passion, Proverbes et dictons du moyen âge*, édit. Crapelet.

crimes (fig. 24), d'accidents, d'exécutions, le crieur de gazettes, le crieur d'édits, le marchand d'almanachs et de pronostications nouvelles; le bouquiniste installé sur les parapets du Pont-Neuf, les libraires eux-mêmes, ou leurs commis, roulant leurs tablettes le long des rues, et allant crier leurs livres nouveaux aux portes des riches maisons. La loquacité du colporteur, comme celle du mercier, était intarissable, et toutes les fois qu'on le met en scène dans



Fig. 23. — Le marchand d'images. D'après Callot. XVII^e siècle.

les comédies du bon vieux temps, c'est pour lui prêter des monologues d'une longueur effrayante, où les titres de livres, enjolivés de variantes et de fioritures badines, se succèdent comme dans une avalanche.

Les colporteurs autorisés par l'administration avaient pour signe distinctif une belle plaque sur l'épaule.

Après la Révolution, comme après février 1848, les marchands de livres, délaissés par la foule, sentirent le besoin d'aller chercher leurs clients dans la rue; et tout le long du

boulevard Montmartre et du quai du Louvre, on entendait sans cesse retentir le cri du bouquiniste, proposant à *un sou*, à *deux sous la pièce*, et quelquefois *le tas*, le résidu poudreux des bibliothèques que venait de lui vendre le petit rentier ruiné.

De tous les crieurs de papiers publics, ceux des gazettes étaient les plus considérés, à ce que nous apprend Furetière. Les gazettes, sans doute infiniment plus rares au dix-septième siècle qu'aujourd'hui, étaient loin de manquer pourtant. *La Gazette de France*, de Renaudot, et plus tard *le Mercure*, n'en formaient que la plus faible partie. Il y avait, en outre, les gazettes burlesques de Loret, de Robinet, de Mayolas, de Boursault, de Subligny, de Saint-Julien, de Scarron, de vingt autres encore, publications souvent éphémères, nées d'un souffle et emportées par un souffle le lendemain de leur naissance. La Fronde, par exemple, fit éclore par milliers les feuilles volantes de tous genres, un essaim de gazettes et de plaquettes, de caricatures et de pamphlets, s'élança furieusement à l'assaut du cardinal Mazarin. Il en naissait de nouveaux à chaque minute; il en pleuvait sur tous les quartiers de Paris.

Il est douteux que le système de l'abonnement fût alors en usage, au moins à l'origine : *la Gazette* se criait par les rues et s'achetait au numéro. Dans une estampe de l'époque de sa fondation (30 mai 1631), où *la Gazette* est représentée assise sur une espèce de tribunal, ayant Renaudot pour greffier, on voit au fond un crieur, avec son panier rempli d'exemplaires. Ces colporteurs s'appelaient gazetiers, comme les écrivains de *la Gazette* eux-mêmes. Il y avait aussi de pauvres femmes qui allaient l'acheter au bureau de la grande poste, et la distribuaient par mois aux personnes qui la voulaient lire pour trente sols. Il arriva un jour, par hasard ou par malice, raconte du Coudray dans ses *Nouveaux essais*

sur Paris qu'un marchand de fagots criait sa marchandise en même temps qu'un marchand de gazettes, et toutes les fois que ce dernier disait *gazettes*, l'autre immédiatement après disait *fagots*. L'analogie fut saisie, et le mot *fagots*



Fig. 24. — Mercier colportant les papiers contenant la nouvelle de l'assassinat du duc de Guise, tué à Orléans, le 24 février 1560. D'après Jost Amman.

devint la dénomination familière du premier de nos écrits périodiques.

Ce fut l'âge d'argent des colporteurs. La Révolution fut leur âge d'or. Du matin jusqu'au milieu de la nuit, Paris retentissait de hurlements sinistres, où les aboyeurs criaient pêle-mêle les gazettes et pamphlets, les condamnations à mort, les victoires et complots, les décrets, les émeutes, les

accidents et les séances de la Convention, les élucubrations pullulantes de tous les scribes des clubs, avec leurs titres populaciers, en style de père Duchesne ; à tout cela se mêlaient les cris étourdissants des recruteurs de la loterie et des agioteurs en plein vent.

Quant aux édits solennels, ils se proclamaient dans les carrefours et sur les places au son du tambour et de la trompette. Ces instruments, aujourd'hui exclusivement réservés à l'armée, jouaient un grand rôle dans le vieux Paris : le racoleur qui recrutait des dupes, le charlatan et le *triacleur* qui vantaient leurs drogues, l'arracheur de dents, le joueur de tours de gobelets, le farceur de carrefour, les *cris* et *montres* des confrères de la Passion, des Clercs de la basoche et des Enfants sans Souci, tout cela usait et abusait du tambour et de la trompette. Il fut même un temps où les grands comédiens, ceux qui jouaient des tragédies en vers dans des théâtres *ad hoc*, et non seulement les troupes de province, mais celle de l'Hôtel de Bourgogne elle-même, à ses débuts, envoyaient à l'heure de la représentation l'un d'entre eux battre la caisse par les rues pour convoquer le public.

Les mendiants méritent une place distinguée dans cette galerie des cris du vieux Paris : à eux seuls, ils faisaient presque autant de bruit que tous les autres pris ensemble.

Il en venait de tous les points de l'horizon ; ils grouillaient dans les rues comme les insectes sur l'herbe des champs. Chaque matin, la cour des Miracles, la cour du Roi François, la cour Jussienne et tous les *caignards* de la ville vomissaient sur Paris, du fond de leurs hideux repaires, la fourmilière de leurs truands, à la fois mendiants et voleurs, faux boiteux, faux paralytiques, faux épileptiques, qui remplissaient l'air de leurs lamentations bruyantes, modulées d'une voix plaintive et monotone, et chantaient sur un ton

pitoyable des plaintes pieuses (fig. 25). En vain, le Parlement, la police et le roi multiplièrent, au dix-septième siècle, les arrêts et les mesures pour en diminuer le nombre ;

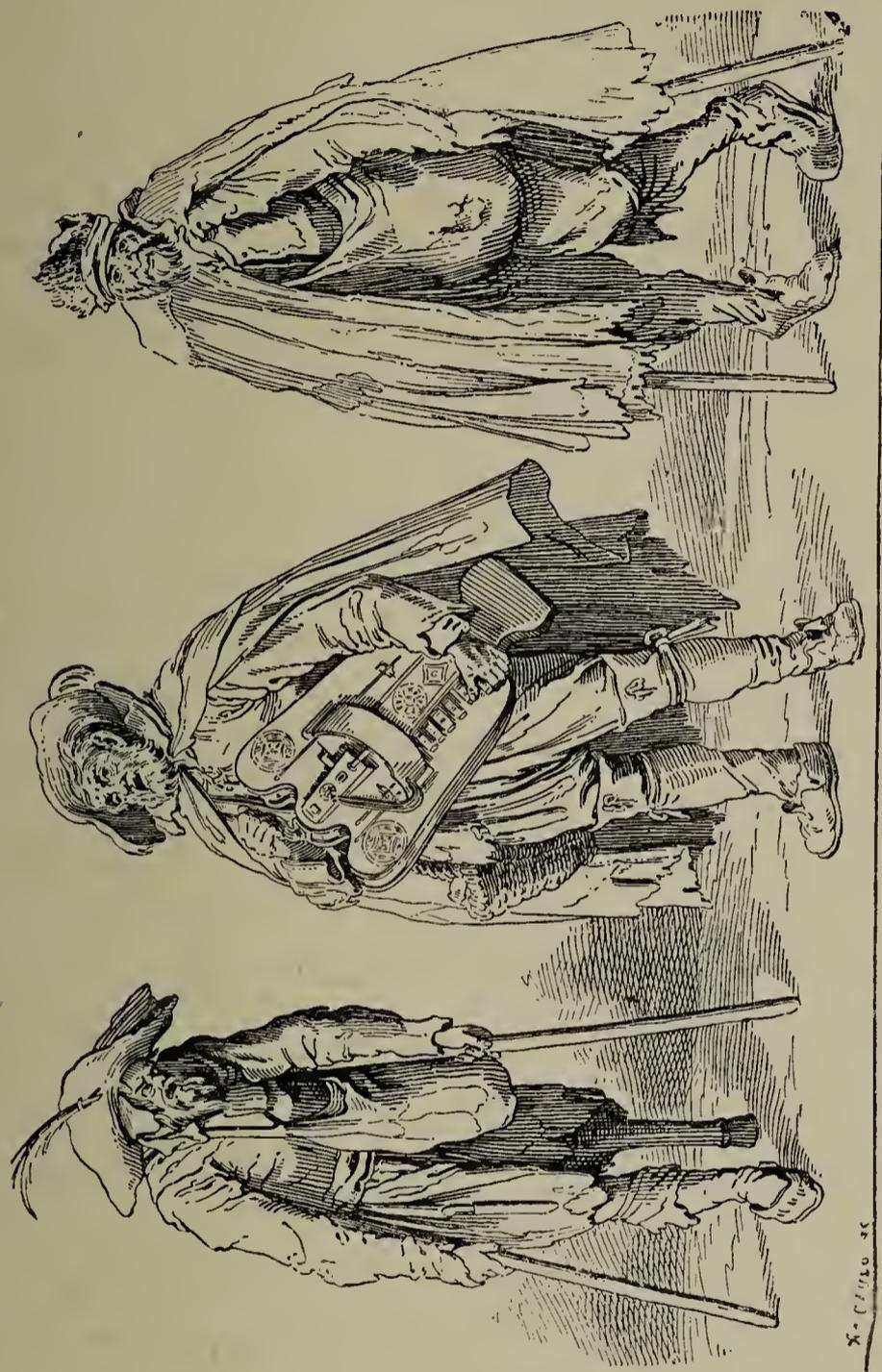


Fig. 25. à 27. — Gueux et mendiants. D'après Callot.

ils ne firent que pulluler de plus belle. Les aveugles surtout semblaient pousser entre les pavés : tantôt on les voyait errer par les rues, de la main gauche tenant la laisse du fidèle caniche qui leur servait d'Antigone, et de la droite, appuyée sur leur bâton, la sébile qui sollicitait les passants. Le

plus souvent, ils s'allaient camper au coin des rues, et là, assis sur leurs selles, frappant leurs boîtes du bâton et faisant sauter leurs pièces de monnaie avec bruit dans le fond de leur bassin, ils ne cessaient d'implorer à tue-tête la charité publique, en prônant le saint du jour, et en récitant toutes les oraisons et toutes les antiennes qu'ils avaient pu retenir. Ou bien encore, ils jouaient de la clarinette, du violon et surtout de la vielle. Il n'était pas rare de voir deux aveugles, assis en face l'un de l'autre, lutter de poumons entre eux, et durant le jour entier étourdir tout le quartier de leurs supplications rivales.

Mais sur ce chapitre des cris de Paris, comme sur tous les autres, le dix-septième siècle avait bien dégénéré du moyen âge. Ainsi nous apprenons de Guillaume de la Villeneuve, dont le témoignage est confirmé par celui de Rutebœuf, que les trois cents aveugles de l'hospice des Quinze-Vingts, fondé par saint Louis, ne cessaient d'errer tout le jour par troupes dans les rues et d'y *braire à haute haleine*, en demandant leur pain (fig. 28). Le roi leur avait fourni le gîte, c'était à eux de se procurer la nourriture.

Comment d'ailleurs nous en étonner, lorsque les étudiants du Val des Écoliers, et les pauvres élèves des collèges de Navarre, des Bons-Enfants, etc., allaient chaque matin mêler leurs cris à ceux des mendiants et quêter leur pain de porte en porte, afin de pouvoir continuer leurs études sans mourir de faim (1)? Guillaume de la Villeneuve nous montre aussi les moines de Paris, les Jacobins, les Cordeliers, les Augustins, les Sachets revêtus de leurs sacs, les Carmes, les Filles-Dieu, etc., se joignant aux Quinze-Vingts et aux pauvres écoliers pour faire de même appel à la charité publique et *criant par matin* :

(1) Dans son livre *De Legatione* (1557), Ramus confirme pleinement ce dé-

Aux frères de Saint-Jacques, pain.
Pain por Dieu aux frères menors.
Aux frères de Saint-Augustin...
Aux povres prisons enserrés, etc.

Le nombre des mendiants se multiplia de telle façon, que l'autorité fut souvent contrainte de prendre contre eux

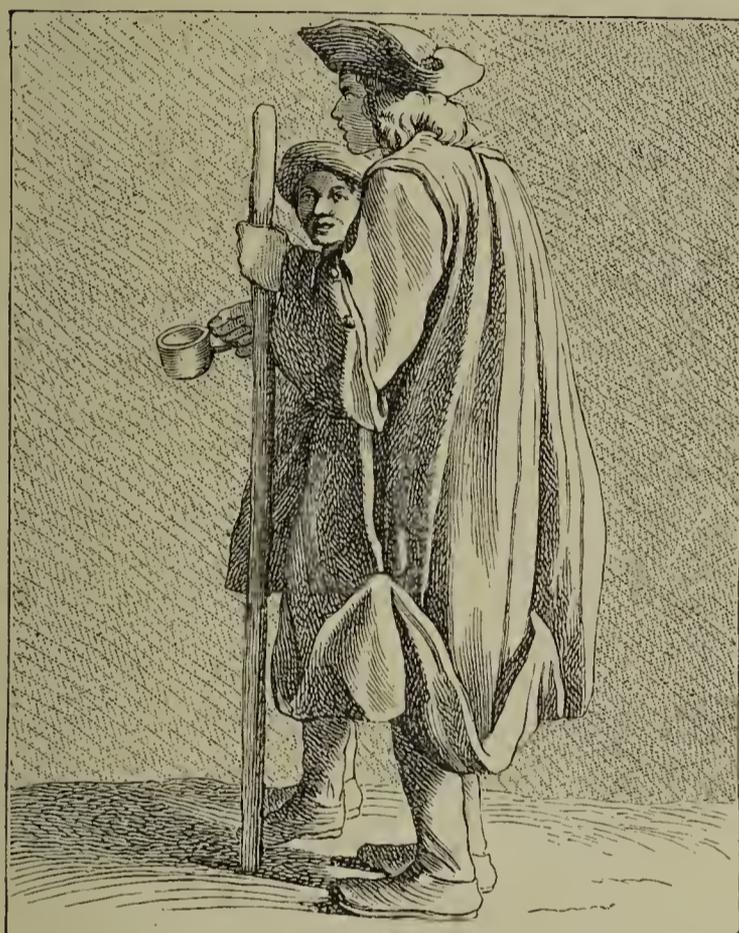


Fig. 26. — Aveugle des Quinze-Vingts. D'après Bouchardon. XVIII^e siècle.

les mesures les plus rigoureuses et de les traiter en ennemis : on trouve à plusieurs reprises, dans les arrêts du Parlement, des défenses absolues de faire l'aumône dans les rues de Paris.

Dès le milieu du quatorzième siècle, le roi Jean leur enjoignait de sortir de la ville dans les trois jours, sous peine

tail, qui d'ailleurs ne peut être contesté, en disant que la misère des écoliers est si grande que, la plupart du temps, ils vivent du pain qu'ils mendient.

de prison, et, en cas de récidive, du pilori et de la marque. Au seizième siècle, particulièrement en 1596, mêmes injonctions, mais cette fois plus sévères, puisque, faute de vider la ville dans les vingt-quatre heures, tous les vagabonds, gens sans aveu et pauvres valides qui n'étaient pas de Paris, devaient être pendus et étranglés sans forme de procès. Le dix-septième siècle renouvela plusieurs fois les mêmes mesures, sans plus de succès. On prit aussi l'habitude de faire, de temps à autre, des rafles de vagabonds, pour les expédier aux colonies, et spécialement à la Nouvelle-France, c'est-à-dire au Canada. Cette mesure sommaire était déjà employée dès les premières années du dix-septième siècle, et l'avocat Barbier nous la montre encore fréquemment en usage au dix-huitième. Peines perdues, violences inutiles ! les mendiants renaissaient de leurs cendres.

Joignez à ce continuel charivari de cris discordants les voix des porteurs de chaises, des traîneurs de vinaigrettes et des conducteurs de fiacre appelant le piéton ou criant gare ; celles des décrotteurs installés à leur sellette, des savoyards blottis, en temps d'orage, sous les portes cochères et dans les allées avec de petits ponts à roulettes sur lesquels tout passant pouvait franchir, pour trois deniers, les ruisseaux formés par la pluie, ou se bornant à y jeter une planche, quelquefois même transportant une élégante sur leur dos jusqu'à l'autre bord du torrent (fig. 29) ; des industriels, se tenant en été aux abords du Pont-Neuf pour louer des parasols à ceux qui voulaient se garantir des ardeurs du soleil en traversant le pont ; des crieurs de banques, et plus tard de la loterie royale, à l'organe sonore et aux phrases emphatiques ; des marchands de vieux passements d'argent, renommés pour leur air piètre et leur mauvaise grâce ; des marchands d'allumettes, qui étaient innombrables sur le Pont-Neuf, comme les bouquetières, les marchandes d'o-

ranges, de melons, de fruits et légumes, les charlatans et les distributeurs de prospectus merveilleux ; enfin de ces



Fig. 29. — Le passage d'un ruisseau par un temps d'orage. D'après Garnier. XVIII^e siècle.

mille et un petits métiers qu'on voit apparaître sans cesse dans les chroniques populaires du temps et figurer, avec leurs accoutrements pittoresques, dans les ballets et divertissements de la cour.

Joignez-y la ravandeuse dans son tonneau, le commissionnaire attendant la pratique, l'afficheur circulant avec son échelle, son pinceau et son pot à colle (fig. 30), le savetier du coin, que Bonnart appelle déjà *le réparateur de la chaussure humaine* (fig. 31), battant la semelle en sifflant sa linotte, les *camelots* du temps, juifs vendant des cannes, des mouchoirs,



Fig. 30. — L'afficheur. D'après Bouchardon. XVIII^e siècle.

des bas, des bijoux faux, des dentelles, et toutes les petites marchandes du boulevard, celles que Rétif de la Bretonne nous a dépeintes dans une nouvelle des *Contemporaines* : la petite mercière, la petite épinglière, la petite éventailiste, la petite bouquetière, la petite bonnetière en mode, la petite poudrière-pommadière, la petite gaufrière, la petite vendeuse de fruits, accortes, alertes et court-vêtues, comme la Perrette de la Fontaine, et portant toute leur fortune dans une boîte suspendue à leur cou.

Il n'est rien qui n'ait été l'objet d'une spéculation de la part de ces industriels de la rue, pas un besoin qu'ils n'aient exploité et tâché de satisfaire. Il suffira de rappeler cet ingénieux personnage qui, pour suppléer à l'insuffisance des



Fig. 31. — Le réparateur de la chaussure humaine. D'après Bonmart. XVII^e siècle.

water-closets publics, parcourait Paris en robe de chambre. quelques années avant la Révolution, portant sous son bras une garde-robe pliante, et jetant de temps à autre ce cri, plein d'une solennité discrète : « Chacun sait ce qu'il a à faire. »

Sur certains points particuliers, les cris redoublaient ou changeaient de nature. Les marchands de poisson de la halle et les fripiers juifs des piliers voisins, les écrivains publics des charniers du cimetière des Innocents, leurs lunettes sur le nez, se chargeant de rédiger une lettre pour cinq sols, pour douze si c'était au roi ou à son ministre, à cause de la



Fig. 32. — L'écrivain public. D'après Boissieu. XVIII^e siècle.

bâtarde (fig. 32); les orfèvres du pont au Change, les lingères, mercières et libraires de la galerie du Palais, tout ce monde faisait grand tapage et formait autant de concerts particuliers dans la cacophonie générale.

La tombée du jour ne mettait pas fin à ce vacarme infernal : tout au plus se ralentissait-il, mais sans jamais entièrement s'éteindre et s'arrêter. Dès que l'obscurité envahissait Paris, on entendait retentir par les rues la sonnette qui

donnait le signal de l'éclairage, et aussitôt les propriétaires des maisons lâchaient les cordes des lanternes publiques, décorées de la peinture d'un coq, symbole de vigilance. Les montreurs de *curiosité* et de lanterne magique se promenaient, l'orgue de Barbarie sur le ventre, mêlant, comme leurs survivants d'aujourd'hui, un cri langoureux à la ritournelle provocante de leur instrument (fig. 33).

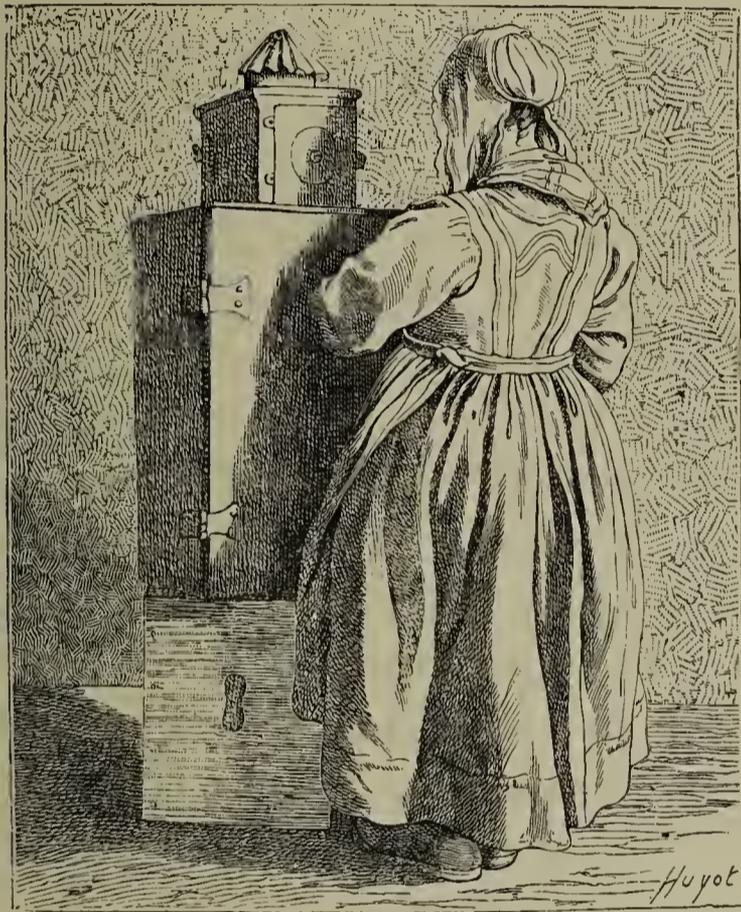


Fig. 33. — *Lanterne magique*. D'après Bouchardon. XVIII^e siècle.

A l'heure du souper, les *oublieux* descendaient à leur tour, le *coffin* sur le dos, marchant seuls, par ordonnance de police, et criant : « Deux gaufres pour un denier ! » ou bien : « La joie ! la joie ! Voilà des oublies ! » L'oublieux était l'antipode du crieur d'eau-de-vie : il se prenait pour symbole de la nuit, comme celui-ci pour synonyme de la première aurore : « Non, ce n'est point pour elle que le soleil éclaire, » s'écrie dans

le Divorce, comédie de Regnard, maître Braillardet plaidant contre la dame Sottinet, femme dissipée ; « elle méprise cette clarté bourgeoise ; elle ne sort de chez elle qu'avec les oublieux, et n'y rentre qu'à la faveur des crieurs d'eau-de-vie. »

Mais l'oublieux est un personnage si important qu'il ne sera pas hors de propos de dire quelques mots de ses origines et de ses ancêtres, et de tracer rapidement son histoire. Il s'appelait *oblayer* au moyen âge. Les oblayers occupaient un rang fort honorable dans la hiérarchie des corps de métiers, et avaient même donné leur nom à une rue, devenue depuis celle de la Licorne. Préposés d'abord à la confection des hosties, ils y adjoignirent peu à peu d'autres pâtisseries, destinées surtout aux gens d'église : les échaudés, qu'on distribuait aux clercs, à certaines fêtes ; les *nieules*, que, dans beaucoup de cathédrales, et probablement à Paris aussi, on jetait parfois au peuple du haut des tours, ou de la voûte dans la nef, avec des feuilles de chêne et des étoupes enflammées, quand on entonnait le *Veni Creator*, ou enfin qu'on attachait aux pattes des oiseaux lâchés dans l'église pendant le *Gloria in excelsis*. Ils étaient soumis à des règlements particuliers, et sur quelques points assez sévères : amende s'ils entraient avec leur marchandise chez un juif ; amende s'ils se laissaient aller à jouer avec leurs dés dans la maison d'un chaland ; amende s'ils amenaient un de leurs amis pour les aider, etc.

Aux jours d'indulgence, de procession, de pèlerinage, les *oblayers* venaient s'établir, avec leurs fours en plein vent, autour des églises, et vendaient aux fidèles des *gaufres à pardon*, coulées dans des moules spéciaux et représentant des sujets de sainteté. Ce commerce avait même pris, au seizième siècle, un tel développement, que Charles IX se crut obligé d'y apporter des restrictions nombreuses. Les *oblayers* n'étaient pas, du reste, les seuls membres de la con-

frérie de Saint-Honoré qui eussent ce privilège d'établir leurs boutiques en place publique ; au moyen âge, les *talemeliers* (boulangers) de Paris et de la banlieue pouvaient aussi mettre en vente, le dimanche, sur le parvis de Notre-Dame, les pains qu'ils n'étaient point parvenus, la veille, à débiter aux halles.

Cette pâtisserie sèche et légère qu'on appelait *oublie* était



Fig. 34. — Le crieur d'oublies. *Cris de Paris* du XV^e siècle.

très recherchée au dix-septième siècle. Les oublieux, après avoir longtemps fabriqué d'autres marchandises d'un genre analogue, finirent par se restreindre à cette branche de leur commerce, qui avait toujours été la plus considérable. Ils parcouraient la ville à l'heure du souper, et ce repas, fixé d'abord entre cinq et six heures du soir, ayant été reculé par degrés, ils en vinrent à hanter les rues assez avant dans la nuit (fig. 34).

Aussi le métier n'était-il pas toujours sûr. Plus d'une fois, un voleur en quête d'aventures, à défaut de meilleure aubaine, dévalisait le pauvre oublieux. Plus d'une fois aussi, les maisons d'où la voix d'un soupeur aviné les hélait au passage se changèrent pour eux en coupe-gorges. L'oublieux tombait dans une orgie de jeunes débauchés qui le prenaient pour souffre-douleur, l'insultaient, le bernaient, le battaient, et quelquefois le renvoyaient moulu et dépourvu de tout. La mauvaise organisation de la police d'alors, qui poussait la mollesse jusqu'à la complaisance, parfois même jusqu'à la complicité, quand les coupables étaient en mesure d'acheter son silence, peut seule expliquer la répétition de ces crimes, considérés trop souvent comme d'excellentes farces.

Les mémoires du temps nous ont conservé en particulier le récit de l'une de ces *plaisanteries*, trop cynique et trop cruelle pour que nous nous hasardions à la raconter en détail. Trois jeunes gens des premières familles du royaume, Tilladet, le duc de la Ferté et le chevalier de Colbert, fils du grand ministre, après avoir passé la nuit au cabaret, animés par le vin et par une sorte de perversité naturelle dont ils avaient déjà donné plus d'une preuve, trouvèrent amusant, pour couronner dignement leur partie de plaisir, de faire monter un oublieux et de le torturer de la plus abominable façon. En punition de sa cruauté, le ministre infligea publiquement à son fils une verte fustigation, dont il se souvint longtemps.

Comme le crieur d'eau-de-vie, et bien d'autres industriels de la rue, l'*oublieux* était toujours muni d'un jeu portable, et les convives jouaient souvent contre lui. Il était d'usage qu'on lui fît terminer la séance par la chanson du métier, quand il avait vidé son corbillon d'oublies.

Pendant la Fronde, on donna le nom d'*oublieux* aux grands

qui parcouraient Paris la nuit, se rendant en cachette du Palais-Royal au Palais d'Orléans pour susciter des ennemis à Mazarin et ourdir des intrigues contre lui (1). Il arriva aussi plus d'une fois que ces industriels ambulants profitèrent des privilèges de leur commerce pour étudier les



Fig. 35. — Marchande de plaisir. D'après Duplessis-Bertaux. XVIII^e siècle.

êtres d'une maison, la direction des corridors, la distribution des appartements, et préparer les voies à quelque expédition nocturne.

C'était là un des moyens favoris dont se servait la bande

(1) *Mémoires* de Mademoiselle, t. I, p. 189, et de M^{me} de Motteville, liv. II, p. 251; « on les appelait ainsi, dit cette dernière, à cause de l'heure indue qu'ils prenaient pour négocier et parce qu'on voulait faire entendre qu'ils vendaient de la marchandise peu solide. »

de Cartouche, ou du moins ce que l'on nommait ainsi; car l'imagination frappée du peuple attribuait à ce voleur assez vulgaire les proportions épiques de général en chef des filous parisiens, et rapportait à son initiative, à son inspiration personnelle, à sa direction occulte et multiple, tout ce qui se commettait de déprédations et d'assassinats dans l'enceinte de la grande ville. On en avait fait une espèce de mythe légendaire, à peu près comme cet Hercule de la mythologie antique, sur la tête duquel on réunissait les exploits de vingt autres Hercules. La terreur populaire voyait sa main dans tous les crimes; et même lorsqu'il eut été roué (1721), on continua de regarder la fourmilière des voleurs de Paris comme une armée enrégimentée sous son drapeau, inspirée par son esprit et ses règlements. L'ombre de Cartouche planait toujours sur la ville épouvantée, et son cadavre, comme celui de du Guesclin, eût encore gagné des batailles.

Le souvenir de Cartouche ne fut donc pas étranger à la frayeur extraordinaire et aux plaintes violentes que soulevèrent de toutes parts les oublieux, quand on eut cru remarquer la connivence de quelques-uns d'entre eux dans les vols qui désolaient Paris. Les choses en vinrent au point que le lieutenant de police Hérault (1730) leur défendit les courses nocturnes par les rues de la ville. Beaucoup renoncèrent aussitôt au métier; d'autres le continuèrent en sortant de jour, mais ils furent remplacés peu à peu par les marchandes de *plaisirs* (espèces d'oublies d'une dimension plus grande) qui ont hérité de la vogue de leurs prédécesseurs, quoique leur clientèle se recrute à peu près exclusivement aujourd'hui parmi l'enfance (fig. 35).

Le soir passé et la nuit tout à fait venue, le mouvement des petits métiers parisiens et le concert des cris de la rue ne s'arrêtaient pas. C'était le tour des porte-lanternes et des

porte-falots. Au moyen âge, dès la chute du jour, des marchands parcouraient les rues avec des lanternes allumées, qu'ils annonçaient à grands cris. Ils portaient sur l'épaule toute une cargaison composée de lanternes de rue, de lanternes de salle et de *lustres*, c'est-à-dire de bâtons assem-



Fig. 36. — Marchand de lanternes.



Fig. 37. — Marchand de soufflets

D'après les *Cris de Paris* de Bouchardon.

blés en croix, au bout de chacun desquels on mettait une chandelle. Pendant le jour, les mêmes industriels vendaient des tamis, des soufflets, des sacs, des boisseaux, mais ils n'en criaient pas moins : *Lanternes! lanternes!* parce que les lanternes étaient l'objet qu'ils considéraient comme le plus important de leur commerce (fig. 36 et 37).

On sait quelle était l'insuffisance de l'éclairage du vieux Paris, qui ne fut organisé, pour la première fois, d'une fa-

çon tant soit peu régulière qu'en 1667, par les soins du premier lieutenant de police la Reynie. Cette insuffisance avait inspiré, cinq ans auparavant, à l'abbé Laudati-Caraffa la pensée d'établir, pendant la nuit, sur les places et dans les rues de la ville, des porte-flambeaux et porte-lanternes à louage revêtus d'un costume spécial, qui se tenaient dans la rue à la disposition de quiconque en avait besoin, ou parcouraient les différents quartiers en criant : *Éclairez-vous!* La permission lui en fut accordée par ordonnance du roi, en date du mois de mars 1662, et enregistrée au Parlement le 26 août suivant.

Les porte-flambeaux stationnaient d'ordinaire aux environs du Louvre, du Palais, des lieux d'assemblée, des carrefours et places publiques. Leurs flambeaux étaient de cire jaune, marqués des armes de la ville, pesant une livre et demie, et divisés en dix portions égales, dont chacune servait à mesurer la redevance due par celui qui s'en servait. Chaque portion se payait cinq sols, tant pour le prix de la cire que pour le salaire du porteur. Les porte-lanternes étaient distribués aux mêmes lieux et occupaient des postes distants de huit cents pas environ, à chacun desquels était attachée une affiche de fer-blanc avec une lanterne peinte, pour les désigner aux regards. Leur lanterne avait une lampe de laiton à six lumignons de diverses lumières, dont l'huile ne se pouvait répandre ni le feu s'éteindre, quel que fût le temps ou l'accident qui survînt, et ils portaient un *sablier* d'un quart d'heure pendu à la ceinture. Les piétons devaient payer trois sols, et les gens en carrosse et en chaise, cinq sols par quart d'heure, d'avance. La plupart des grands seigneurs, ou même des riches bourgeois, ne sortaient guère la nuit sans être précédés d'un valet portant une torche ou un flambeau; mais les autres trouvaient à cet établissement une grande commodité, et en même temps une grande économie.

Il ne semble pas pourtant que l'entreprise de l'abbé Carraffa ait prospéré. Peut-être fut-ce l'institution régulière des lanternes publiques par la Reynie qui leur porta le coup mortel, quoique ces lanternes ne fussent d'abord allumées que du 1^{er} novembre au 28 février; puis, quatre ans après, du 28 octobre à la fin de mars. On trouve bien encore par la suite les porte-falots, mais avec une organisation différente, ou plutôt sans organisation et à l'état d'entreprise individuelle.

Au dix-huitième siècle, ils s'offraient surtout à la sortie des spectacles, qui, sous Louis XIV, se donnaient dans l'après-midi, et non le soir. Ils se chargeaient de faire avancer les fiacres ou les équipages. Ils conduisaient le client non seulement jusqu'à sa maison, mais jusqu'à sa chambre au besoin, et ne le quittaient qu'après avoir allumé sa chandelle. Vers dix heures du soir et pendant une partie de la nuit, on entendait de toutes parts, surtout aux environs des bals et des assemblées, le cri : « Voilà le falot! » et l'on voyait s'agiter et courir par les rues ces lanternes numérotées, qui venaient puissamment en aide aux réverbères, dérangeaient les voleurs, contribuaient à la sécurité de la ville et à la commodité des piétons, enfin n'étaient préjudiciables qu'aux dormeurs (1). Malheureusement, s'il faut en croire Rétif de la Bretonne, qui donne aux falots une certaine place dans ses *Nuits de Paris*, les porte-lanternes prenaient souvent ce beau rôle au rebours : il nous les montre en particulier se faisant les auxiliaires des voleurs poursuivis, en venant se placer à côté d'eux pour les escorter tranquillement comme des citoyens paisibles.

En 1769, on compléta le service des porte-lanternes, en

(1) Mercier, *Tableau de Paris : Falots*. On voit dans Bouchardon que cet industriel faisait double métier. Il nous le montre agitant sa sonnette, et écrit au-dessous : « La lanterne en hiver, l'eau en été. »

adjoignant à la location du flambeau celle des parapluies, qui avait été précédée par la location des parasols, spécialement, comme nous l'avons dit, pour passer le Pont-Neuf(1).

Après que le porte-fanal s'était retiré chez lui, tout n'était pas fini encore. Les tire-laines, les pesantes patrouilles des archers du guet, les clocheteurs des trépassés, le crieur des heures, etc., se partageaient le reste de la nuit, et occupaient la scène, qui ne restait jamais vide, jusqu'à ce que les marchands d'eau-de-vie et d'huîtres à l'écaille vinssent les chasser à leur tour et rouvrir la porte à leurs milliers de confrères !

Dans son livre intitulé *Paris pendant la Révolution*, Mercier a écrit un chapitre curieux sur les *Cris nouveaux*, ceux qui faisaient retentir toutes les rues sous le Directoire. « Dès le matin, » dit-il, « on entend crier les journaux. De simples projets de décret sont transformés en décrets, et tout un quartier raisonne ou s'épouvante de ce qui ne doit pas avoir lieu. Le peuple, mille fois trompé par ces annonces infidèles, n'en écoute pas moins le vociférateur. Le soir, ils courent les rues avec d'autres journaux, font le

(1) Monseigneur le lieutenant général de police ordonne :

1° Que les gagne-deniers qui porteront des parapluies pendant la nuit les tiendront du bureau de la direction, où ils seront enregistrés par signalement, nom et demeure, ainsi que chez le sieur Heancre, inspecteur de police, et au bureau de la sûreté.

2° Que ces gagne-deniers porteront une petite lanterne, sur la porte de laquelle sera découpé le même numéro du parapluie, non pour servir de falot, les lanternes à réverbère étant plus que suffisantes, mais pour servir à reconnaître le porteur de parapluie et recevoir son paiement.

Ces parapluies, qu'on nomme communément parasols, sont de taffetas vert, solides, bien conditionnés et numérotés. On commencera à en distribuer aux gagne-deniers samedi 16 septembre 1769, au bureau de la direction, rue Saint-Denis, près celle du Grand-Hurlleur, au magasin d'Italie.

La saison n'exigeant plus qu'il y ait des parasols pour le Pont-Neuf, la direction fera cesser ce service public le 17, pour ne le recommencer qu'à la belle saison, tant pour ce pont que pour celui de la Tournelle, le pont Royal, le Carrousel, la place Louis XV et autres endroits où on croira que cette commodité peut être utile.

même vacarme, et il y a des noms tels que ceux d'Étienne Feuillant, du *Postillon de Calais*, de Poultier, représentant du peuple, qui ont été répétés cent fois plus que ceux des rois, des empereurs et des grands écrivains de tous les siècles présents et passés. Le fond des cafés et des tabagies s'ébranle à la voix du colporteur. Le boutiquier saisit la feuille qui court, le hurleur prend la pièce de monnaie en



Fig. 38. — Le petit decrotteur. D'après Bouchardon. XVIII^e siècle.

précipitant ses pas. C'est à qui atteindra d'un pas plus accéléré le lointain faubourg, où le pauvre rentier, en se couchant sans chandelle, entend qu'on s'est beaucoup occupé de lui, mais pour ne lui rien donner.

« Les victoires et les complots, les batailles et les révoltes, la mort des généraux, l'arrivée des ambassadeurs, tout cela se crie pêle-mêle. Le journaliste a tué pour deux sols celui qui se porte bien ; il annoncerait la fin du gouvernement, comme Lalande annonce la fin du monde, si on lui avait dit de crier la grande trahison du Directoire et l'égorge-ment du Corps législatif.

« La législation, la politique et la diplomatie sont à la merci de ces crieurs, qui défigurent les noms, dénaturent les expressions, et font dans les carrefours un historique où la géographie est tellement bouleversée que le Nord et le Midi sont confondus, et que les affaires de Rome se tiennent à Ratisbonne... Vainement a-t-on voulu imposer silence à ces commentateurs. Ils se prétendent des hérauts privilégiés : on enchaînerait plutôt le son que leurs personnes.

« Une multitude de petits détailliers étalent à tous les coins de rue des objets de petite mercerie, crient à l'envi les uns des autres le prix de leurs marchandises ; quelques bouts de chandelle, que le vent fait fondre, couvrent de suif leurs magasins de trois pieds de long, et, quoique le prix soit modique, vous achetez toujours trop cher, car c'est là le rebut de toutes les manufactures.

« Autrefois, à la porte des spectacles, lorsqu'un faquin sortait entre les deux pièces, tous les décrotteurs (fig. 38) criaient à gorge déployée : « Votre voiture, monsieur le chevalier, monsieur le marquis, monsieur le comte ! » Actuellement, ils ont substitué les noms de capitaine, de général, de commissaire. Ils sont devenus plus familiers ; ils présentent la main aux belles dames en les appelant citoyennes. Ils ont une gaieté insolente, et, indifférents à tous les partis, ils se moquent également des oreilles de chien et de la perruque jacobite. »

On voit que les cris actuels, dont le provincial est assourdi quand il traverse les rues populeuses de Paris, sont bien peu de chose relativement à ceux du temps passé. Ce n'est pas seulement leur nombre qui a décru, c'est leur nature et leur ton même qui se sont modifiés. Nous n'avons plus aujourd'hui ces cris à *longue queue*, qui faisaient songer aux métaphores d'Homère : les petits marchands des bazars

ambulants et des boutiques à cinq sous sont à peu près les seuls qui aient gardé quelque chose de la volubilité et des interminables énumérations du temps jadis. Le cri des rues s'est régularisé, écourté, assombri. S'il faut en croire M^{me} de Genlis, les grands événements historiques dont Paris a été le



Fig. 39. — Porteur d'eau. D'après Duplessis-Bertaux. XIX^e siècle.

théâtre ont exercé une puissante influence sur cette transformation.

« Je savais avant la Révolution, » écrit-elle dans ses *Mémoires*, « tous les cris des marchands des rues de Paris ; on pouvait les noter, car ils sont tous des espèces de chant. J'avais observé que ces chants étaient extrêmement gais, et que, par une conséquence naturelle, ils étaient presque tous en ton majeur. Depuis la Révolution, en rentrant en France, je

reconnus avec surprise que ces cris que, depuis mon enfance, je n'avais jamais vu changer, n'étaient plus du tout les mêmes, et que, de plus, ils étaient à peine intelligibles, excessivement tristes et lugubres, et presque tous en ton mineur. »

Dans ses *Fragments sur Paris*, Frédéric Meyer, docteur en droit à Hambourg, raconte qu'en arrivant dans cette ville, le 31 mars 1796, il fut frappé non seulement de la solitude, mais du silence relatif des rues, qu'il avait vues douze ans auparavant si remplies et si bruyantes. Mais il constate que l'animation et le tapage reviennent de jour en jour. Dix ans plus tard, un autre Allemand se sentait gagné par une sorte de vertige en écoutant les cris de Paris, qui avaient repris leur diapason d'autrefois : « De l'eau ! de l'eau ! Habits et galons à vendre ou à acheter, écrivait-il le 16 mars 1806, tels sont, outre une infinité d'autres, les cris qu'on entend dans toutes les rues de Paris, dès l'aube jusqu'à la nuit tombante. Ces cris continus des porteurs d'eau (fig. 39), des petits marchands, des marchandes de légumes et de poisson, des colporteurs, etc., qui remplissent presque toutes les rues, les intonations de voix différentes et souvent bizarres qu'ils affectent..., font un effet bien singulier, qui étourdit tellement qu'on a peine à s'y faire. »

A mesure qu'il progressait en civilisation et qu'il croissait en élégance, Paris, comme un parvenu dédaigneux de ses vieux souvenirs, abandonnait en route bon nombre de ses petites industries de la rue et de ses cris pittoresques. Le perfectionnement des arts et des sciences tuait successivement le marchand de briquets et d'amadou, le mercier ambulancier avec sa balle, la ravaudeuse dans son dernier tonneau, la marchande de chapeaux installée sous un auvent, avec son étalage portatif, et coiffée d'un tuyau de poêle en guise d'enseigne, le cureur de puits, le crieur de

Pierre noire et le marchand de cirage, qu'on voyait encore parcourir Paris dans les premières années du règne de Louis-Philippe, ou trôner sur les places publiques devant son étalage garni de couleuvres et de petits oiseaux immobiles, haranguant la foule avec assurance et faisant reluire

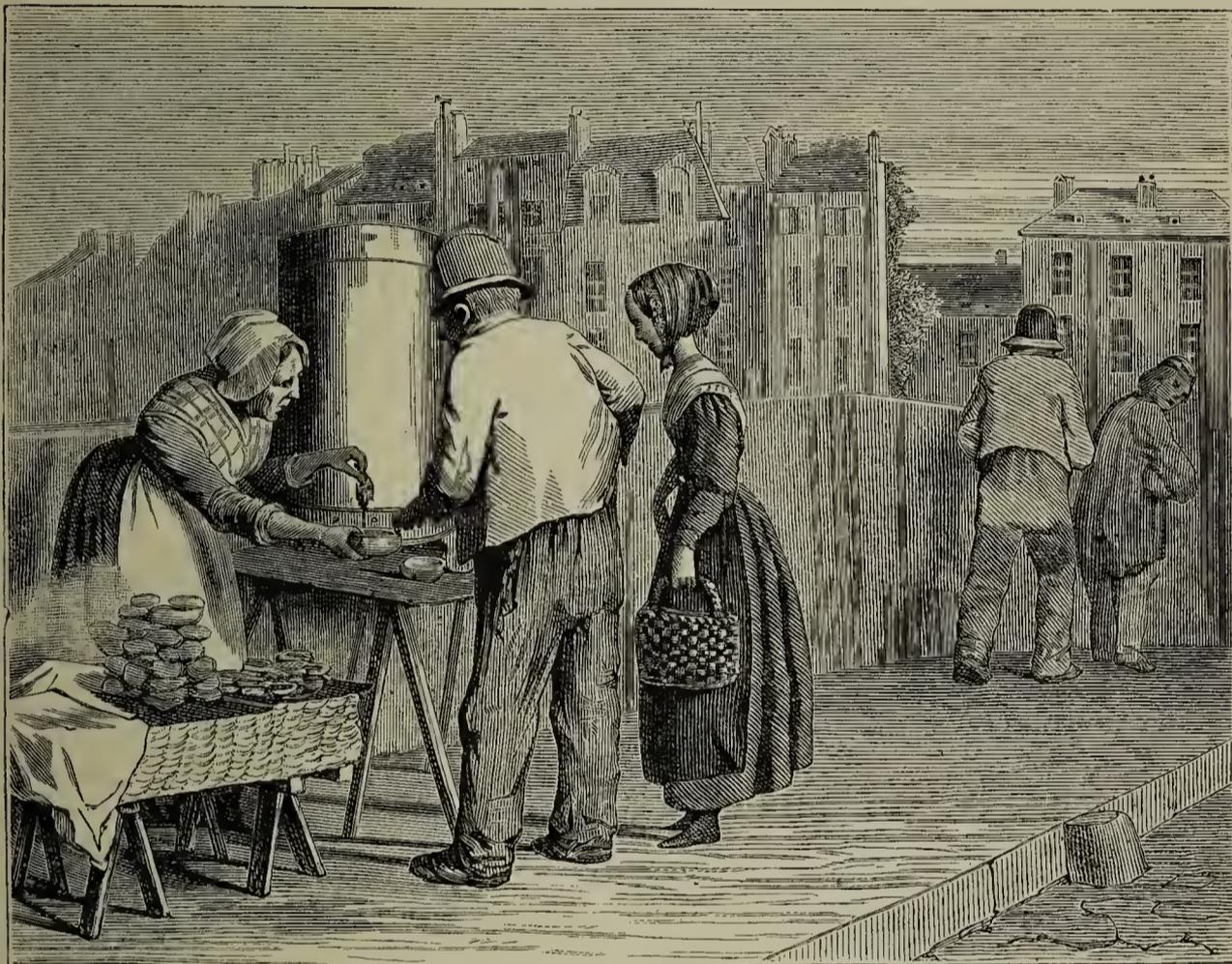


Fig. 40. — Marchande de café. D'après Taviès. XIX^e siècle.

comme une escarboucle le soulier de quelque maçon pour servir de preuve à l'appui de son discours. Le progrès des lumières tuait l'allumeur de réverbères, s'installant au milieu de la rue avec son attirail et toute sa famille pour nettoyer les vitres de la lanterne descendue à portée de la main, frotter les réflecteurs et renouveler la provision d'huile; le colporteur d'almanachs et de pronostications, le marchand de chapelets, médailles et patenôtres, le crieur

des confréries, le pèlerin chantant par les rues le cantique de sainte Reine ou de la Sainte-Baume. Le progrès de la police tuait les crieurs de corps et de vin, les mendiants et vielleurs des places publiques, les clocheteurs des trépassés, et que sais-je encore !

Ceux que la civilisation parisienne n'a pas anéantis, elle les a du moins traqués et chassés au fond des provinces. Les règlements municipaux et les ordonnances concernant la voie publique ont rogné les ailes à tout cela ; on a taillé à coups de ciseaux à travers ce fourmillement de la rue ; on a émondé et éclairci cette forêt. Le goût de la correction, de l'unité, de la ligne droite, qui tend à faire de Paris, depuis la Révolution, depuis vingt-cinq ans surtout, la ville la plus splendidement et la plus majestueusement monotone qui fût jamais, s'est manifesté là comme ailleurs par la main pesante de l'administration. Et puis l'amour de la centralisation a envahi peu à peu le commerce et l'industrie. L'esprit de spéculation, la vapeur, l'invention de nouveaux métiers, l'accroissement des fortunes et l'association des capitaux ont permis de réunir et de fondre en faisceau des myriades de métiers ambulants qui, maintenant, attendent à domicile le chaland, qu'ils allaient provoquer autrefois.

Nos lecteurs parisiens connaissent les cris qui ont survécu, et dont le nombre diminue chaque jour. Quelques-uns peuvent se souvenir encore d'avoir entendu les marchands d'encre (fig. 41), spécialement connus pour la fantaisie et la variété de leur répertoire, et en particulier cet original qui parcourait les rues accompagné de son jeune fils, celui-ci criant à tue-tête : « Papa vend de l'encre, » celui-là ajoutant d'une voix grave et profonde : « L'enfant dit vrai. » Le monopole accordé à la Compagnie générale des allumettes a fait définitivement disparaître l'humble

industriel qui, la boîte ouverte, suspendue sur le ventre, s'avavançait en chantant toute une romance :

Je suis le marchand d'allumettes,
Messieurs, Mesdam', en voulez-vous ?
Elles sont belles et bien faites,
Je vous les donne pour deux sous.

Si vous voulez avoir la preuve
Qu'elles sont bonnes à brûler,
Venez, Messieurs, les essayer ;
Elles sont toutes à l'épreuve.

Il ne reste plus que les industriels qui vendent des *cigares et du feu* dans les foules. Auparavant, la propagation des allumettes chimiques avait naturellement éliminé peu à peu la marchande d'amadou et le marchand de briquets.

Le fontainier a perdu beaucoup de son cachet, depuis qu'on lui a interdit la trompette sur laquelle il brodait des variations redoutables. Il avait remplacé la trompette par un cornet en fer-blanc, d'où il tirait encore des sons à faire frémir les gens nerveux. La police a fini, je crois, par interdire aussi le cornet de fer-blanc, et le pauvre industriel, traqué de la sorte, en est réduit, sauf dans les moments de tolérance, à souligner, avec une vulgaire sonnette son cri classique : *Voilà votre marchand de fontaines ! Oh ! l'fontainier !*

Vous entendez toujours : *A la barque ! à la barque !* Mais vous n'entendez plus : *Huîtres à l'écaille, à quatre sous la douzaine !* ni : *Trois de six blancs, les rouges et les blancs !* L'acheteur d'*os, ferraille, cuivre, et de bouteilles cassées* se fait de plus en plus rare. On rencontre encore, mais de très loin en très loin, le marchand de cartons (fig. 42), portant, avec sa femme, qui marche derrière lui, un brancard surchargé de sa marchandise et scandant sa mélopée lente et

monotone : « Voici des cartons, — de jolis cartons, Mesdames, — pour serrer vos châles et vos robes, — cartons ronds, cartons carrés, cartons à champignon, cartons ovales. » Disparu le marchand de paniers (fig. 43), qui, enseveli sous son bazar ambulante comme Ophélie sous les fleurs, promenait par les rues une pyramide fragile échafaudée à vingt pieds de haut et composée de paniers de toutes formes et de toutes dimensions, qui venaient s'enrouler jusqu'au tour de son cou ! Disparus aussi, depuis la Restauration ou le gouvernement de Juillet, le marchand de fourneaux, les marchands de lunettes, de laurier, de paillassons, d'horloges de bois, le carreleur de souliers, les crieurs de petits livres populaires, parmi lesquels les oracles du Destin et les explications des songes tenaient le premier rang ; les marchands de sel, de petits pains, de saucissons, le marchand de billets de loterie, le marchand de hannetons pour un liard, le fondeur de cuillers d'étain, qu'on retrouverait peut-être au fond de certaines provinces reculées ! Disparu enfin le crieur de journaux avec sa lanterne à l'étoile lumineuse, et remplacé, sauf sur les grands boulevards, où il se dédommage de son mutisme forcé, par les taciturnes marchands des kiosques !

Durant les matinées d'hiver, on entend parfois encore le petit ramoneur, alternant avec la voix bourrue du patron qui marche devant lui en rasant les murs, et avec le cri lugubre du marchand de mottes à brûler : sa voix aiguë vient, dans l'aube froide et grisâtre, vous faire frissonner jusqu'au fond de votre lit ; mais c'est une industrie qui se meurt, détrônée par le fumiste, dont le fagot d'épines est seul assez mince pour franchir l'étroit défilé de nos cheminées modernes.

Mais il reste assez encore de ces cris, la plupart traditionnellement transmis depuis des siècles, pour frapper

l'étranger d'étonnement et pour produire, en certains lieux et à certaines heures du jour, un concert monstre tel que

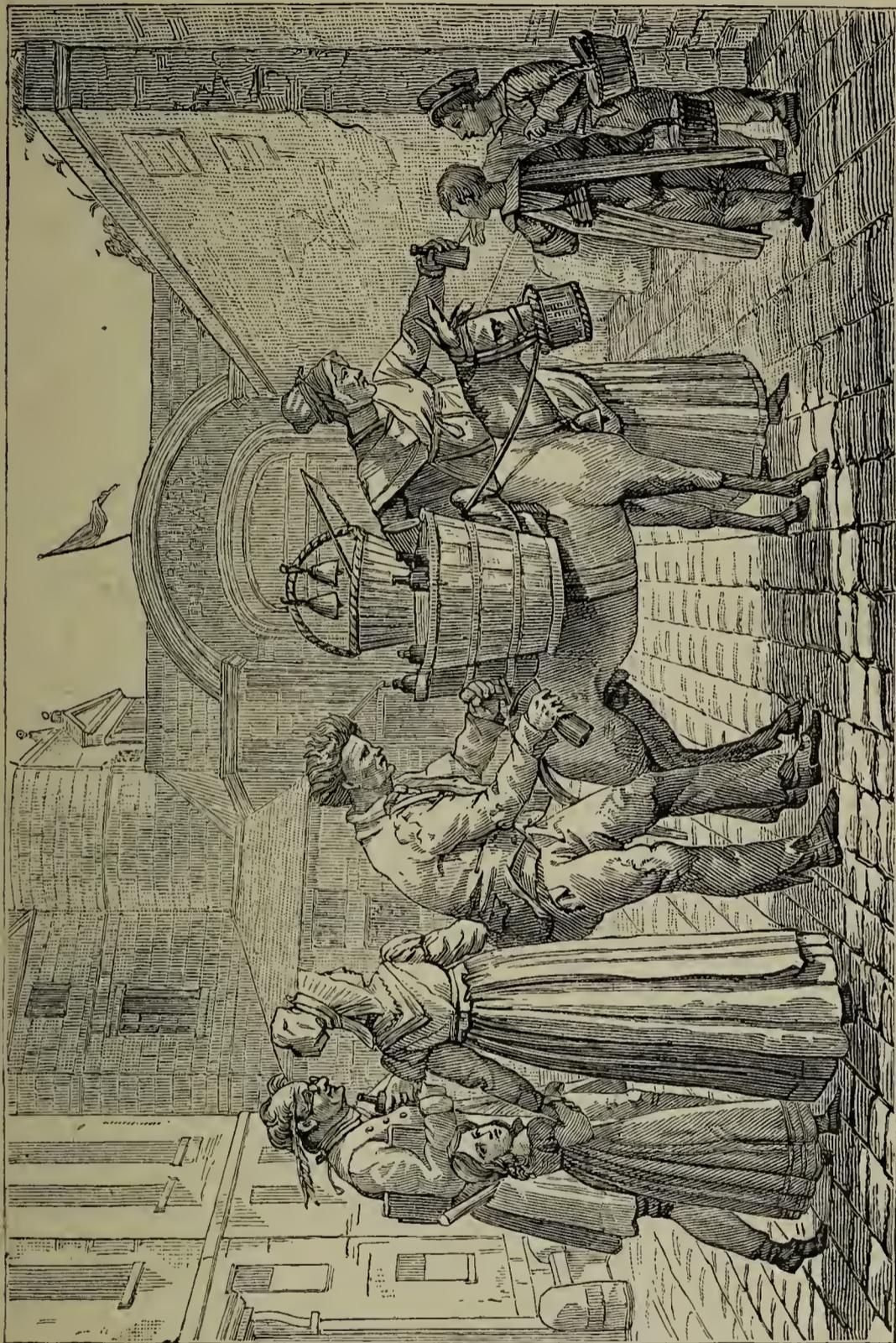


Fig. 41. — Le marchand d'encre. D'après l'album de Marlet, 1821.

Paris seul en peut enfanter. Figurez-vous, réunis sur le même point et criant tous à la fois : la marchande de plaisirs et celle de mouron pour les petits oiseaux (fig. 45), le

vitrier, le gagne-petit, les marchands d'habits et de parapluies, les crieurs de « bon cresson de fontaine, la santé du corps », de pommes de terre au boisseau, de raie toute en vie, de merlan à frire, de hareng qui glace; les marchan-

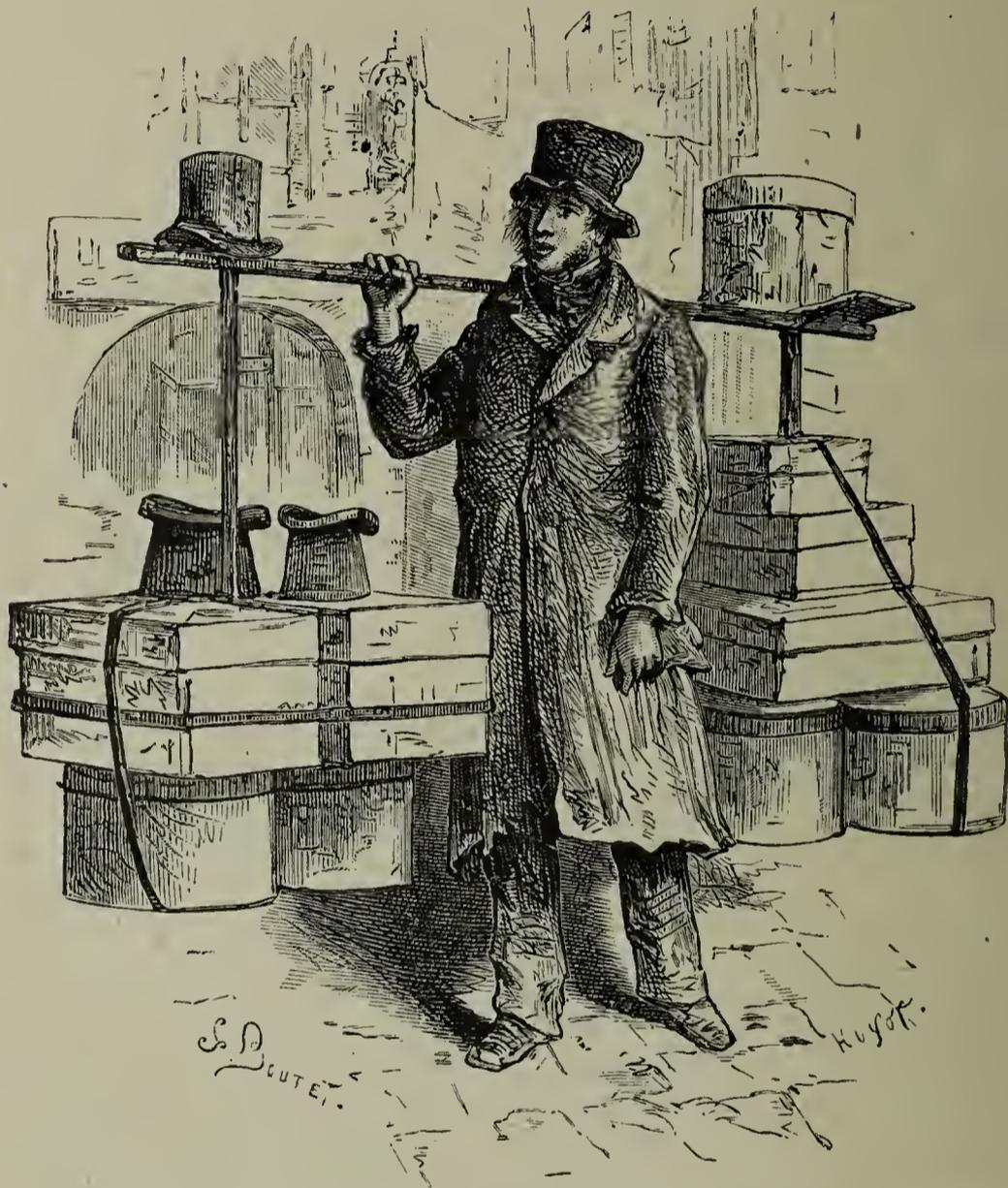


Fig. 42. — Marchand de cartons. D'après Carle Vernet. XIX^e siècle.

des des quatre saisons attelées à leur petite charrette, le fontainier, l'acheteuse de chiffons et de ferrailles, etc., le tout accompagné par une basse continue de voitures roulant sur le pavé et par une demi-douzaine seulement d'orgues de Barbarie, quel chœur formidable de glapissements, de

gloussements, de hurlements, de grognements, de miaulements et de rugissements !

Il est remarquable toutefois que chacun de ces cris, dont la réunion fortuite peut former une telle cacophonie, dénote, pris à part, un sentiment harmonique incontestable et quelquefois frappant. Il y a des mélopées augustes



Fig. 43. — Marchand de paniers. D'après Carle Vernet. XIX^e siècle.

et solennelles, de vibrantes onomatopées, des exclamations joyeuses ou déchirantes. Beaucoup sont de charmantes mélodies, dont les unes se sont formées peu à peu et ont pris un caractère définitif et immuable ; les autres ont été créées de toutes pièces par des inventeurs. Tous ont été souvent notés. Parmi ces derniers, citons les cris du marchand d'encre, qui rappelait dans ses premières mesures

le début d'un chœur de *Fernand Cortez*; du marchand de fromages dépeint par Gouriet, beau vieillard à la figure fraîche et vermeille, à la voix de stentor, faisant sur le mot *fromage* une cadence de cinq à six minutes, et tout à coup, sur les dernières syllabes, renfonçant le son et le jetant de façon à faire trembler toutes les vitres; de la vieille marchande de chiffons du quartier des Écoles, dont Félicien David, après l'avoir écoutée avec surprise, disait : « Mais savez-vous que c'est charmant? Je vais retenir avec soin ce motif. Un grand air, commencé dans ce mouvement et dans cette harmonie, serait magnifique. »

D'autres allaient jusqu'à créer les paroles, — toute une strophe, parfois tout un petit poème, — sur lequel ils brodaient leur mélodie. Ce sont les cris de la Halle, dit-on, qui inspirèrent le grand chœur de *la Muette* à Aubert. J'imagine que Meyerbeer a écouté plus d'une fois en rêvant les harmonieuses discordances de ce carillon colossal. Halévy a pris le cri traditionnel de *Bell' bott' d'asperges*, pour en faire les quatre premières mesures de son grand air : *Quand paraîtra la pâle aurore*. Le cri est certainement l'un des plus anciens, et il n'a jamais varié. C'est en criant des asperges et de la laitue qu'avait débuté le ténor Lainez, qui fit les beaux jours de l'Opéra, pendant plus de trente ans, de 1773 à 1812. Il était fils d'un jardinier de Vaugirard, qui l'envoyait vendre chaque jour ses légumes à Paris. Un matin, Berton, directeur de l'Académie de musique, l'entendit et, frappé de la justesse comme de l'éclat de sa voix, il le demanda à ses parents et lui donna des maîtres. Dans *les Français peints par eux-mêmes*, Mainzer a spécialement étudié ces cris au point de vue musical; M. Kastner, membre de l'Institut, a fait de même, dans un savant in-4°, terminé par les *Cris de Paris*, « grande symphonie humoristique vocale et instrumentale en trois

parties : le matin, le jour et le soir, » à l'exemple, sinon à l'imitation de ce qu'avait déjà fait, trois siècles avant lui, maître Clément Jannequin. Castil-Blaze n'a pas manqué de s'en occuper aussi ; il a remarqué que la plupart de ces cantilènes de la rue reproduisent la tonalité du plain-chant, ce qui suffirait à prouver l'antiquité de leur origine.



Fig. 44. — Marchande de pommes. D'après Duplessis-Bertaux.

Un certain nombre de petits marchands de la rue sont devenus des personnages célèbres et ont légué leurs noms à la postérité, qui a plus ou moins accepté le legs. J'ai déjà été conduit à en citer quelques-uns dans le cours de ce chapitre. Ajoutons-y Jean Robert, marchand de *noir à noircir* sous la jeunesse de Louis XIV, dont le nom a été popularisé par les dessinateurs et les écrivains ; les bou-

quetières Babet et Marie, que je présenterai moins sommairement au lecteur, comme Jean Robert lui-même, dans le chapitre sur les figures de la rue, et deux autres bouquetières d'une célébrité différente : Louise Chabry, présidente de la députation, qui alla haranguer le roi dans ses appartements à Versailles, le 5 octobre 1789, et celle qui fut massacrée à l'Abbaye dans les journées de septembre; quelques marchandes de plaisir du dix-huitième siècle, spécialement celle qui donna le jour à la fameuse cantatrice M^{lle} Laguerre, la Signoret, que la marquise de Pompadour mit à la mode en faisant arrêter son carrosse devant elle pour goûter de sa marchandise et en lui adressant ces paroles : « Ton plaisir est fort bon, » et le père Tourniquet, mort dans les premières semaines de 1876.

Pendant la Révolution était installé sur la place de Grève un fameux débitant de tisane, qui désaltérait les patriotes pour un liard : « Sa fontaine, placée à poste fixe, était inépuisable, » écrit l'auteur du *Nouveau Paris*. « Un porteur d'eau, d'heure en heure, la remplissait. Le majestueux fontainier attirait tous les regards par son brillant costume. De larges galons d'or sur toutes les coutures de sa veste écarlate en augmentaient l'éclat, et quand d'un agile poignet il tournait d'un même coup trois robinets pour servir sept à huit buveurs à la fois, le bruissement des grelots qui pendaient à ses manches et qu'il secouait glorieusement en essuyant ses gobelets, s'entendait jusqu'au pont au Change. Enfin les jeunes filles qui venaient se désaltérer à sa fontaine se miraient en souriant dans la glace de son casque, dont les diamants multipliaient le soleil. » Qu'on dise encore que Mercier n'a pas le sentiment de la poésie!

Sous le règne de Louis-Philippe, quelques autres marchands de *tisane* atteignirent à la célébrité. Ce fut d'abord Labbé (fig. 46) qui, aux premières années de l'Empire,

se promenait encore avec sa fontaine, sa clochette, son chapeau orné d'une plume, devant le théâtre de la Porte-Saint-Martin, dont il semblait un appendice inséparable. « Labbé, » écrivait Edmond Texier en 1852, dans son *Ta-*



Fig. 45. — Marchande de mouton. D'après Carle Vernet. XIX^e siècle.

bleau de Paris, « jouit du privilège de désaltérer les gosiers dramatiques et autres. Il salue tous les artistes du théâtre, tutoie le machiniste, donne des poignées de main aux marchands de contre-marques, et a eu l'honneur de parler à M. Harel, un jour que le directeur passait sur le boulevard, donnant le bras à M^{lle} Georges, de monumentale mémoire. Labbé, retenu sous le péristyle du théâtre

par les devoirs de sa profession, ne peut naturellement assister aux représentations, mais il saisit dans la conversation des consommateurs des bribes de dialogues et des situations qui le mettent bien vite au courant des pièces représentées ; depuis plus de trente années qu'il est le Ganymède ordinaire des jeunes *titis* du paradis, Labbé est devenu de première force sur le répertoire. On comprendra facilement l'enthousiasme de notre marchand de coco pour l'art dramatique. Ses goûts l'appelaient sur les planches ; mais, son éducation négligée ne lui ayant pas permis d'aspirer à cette haute position, il a vécu autant qu'il a pu à côté du théâtre. Il a un chapeau de traître de mélodrame et des chaussons de lisière ; il est artiste par la tête, et marchand de coco par les pieds. »

Labbé avait un rival de célébrité dans la personne du père Gilbert, d'abord marchand de badines, et qui s'était fait une réputation par la manière dont il lançait, en l'agrémentant de fioritures, le cri classique : *Achetez des badines ! Battez vos femmes, battez vos habits pour un sou !*

« Le cri du père Gilbert n'était pas sans malice, on le voit, » dit M. Kastner ; « les dames de la Halle le trouvèrent séditionnel. Elles appréhendèrent au corps le mauvais plaisant et lui administrèrent une de ces corrections qu'on ménage fort peu aux mousses sur les bâtiments de l'État. » Le père Gilbert, à ce qu'il paraît, n'avait pas tenu compte de la leçon, et, devenu marchand de coco, il lui arrivait souvent, fâcheux empire de l'habitude ! au lieu de : *A la fraîche ! qui veut boire ?* de crier : *Battez vos femmes !*

De marchand de coco en marchand de coco, nous nous sommes laissé entraîner jusqu'à notre époque. Revenons maintenant sur nos pas pour esquisser la silhouette d'une des plus illustres marchandes de la rue, la belle Madeleine, qui vendait des gâteaux de Nanterre sous le premier Em-

pire et la Restauration. *Illustre* n'est pas trop dire, car, après Gouriet, M. Charles Yriarte et plusieurs autres chroniqueurs de la rue lui ont consacré des notices ; on a peint et gravé plusieurs fois son portrait ; elle figura au salon, on la voyait à l'étalage des peintres en miniature du Palais-Royal ; on la mit sur la scène, des poètes la célébrèrent



Fig. 46. — Labbé, marchand de coco. XIX^e siècle.

dans leurs vers, les petits journaux lui firent des mots. La belle Madeleine, comme elle s'appelait elle-même (au mépris de toute vérité, s'il faut en croire les historiens impartiaux), et comme l'appelaient aussi tous ses contemporains, si bien que cette épithète en était venue à faire partie de son nom, avait composé une petite chanson, que Gouriet a notée, pour crier sa marchandise :

C'est la bell' Mad'leine,
 C'est la bell' Madeleine
 Qui vend des gâteaux,
 Des gâteaux tout chauds.

Après quoi elle ajoutait un commentaire en prose :
 « Régalez-vous, Messieurs, Mesdames : c'est la joie du peuple. » Coiffée d'un bonnet de paysanne, en jupe courte, la croix d'or au cou, vive et toujours souriante, elle se tenait, avec son éventaire suspendu sur sa poitrine, contre la grille des Tuileries ou aux abords du Palais-Royal.

A la même époque, une marchande de pommes à physionomie rustique, du nom de Claudine, parcourait les rues de Paris, tenant d'une main un plateau rempli de fruits, de l'autre sa jupe à demi soulevée, et s'avavançait en dansant *la sauteuse* et en chantant sur une mesure très vive :

Encore un quartr'on, Claudine,
 Encore un quartr'on !

Il n'en fallut pas davantage pour la rendre fameuse. Pendant longtemps, elle était accompagnée d'un petit homme, moins âgé qu'elle et très proprement vêtu, qui entonnait d'une voix grave la chanson qu'elle continuait d'une voix aiguë. Quoique Claudine fût d'un âge et d'une figure qui ne s'accordaient guère avec cette histoire, ce personnage passait pour l'ancien magister de son village, en compagnie duquel elle s'était enfuie à Paris. Sans avoir atteint à l'illustration de la belle Madeleine, Claudine fut assez célèbre pour avoir tenté, elle aussi, le burin du graveur.

Sous la Restauration, un gros goutteux s'établissait dans les jardins, sur les places publiques, et, de gré ou de force, exécutait, avec son papier et ses ciseaux, les por-

traits de tous les promeneurs dont il pouvait saisir le profil. Le faiseur de silhouettes avait à Tivoli une petite cabane tendue de papier blanc, sur lequel étaient collées des découpures en noir qui faisaient l'effet d'ombres chi-

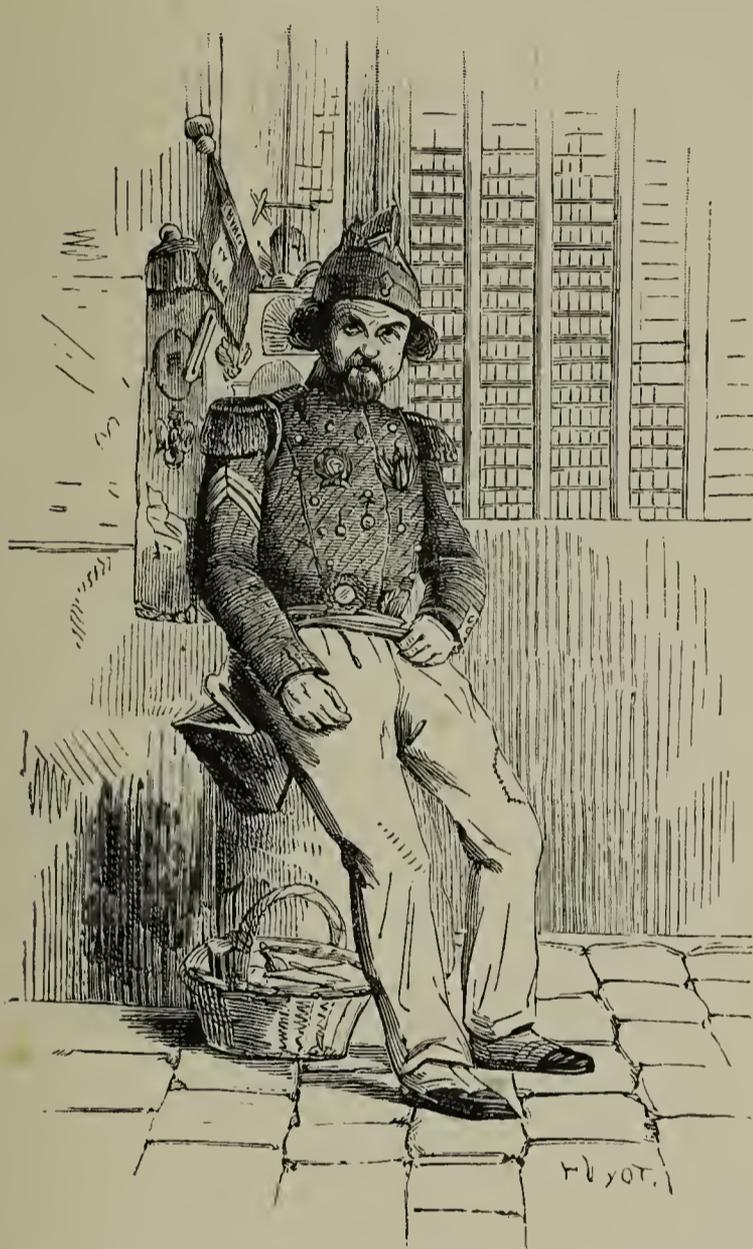


Fig. 47. — Le père Tripoli, polisseur de cuivre. XIX^e siècle.

noises, quand, le soir, il illuminait l'intérieur de sa guérite. Ce fut là qu'on le trouva mort.

Le père Tripoli, « fils de la Gloire, » polisseur de cuivre et astiqueur de buffleteries, a été, jusque vers le milieu du second Empire, l'une des physionomies intéressantes de la rue (fig. 47). On le rencontrait particulièrement aux

abords des corps de garde, des Invalides et de l'École militaire, toujours en uniforme, coiffé d'un bonnet de police ou d'un shako, le sac au dos, portant la moustache et la barbi-che, en tenue et prêt à passer l'inspection. Il vendait une poudre rose pour nettoyer les cuivres et, en guise d'enseigne, portait sur sa poitrine force boutons, plaques, grenades reluisant comme des soleils. Il aimait à causer de l'*autre* et à raconter ses souvenirs militaires, qui dataient de fort loin, car il prétendait avoir servi comme volontaire sous la première République et connu l'empereur simple officier. Il était en Égypte, à Austerlitz, à Waterloo, et ne tarissait pas dans le récit de ses souvenirs un peu confus, mais pleins d'enthousiasme patriotique. Quelques mauvaises langues avaient voulu jeter des doutes sur la nature et l'authenticité de ses services militaires, mais Tripoli méprisait ces calomnies impuissantes et jalouses; elles ne trouvèrent d'ailleurs jamais la moindre créance auprès des soldats, dont les gibernes étaient redevables à ses soins d'un éclat merveilleux, et qui lui contaient Sébastopol ou Solférino en retour du pont d'Arcole, non plus qu'auprès des tambours de la garde nationale, qui lui pardonnaient de leur faire concurrence, en buvant avec lui, sur le comptoir voisin, à la santé des *Frrrançais!*

Tripoli, fils de la Gloire, est à peu près le dernier des industriels parisiens, en dehors des catégories auxquelles nous avons consacré des chapitres spéciaux, qui ait atteint à la célébrité.

Nous ne pénétrons pas, à la suite de Privat d'Anglemont, dans le domaine fantastique des métiers inconnus. On sait quelles découvertes bizarres a faites, en parcourant les sous-sols de l'industrie parisienne, ce fureteur que rien ne rebutait dans ses recherches : c'est grâce à lui, mais à lui seul, que des types comme ceux du fabricant d'asticots et de crêtes

de coq, du boulanger en vieux, du peintre de pattes de dindon, du berger en chambre, sont devenus fameux ; mais on n'en sait que ce qu'il en a dit, et, en admettant même que ce peintre de la bohème industrielle n'ait pas enchéri sur la réalité, ils ne sont point de notre compétence, puisqu'ils n'ont point conquis leur renom au grand jour de la rue.



Fig. 48. — *Chevaux pour les enfants!* D'après Boitard. XVIII^e siècle.

CHAPITRE II.

TYPES ET PERSONNAGES CÉLÈBRES DES RUES DE PARIS.

Si nous nous proposons de remplir en son entier le vaste cadre ouvert par ce titre, un volume entier aurait peine à suffire à la tâche. Commençons donc par délimiter nettement le sujet, en excluant les farceurs, les charlatans, les saltimbanques, les chanteurs en plein air, les industriels et petits marchands nomades, bref, tout ce qui rentre dans une des catégories spéciales déjà traitées.

En dehors de ces catégories, il existe un grand nombre de figures populaires qui échappent, par leur variété infinie, à toute classification, mais qui ont pour centre et pour lien la rue. Nous allons essayer de réunir en galerie ces physionomies éparses. Avons-nous besoin d'ajouter que, même dans ces limites, nous n'avons aucunement la prétention d'être complet? Il est impossible de l'être en un sujet aussi fourmillant et dont les frontières demeurent tellement vagues et flottantes, qu'on peut toujours, à volonté, les rapprocher ou les élargir.

I.

Il nous paraît difficile de remonter plus haut que le seizième, ou, tout au plus, le quinzième siècle. Au delà, nous marcherions dans les ténèbres, et notre récolte serait bien maigre, à moins de nous arrêter à des personnages comme sainte Geneviève, dont la popularité fut telle dans Paris,

sauvé par elle de la famine et protégé contre les terreurs de l'invasion des Huns, que la foule la suivait partout en la bénissant ; comme le philosophe Abeilard, devenu si célèbre par son enseignement, que « la foule des rues, jalouse de le contempler, s'arrêtait sur son passage », écrit son biographe, M. de Rémusat, et que, « pour le voir, les habitants des maisons descendaient sur le seuil de leurs portes, et les femmes écartaient leurs rideaux, derrière les petits vitraux de leur étroite fenêtre » ; ou enfin comme maître Albert le Grand qui, lorsqu'il vint professer à l'Université de Paris, réunit une si grande multitude d'élèves autour de sa chaire, qu'il dut la transporter en plein air, sur la place qui, aujourd'hui encore, s'appelle de son nom place Maubert.

Mais de pareils noms sont trop graves pour que le respect nous permette de les comprendre dans notre musée pittoresque.

Dès nos premiers pas, nous rencontrons les fous en titre d'office, êtres difformes et grotesques, presque toujours des nains, vêtus de pourpoints tailladés aux couleurs voyantes, coiffés du bonnet aux longues oreilles et agitant la marotte, leur attribut essentiel et caractéristique (fig. 49). Ce n'étaient pas seulement les rois, mais aussi les grands seigneurs, quelquefois même les évêques, qui possédaient des fous en titre d'office : les uns simples idiots, avortons contrefaits ou grimaçants dont on s'amusait comme d'un jouet, comme d'un chien, d'un singe ou d'un perroquet ; les autres, espèces de philosophes badins et cyniques, aux réparties mordantes, aux épigrammes hardies, auxquels tout était permis sous le couvert de leur titre et de leur costume.

Plusieurs passages de nos vieux conteurs prouvent que les fous couraient souvent la rue et nous les montrent mêlés à diverses scènes populaires. Était-ce un fou de cour que ce

Seigni Joan dont Rabelais nous conte une anecdote si souvent répétée, en le qualifiant de « fol insigne de Paris, bisaïeul



Fig. 49. — Fou en titre d'office, miniature d'une Bible en françois du XV^e siècle.

de Caillette » ? Ce devait être, du moins, un fou en titre d'office, puisqu'il portait la marotte. On sait par quel jugement, digne du roi Salomon, Seigni Joan débouta de sa ré-

clamation saugrenue un rôtisseur du Petit-Châtelet qui voulait faire payer à un *faquin* la fumée du rôti dont il avait assaisonné son pain. Par-devant le cercle des badauds rassemblés, maître Seigni Joan ordonna au faquin de tirer de sa gibecière un tournois Philippus et le fit sonner avec sa marotte sous le nez du rôtisseur, en décidant avec gravité que la fumée du rôti était dûment payée par le son de l'argent (fig. 50).

Nous ne nous arrêterons pas à Caillette, ni à Triboulet, fous de Louis XII et de François I^{er} ; ni à Brusquet, bouffon non moins illustre, dont les bons mots et les bons tours, plus ou moins authentiques, ont excité l'admiration de Tabourot, l'auteur des *Bigarrures*, de G. Bouchet, l'auteur des *Serées*, et de Brantôme ; ni à Sibilot, le fou d'Henri III ; ni à l'Angely, le fou du prince de Condé et de Louis XIII ; ni à quelques autres bouffons d'ordre secondaire. Mais nous nous arrêterons davantage à maître Guillaume et à Mathurine, moins généralement connus, et qu'on surprend plus d'une fois, dans nos vieilles chroniques, donnant la comédie en plein vent.

Maître Guillaume avait succédé à Chicot, illustré par Alexandre Dumas, comme fou d'Henri IV, à peu près à l'époque où celui-ci conquerrait définitivement son trône. Ses saillies étaient fort appréciées par le cardinal Du Perron, qui s'est fait son historiographe dans le *Perroniana*, et l'avaient rendu tellement populaire, que son nom était passé en proverbe, et qu'on prit l'habitude de lui attribuer sans cesse des mots qu'il n'avait jamais dits et des écrits dont il n'était pas l'auteur. Le nombre des opuscules satiriques, des libelles et *pasquils* plus ou moins hardis ou facétieux qu'on a fait courir sous le nom de maître Guillaume, surtout après sa mort, est très considérable. Il débitait lui-même par les rues des plaquettes et feuilles volantes, comme celle dont parle

l'Estoile à la date du 18 avril 1609 : « Maistre Guillaume vendoit ce jour, sur le pont Marchant, la permission octroyée par lettres de Sa Majesté au capitaine Marchant pour la construction et parachèvement dudit pont. Ce placard de maistre Guillaume est d'une feuille imprimée, où la moitié, pour remplir la feuille, est de guilleminerie, c'est-à-dire de glose et invention de ce grand personnage, qui me l'a vendue ung sol, comme aux autres. » L'Estoile parle encore ailleurs de cette habitude qu'avait maître Guillaume de colporter par les chemins des fadaïses et balivernes de son cru, ou mises sous son nom : « J'ai baillé ce jour (16 septembre 1606) à maistre Guillaume, de cinq bouffonneries de sa façon, qu'il portoit et distribuoit lui-même, cinq sols, qui ne valent pas cinq deniers, mais qui m'ont fait plus rire que dix sols ne valent. »

C'est là sans doute ce qui donna l'idée de lui attribuer tant d'opuscules facétieux.

Maître Guillaume, ex-apothicaire du Louviers, frappé à la tête, lors de la prise de cette ville sur les ligueurs en 1591, d'un coup de pertuisane qui accrut ses dispositions à la folie, était devenu à Paris le jouet du populaire, spécialement des pages et des laquais, « ces fléaux du genre humain, » comme dit Scarron, que « le diable s'amusaît à créer pendant que Dieu créait les anges, » disait maître Guillaume lui-même. Entre eux et lui, c'était une guerre à mort. Il répondait à leurs niches et à leurs quolibets par des coups de bâton et ne sortait jamais sans cacher sous son habit un cotret gros et court, qu'il appelait son *oisel*, et dont il les assommait, tout en criant au meurtre à pleine voix.

Plusieurs écrits satiriques ont également été publiés sous le nom de Mathurine, qui n'était pas moins populaire que celui de maître Guillaume. On dit que lorsque Henri IV, en 1594,

prit enfin possession du Louvre, il vit accourir à lui, en entrant dans le palais, la folle Mathurine, qui n'avait pas quitté la demeure royale et qui venait en saluer le nouveau maître. Elle appartint surtout à la reine Marie de Médicis. Il en est souvent question dans le *Journal* de Jean Héroard, où on la voit en rapports familiers avec le petit dauphin, qui devait être Louis XIII. Elle ne se gênait pas davantage avec Henri IV, qui la faisait quelquefois dîner avec lui pour s'en amuser (1).

C'était une pauvre créature naturellement folle aux trois quarts (elle avait été guérie, dit Tallemant des Réaux, mais imparfaitement) et à qui l'on passait beaucoup de choses. Quoiqu'elle reçût une pension de la cour et qu'elle trouvât moyen de vendre sa protection, ce qui lui permit de faire très bien élever son fils, qui acquit une brillante réputation de joueur de luth, sous le nom de Blanc-Rocher, elle s'habillait comme un Carême-prenant. On la voyait aussi courir les rues en costume d'amazone, avec le chaperon, l'épée et le pourpoint. Son accoutrement, sa laideur, ses manières et sa figure bien connue attroupaient le monde : « Passant par les rues », lui fait dire l'auteur d'une plaquette contemporaine, *les Essais de Mathurine*, « les enfants clabaudent après moi : « Aga, Mathurine la folle ! »

Vers la même époque aussi, c'est-à-dire en 1590, pendant le siège de Paris, une pauvre femme nommée Claudine, épouse d'Antoine Piat, potier, très belle et dans la fleur de l'âge, « étant devenue folle de l'appréhension des temps et de la misère commune, couroit les rues de Paris, et cepen-

(1) Sur ces licences de Mathurine, on peut voir le *Journal* d'Héroard (9 juin 1604) ; le *Journal* de l'Estoile (19 septembre 1596), etc. Quand le roi fut frappé par Châtel, il crut d'abord que c'était Mathurine, et s'écria : « Au diable la folle ! elle m'a blessé » ; ce qui semble indiquer que Mathurine poussait parfois les privautés envers Henri IV jusqu'aux coups inclusivement.



Fig. 50. — Seigni Joan et le rôtisseur du Petit-Châtelet. D'après le tableau de M. Comte, 1863.

dant chantoit des psaumes continuellement, faisoit les plus belles et ardentés prières à Dieu qu'il étoit possible ; ... toutefois, disoit une infinité de folies, crioit après les moines, les reprenant de leurs vices ; taxoit les idolâtreries et superstitions (dont elle étoit souvent battue et fouettée), disant qu'elle avoit vu un grand homme au ciel, tenant un coutelas, qui lui avoit dit qu'elle allât dire à M^{me} de Montpensier qu'elle ne se fardât plus et au légat qu'il fît la paix. »

Quelques années après, en 1605 et 1606, Claudine étoit remplacée dans les rues de Paris par un « fol de Béarnois », qui alloit haranguer le peuple dans tous les carrefours contre les huguenots. L'Estoile n'a pas manqué de recueillir aussi dans sa galerie la bizarre figure de ce prédicateur en plein vent, dont toutes les menaces de fouet et de prison (car on craignoit qu'il n'excitât des soulèvements dans la foule) ne pouvoient contenir le zèle. Il continua longtemps à battre le pavé, mais le chroniqueur ne nous apprend pas ce qu'il devint ensuite (1).

Les rues de Paris abondaient alors en originaux de tout genre. Maître Pierre Dupuis, « archifol en robe longue, » ainsi que l'appelle Bruscambille dans ses *Paradoxes*, « perclus d'esprit, » dit Régnier qui a prononcé en courant, dans sa sixième satire, le nom de Pierre Dupuis comme celui d'un personnage assez connu pour que tous ses lecteurs saisissent l'allusion au vol, arpentait la ville du matin au soir, en jaquette grise, un de ses pieds chaussé d'un chapeau en guise

(1) Le *fol de Béarnois* eut des successeurs. Lagniet a représenté l'un d'eux, qui devoit être un perruquier, en inscrivant au-dessous de son passage le quatrain suivant :

Laissant ses peignes et outils,
Ce prédicateur lunatique
Transporté d'un zèle bachique
Prêche les grands et les petits.

de soulier. Nicolas Joubert, sieur d'Angoulevant, lequel se qualifiait prince des Sots et se montrait plus glorieux de ce titre que le roi du sien, était une personne illustre et considérable en son genre. Le jour du mardi gras, il faisait la joie de Paris en prenant la tête du défilé grotesque des Sots et des Enfants sans Souci, tant que cette promenade ne fut pas défendue, et en entrant par la grande porte du théâtre de l'Hôtel de Bourgogne. Dans le procès qu'il soutint contre les comédiens qui voulaient lui contester ce privilège, il faut citer surtout le plaidoyer prononcé un jour de mardi gras, ainsi qu'il convenait, par son avocat, maître Nicolas Peleus. Il traita son client tout à fait sans façon, avouant qu'il « étoit né et nourri au pays des grosses bêtes, que c'étoit une tête creüse, une coucourde éventée, vide de sens comme une cane, un cerveau démonté », le reste à l'avenant ; mais il gagna son procès, et c'était le principal.

Angoulevant se croisait dans les rues de Paris avec un personnage qui se qualifiait l'*Archi-Sot*, pour se mettre au-dessus de lui et lui disputer la principauté dont celui-ci était si jaloux. Un poète du temps a chanté la lutte entre le Prince des Sots et l'*Archi-Sot*, et il décrit ce dernier en vers dignes du sujet :

Il a, premièrement, les sourcils retirés,
 Les yeux plus que les chats et les fous égarés,
 Le front noirement jaune, où la crasse s'écaille, ...
 Le rire aussi plaisant comme est une grimace
 D'un petit marmiton que son maître menace,
 Le nez long et petit, par le bas raccourci, ...
 Ridé par tous endroits, comme les fruits de Tours
 Qu'on fait, pour conserver, cuire dedans les fours,
 Farineux et cendreaux comme ces vieilles figues
 Dont tous les Provençaux se rendent si prodiges
 Sur le port de Marseille, ou cent fois plus vilain,
 Flétri, crasseux, ridé, que n'est un parchemin
 Qui, depuis trois cents ans, rôde les auditoires
 Des sédentaires cours et des ambulatoires...

Il porte assez souvent un bas d'étame gris,
 Un manteau de vinaigre...
 Lorsqu'il a quelquefois son chapeau sur l'oreille,
 Il s'écoute marcher et se mire à merveille ;
 Il retourne la tête, et, de trois en trois pas,
 Pour regarder ses pieds, porte ses yeux en bas,
 Quand il a bien marché d'un côté de la rue,
 Regarde son chapeau et, de deux en deux tours,
 Le montre à ses amis du côté du velours ;
 Se panade à plaisir...

Une des pièces dirigées contre le Prince des Sots : la *Surprise et fustigation d'Angoulevant*, « par l'archi-poète des Pois pilés » (on voit que M. Gagne a eu des précurseurs), est adressée « au comte de Permission ». Encore un nouvel original de la rue, et plus curieux peut-être que les précédents.

Bluet d'Arbères, lequel prenait le titre de *comte de Permission*, était un bizarre personnage qui avait été jadis au duc de Savoie, et qui, vêtu de *boccadin incarnadin*, la plume au chapeau, l'épée au flanc, le poignard à la ceinture, colportait, comme maître Guillaume, des *baliverneries* pour vivre. Sur les feuilles volantes ou les livrets d'une douzaine de pages, souvent illustrées de bois grossiers, qu'il débitait à tout passant, il y avait des sentences, des prières, composées, ou du moins signées par lui, en galimatias amphigourique et presque inintelligible. Il n'avait pas publié moins de cent quatre-vingts de ces morceaux, précieusement numérotés dans l'ordre de leur impression. Quand il en eut un nombre respectable, il en forma un recueil, qu'il publia en l'an 1600, sous ce titre prolix que je copie en entier, parce qu'il donne une idée du personnage, mieux que tout ce que l'on en pourrait dire :

Recueil de toutes les œuvres de Bernard Bluet d'Arbères, comte de Permission, chevalier des ligues des treize cantons

suisses, et ledit comte de Permission vous avertit qu'il ne sait ni lire, ni écrire, et n'y a jamais appris, mais par l'inspiration de Dieu et la conduite des anges, et pour la bonté et miséricorde de Dieu; et le tout sera dédié à haut et puissant Henri de Bourbon, roi de France, grand empereur Théodose, premier fils de l'Église, monarque des Gaules, le premier du monde par la grâce, bonté et miséricorde de Dieu; le premier jour de mai 1600.

Ces extravagances, devenues rarissimes, sont fort recherchées des amateurs, qui se les disputent au poids de l'or et dont le grand désespoir est de ne pouvoir les réunir toutes. Un recueil très incomplet est monté à 500 francs en 1816, à la vente de Mac-Carthy; à quel prix monterait-il maintenant?

Bluet d'Arbères ne se contentait pas de vendre ses productions sur le Pont-Neuf, il les distribuait aussi dans les maisons et en faisait des présents aux grands personnages dont il voulait provoquer les générosités : « En a été imprimé 2,000 et ont été tous donnés, » nous apprend-il lui-même en une note de son *Premier livre d'Oraison*; « il n'en reste que 12. » Il a pris soin de supputer fort minutieusement les profits de ce petit commerce, en dressant, dans l'un de ses livrets, la liste, fort récréative, des libéralités qu'il a reçues. En tête doit figurer le souverain, qui lui donnait 100 livres de gages, sans préjudice des cadeaux particuliers; mais on y trouve aussi Jacques Le Roy et son don : « 2 écus et une rame de papier; » M. de Créqui, « 4 écus 1/2 en cinq fois; » M. de Beauvais-Nangis, « un bas de chausse de soie »; M. de Cenamy, « une bouteille d'huile pour sa salade »; un grand seigneur de la cour, pour une pistole fausse, etc. Tout compte fait, et en retranchant sans doute la fausse pistole, le comte de Permission, que sa folie n'empêchait pas de calculer exac-

tement et même de tirer double mouture d'un même sac, finit, en récapitulant les dons de ses Mécènes, par trouver un total de 4,000 écus.

S'il faut en croire le *Tombeau et Testament de feu Bernard de Bluet d'Arbères*, le comte de Permission serait mort en 1606 : apprenant que la peste faisait de grands ravages, il résolut de désarmer la colère de Dieu par la prière et par un jeûne complet de neuf jours. Le soir du sixième jour, s'étant rendu au cimetière Saint-Étienne, il y tomba en faiblesse et y rendit l'âme. Ce trait final est touchant dans sa folie et prouve que le pauvre homme était capable de dévouement (1).

Sous Louis XIII et pendant les premières années du règne de Louis XIV, les rues de Paris ne chômèrent pas plus de figures pittoresques que sous Henri IV. Le savant mathématicien Vaulesard, avec son chapeau graisseux, son pourpoint sans un bouton, « ses souliers éculés, » dit Naudé, « ses chausses trouées, son linge noir comme la cheminée, sa barbe de côté, son nez ensanglanté, ses mains crasseuses, » croisait Maillet, le *poète crotté*, squelette vêtu de haillons, en contemplation devant les rôtisseries de la rue de la Huchette, avec sa mine austère, ses yeux hagards, ses cheveux en désordre, sa taille haute et convexe, ou le parasite Montmaur, passant à cheval et piquant des deux en voyant l'aiguille de l'horloge voisine marquer midi. Cyrano de Bergerac, son long nez au vent et sa grande rapière lui battant les jambes, donnait une poignée de main au capitaine d'Artagnan, et regardait en haussant les épaules le peuple des

(1) Le comte de Permission ne nous appartenait qu'en sa qualité de personnage courant les rues. Nombre d'érudits et de bibliographes se sont longuement occupés de lui. Pour les renseignements sur ses œuvres, il faut surtout lire Ch. Nodier (*Bulletin du bibliophile*, de nov. 1835); P. Lacroix (*Ibid.*, 1858 et 1859); O. Delepierre, *Histoire littéraire des fous*, 1860, in-8°; J.-C. Brunet, *Manuel du libraire* etc.

Frondeurs s'attrouper en tumulte autour de Broussel et du coadjuteur.

Neufgermain (fig. 51), le « poète hétéroclite de Monseigneur, frère unique de Sa Majesté », avec sa grande *barbasse* et son épée au côté, comme un gentilhomme qu'il était, rencontrait au Cours Dulot en domino noir à languettes, en soutanelle de même couleur et en bottes troussées, demandant l'aumône aux gentilshommes pour aller boire et se laissant donner des croquignoles à un sou pièce. Ces deux illustres confrères en Apollon se reconnaissaient au passage et s'arrêtaient l'un l'autre pour se réciter réciproquement : celui-ci, son dernier sonnet en bouts-rimés ; celui-là sa pièce à Godeau, dont chaque vers, suivant l'usage de l'auteur, se terminait par une syllabe du nom du destinataire. Le bonhomme Rangouze, portant d'un air affairé à quelque grand personnage un exemplaire de ses *Lettres héroïques*, composé de feuillets sans pagination, qu'il pouvait toujours arranger de telle sorte que le volume commençât par la lettre adressée au gentilhomme dont il visait la bourse et eût l'air d'avoir été fait spécialement pour lui, heurtait au passage le poète Sibus, maigre, chétif, vêtu d'habits râpés, rasant les murs, faisant de grands détours pour éviter les rues où demeuraient ses créanciers, et gagnant le Pont-Neuf pour y aller vendre aux Orphées de la Samaritaine ou chanter lui-même *incognito* quelque méchant couplet de sa façon.

Et cependant, parmi les petits marchands ambulants qui parcouraient la ville du matin au soir, le peuple s'attachait en riant aux pas d'un crieur de *noir à noircir*, fagoté de la façon la plus pittoresque et annonçant sa marchandise, qui n'était guère pour lui qu'un prétexte, avec force quolibets, gausseries et chansons : « C'est Jean Robert, » se disaient les badauds l'un à l'autre. Jean Robert était devenu un personnage populaire, une célébrité de la rue. On lui

prêtait des traits fictifs et des mots apocryphes, comme à Mathurine, à maître Guillaume, à Brusquet; comme un peu plus tard, dans une autre sphère sociale, au maréchal de Roquelaure. Les anecdotes facétieuses dont Jean Robert était le héros plus ou moins authentique ont laissé trace dans le *Chevræana* et dans une rarissime estampe de Jacques La-



Fig. 51. -- Louis de Neufgermain, poète; d'après Brebiette.

gniet, dont l'œuvre est si précieux pour l'étude des mœurs familières et de la vie en plein vent au dix-septième siècle. Bien plus, témoignage éclatant de sa popularité, Jean Robert, s'il fallait en croire un érudit historien de Paris, aurait donné, dès le règne de Louis XIV, son nom à une rue, qui ne l'a perdu qu'en 1851; mais nous avouons n'oser accueillir cette flatteuse hypothèse, et regarder comme beaucoup plus vrai-

semblable, avec M. Louis Lazare et autres, que cette rue ait été baptisée par un simple propriétaire.

Le marchand de cirage avait fini par devenir un type symbolique, et son nom était, pour ainsi dire, passé en proverbe, comme ceux de Guéridon, de Jacqueline, de la Martingale, de la Guimbarde, etc., à peu près à la même époque (1). Dans la collection Fontette, à la date de janvier 1649, au-dessous du portrait satirique du capitaine Picart, à la fois capitaine, lieutenant, sergent, caporal et anspessade dans les milices de la Fronde, représentant typique du bourgeois parisien, opposant et batailleur, qui figure déjà en 1623 dans les *Estats tenus à la Guernouillière*, sous le nom de *Capitaine général des guerres de Paris*, nous avons vu une estampe de Ganière, représentant *Jean Robert enrôlé à la guerre de Paris*. Jean Robert est évidemment ici comme le synonyme de Jacques Bouhomme, le symbole et la représentation du petit peuple parisien. Courbé, sale, piteux, vêtu de loques, il est lamentable à voir avec son long nez morveux, son grand fentre à plumet déchiqueté, et tout son attirail militaire, la flamberge dans laquelle il s'embarrasse les jambes, l'énorme mousquet sur l'épaule et la fourche à la main, dont il se sert comme d'une caune (fig. 52).

Si nous voulions aborder maintenant la grouillante fourmilière des bohémiens, des gueux et mendiants, soldats plus ou moins authentiques revenus estropiés de la guerre, hôtes de la Cour des Miracles, qui chaque matin débordaient de leur repaire sur la grande ville comme un flot immonde, nous serions bien vite submergés. Lagniet a pourtraicturé tout au long, dans ses *Vies des gueux*, cette pouilleuse armée de cagous, marcandiers, millards, rifodés, galots, coquil-

(1) Sur ces personnifications burlesques de types populaires, on peut voir une longue note dans le deuxième volume de nos *Contemporains de Molière*, p. 235-236.

lards, malingreux, piêtres, orphelins, convertis, sabouleurs, hubins, polissons, drilles, narquois, francs-mitoux et courtants de boutanche.

Qu'on nous permette seulement de rappeler en quelques



Fig. 52. — Jean Robert, marchand de noir à noircir. D'après Gérard Audran.
XVII^e siècle.

lignes le gracieux souvenir de la Esmeralda du dix-septième siècle, de cette Liance ou Léance, dont Tallemant des Réaux nous a tracé le portrait et conté sommairement la vie : « C'est une grande personne, » dit-il, « qui n'est ni trop grasse, ni trop maigre, qui a le visage beau et l'esprit vif ; elle danse admirablement. Si elle ne se barbouillait point,

elle serait claire-brune. Au reste, quoiqu'elle mène une vie libertine (vagabonde, sans règle), personne ne lui a jamais touché le bout du doigt. » Elle portait un poignard à la ceinture, dont elle faillit un jour frapper Benserade pour un geste indiscret. M^{me} la Princesse et beaucoup de grands personnages s'intéressaient à Liance. On la fit peindre par Beaubrun, et Gombauld composa pour elle des vers. Le *Chevræana* en parle avec plus d'enthousiasme encore que Tallemant des Réaux : « La première fois que la fameuse Léance, Égyptienne de Châtellerault ou de Chartres (Tallemant dit : de Fontenay-le-Comte), fut vue à Paris, elle fit un bruit extraordinaire, parce qu'elle n'avait alors que seize ans, que les traits de son visage étaient réguliers, qu'elle avait les yeux brillants, les dents admirables, la taille grande et qu'elle dansait parfaitement bien. Les plus illustres familles de la robe l'envoyaient chercher, et toutes les dames lui donnaient la main pour apprendre d'elle leur bonne aventure. Les peintres eurent la curiosité de faire son portrait et de l'étaler, et tous nos poètes, sans en excepter les plus sérieux et les plus célèbres, firent pour elle des stances, des élégies ou des madrigaux. » Chevreau lui-même en composa quatre; et il en cite un, qui débute naturellement par ce vers :

Beau chef-d'œuvre de la nature...

On lui faisait des offres brillantes pour la retirer d'un genre de vie et d'une société où elle devait se trouver mal à l'aise: mais elle n'y voulut pas entendre : « Sans ma danse, disait-elle, mon père, ma mère et mes frères mourraient de faim. » Enfin, ajoute Tallemant, « on la maria à un des mieux faits de la troupe. Ce faquin s'amusa avec quelques autres à voler par les grands chemins, et fut

amené prisonnier à l'Abbaye, au faubourg Saint-Germain. Elle sollicita de toute sa force et de telle façon que le roi envoya quérir le bailli, qui lui fit voir les charges. Le roi dit à Liance et à ses compagnes : « Vos maris ont bien la mine d'être roués. » Ils le furent, et la pauvre Liance, depuis ce temps-là, a toujours porté le deuil et n'a point dansé. »

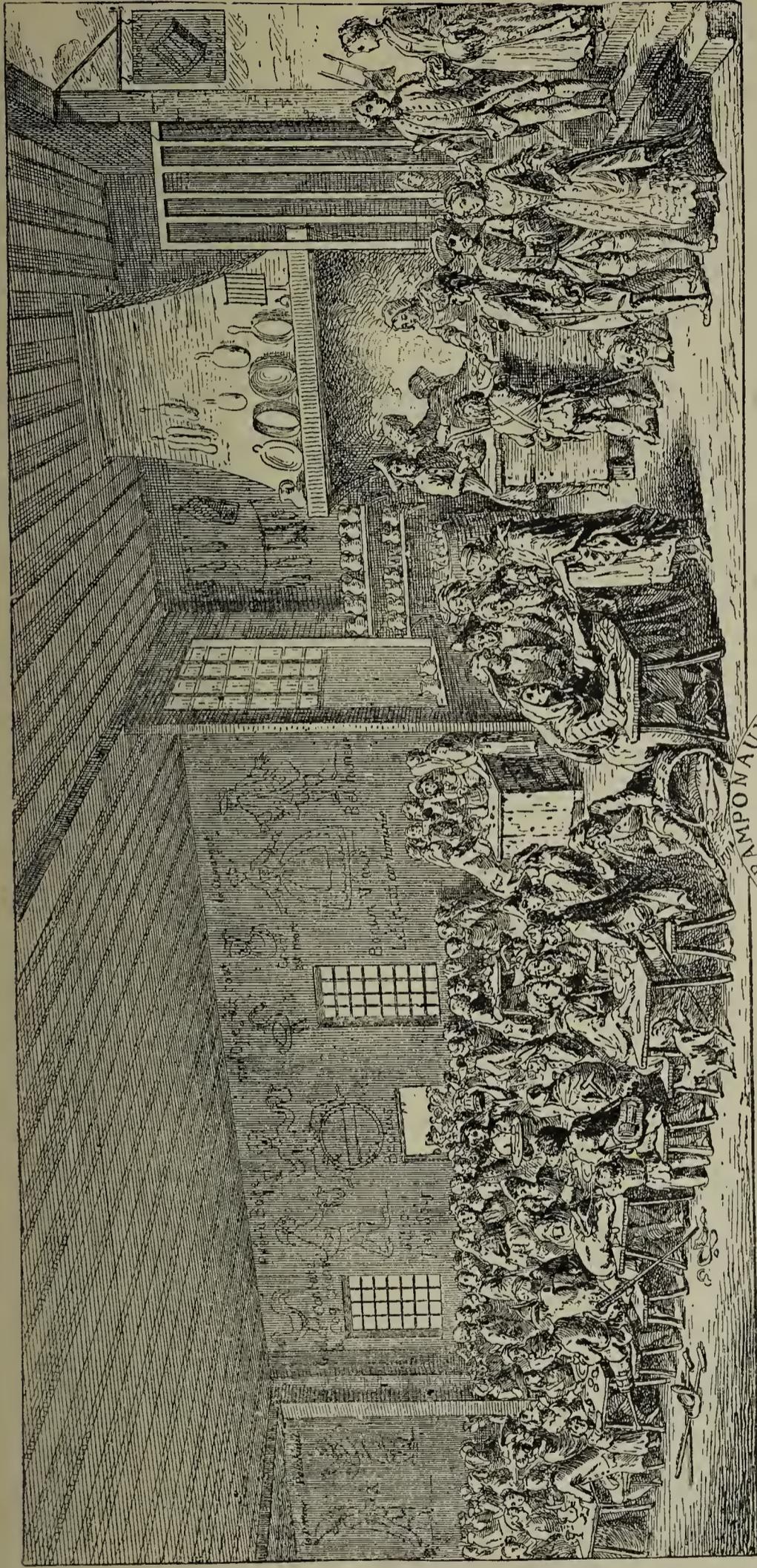
Liance n'est pas, à proprement parler, une figure de la rue, et les dernières années du règne de Louis XIV étaient peu appropriées à ce genre de célébrités vagabondes et familières. Est-ce au règne de M^{me} de Maintenon ou à celui de Philippe d'Orléans que se rapporte la citation suivante? Du Coudray, en parlant de la rue du Puits-l'Hermite, écrit dans ses *Nouveaux Essais sur Paris* : « C'est par corruption que le peuple l'appelle ainsi ; on doit dire : *Puits de l'Hermite*. Voici l'anecdote que nous tenons d'une personne respectable : cet hermite couroit les rues, couvert d'un sarrau de toile en hiver et de peau d'ours en été, ceint d'une grosse corde, une main armée d'un long fouet, et de l'autre portant un crucifix de bois. Dans cet équipage, suivi d'une foule de peuple qui commençoit à l'admirer, il déclamoit contre le débordement des mœurs, prêchoit la pénitence, annonçoit la fin du monde, et paroissoit toujours fort animé contre les chiens, qu'il frappoit impitoyablement de son long fouet dès qu'il en rencontroit quelques-uns. » Si du Coudray avait pris la précaution de nommer sa personne respectable, il eût donné plus d'authenticité à cette anecdote, qui paraît un peu sujette à caution, d'autant plus que, d'après d'autres historiens de Paris, le nom de la rue du Puits de l'Hermite viendrait d'un tanneur appelé Adam l'Hermite.

C'est en 1783 que du Coudray écrivait cela, ce qui semble assigner comme date à cet ermite les premières années

du dix-huitième siècle, nouvelle invraisemblance. On comprend la Claudine du temps de la Ligue; on ne comprend guère un ermite parisien se mêlant de provoquer des attroupements sous la Régence, ou même sous Louis XIV, avec un lieutenant de police tel que d'Argenson.

Nous pourrions trouver quelques figures de la rue plus authentiques au début du règne de Louis XV, et particulièrement, dans des genres bien opposés, parmi les *Mississippiens* et les convulsionnaires du cimetière Saint-Médard. Qu'il nous suffise de rappeler, sans y appuyer plus que de raison, les laquais Languedoc et Maniquez Roux, qui, enrichis en un tour de main par la banque de Law, s'entendaient souvent appeler de leurs noms de valets par leurs amis de la veille, quand ils passaient en carrosses dorés dans leur luxe de parvenus; ce savetier de la rue Quincampoix trônant dans son échoppe, où il gagnait plus de 200 livres par jour, rien qu'en tenant une table et une écritoire à la disposition des agioteurs; surtout ce bossu avisé et goguenard qui se fit une fortune de 50,000 écus, en parcourant sans cesse les groupes, pour prêter sa bosse en guise de pupitre à tous ceux qui voulaient conclure un marché séance tenante.

« En 1742 », écrit Mercier, « on vit à Paris un hardi mendiant qui, dit-on, avait du génie, de la force dans les idées et dans l'expression. Il demandait publiquement l'aumône, en apostrophant ceux qui passaient, et faisant de vives sorties sur les différents états, dont il dévoilait les ruses et les friponneries. Ce nouveau Diogène n'avait ni tonneau ni lanterne. On appela son audace *effronterie* et ses reproches des *insolences*. Il s'avisa un jour d'entrer chez un fermier général avec son habillement déchiré et crasseux, et de s'asseoir à sa table, disant qu'il venait lui faire la leçon et reprendre une portion de ce qui lui avait été enlevé. On ne



*Au sein de la paix, goûter le plaisir
 Chez soi s'amuser dans un doux loisir
 Oï bien chez Mugny s'aller divertir
 C'étoit la vicille méthode.*

a Paris rue s^{te} Hyacinthe dans la maison de st. Servillès. Ecrivain

*Lon voit aujourd'hui courir nos Badaux ;
 Sans les acheter quitter leurs travaux ;*

*Pourquoy ? c'est qu'ils vont chez Mons Ramponneau
 Voila la Taverne a la mode.*

Avec Permission de M le Lieutenant General de Police.



Fig. 53. — Le cabaret de Ramponneau.

goûta point ses incartades, et... il fut arrêté et mis en prison. »

Un peu plus tard, le fameux cabaretier Ramponneau, qui tenait aux Porcherons la guinguette du *Tambour royal*, atteignit à la popularité la plus éclatante. Il abreuvait la populace de tous les faubourgs, au prix de trois sous et demi la pinte, et fut le vrai fondateur de la Courtille. Son nom, plus connu mille fois de la multitude, dit Mercier, que celui de Voltaire ou de Buffon, était passé en proverbe et, grâce à la foule qui envahissait, le dimanche surtout, l'enceinte sans cesse élargie de son cabaret, et que réjouissaient sa corpulence rubiconde, sa verve triviale et ses lazzi ; grâce aux grands seigneurs et aux grandes dames qui aimaient à venir s'y mêler *incognito* à la multitude ; aux estampes, aux caricatures, aux chansons, aux pamphlets qui multipliaient son image et répétaient le nom de son cabaret et le sien à tous les échos ; grâce aussi à la fantaisie qui lui prit un jour, mais dont il se repentit à temps, de vouloir monter sur la scène pour rivaliser avec Volange, le futur créateur des *Janot*, et avec Taconnet, le roi des savetiers de théâtre, — deux autres figures populaires de l'époque, — sa personne n'était guère moins connue que son cabaret (fig. 53).

La grande célébrité de Ramponneau date à peu près du milieu du siècle, et c'est aussi l'époque où la *Muse limonadière* et le perruquier maître André s'élevèrent également à la gloire. Au sortir de la guinguette du *Tambour royal*, il arriva maintes fois aux beaux esprits ou aux grands seigneurs, au duc de Penthièvre ou à Piron, à Grimm, à Favart, à Sedaine, comme au duc de Gesvres ou au maréchal de Richelieu, de compléter leur tournée en passant par la rue Croix-des-Petits-Champs, au comptoir du café Allemand, où trônait la belle M^{me} Bourette, qui tenait sa cour au milieu des demi-tasses, et qui correspondait en prose ou

en vers avec Voltaire et le roi de Prusse ; puis par la rue de la Vannerie, dans la boutique du perruquier André, l'auteur putatif du *Tremblement de terre de Lisbonne*, cette tragédie sérieusement burlesque, dont la publication l'avait si bien illustré en 1757, que les têtes les plus aristocratiques tenaient à honneur d'être coiffées par lui et que les carrosses faisaient queue à sa porte, amenant sans cesse des flots de visiteurs empressés à venir entendre son chef-d'œuvre et à lier connaissance avec le poète.

Cependant, à peu près à la même époque, l'abbé *Trente mille hommes* pérorait dans les groupes de novellistes qui peuplaient le jardin du Luxembourg, entouré d'un cercle de bourgeois qui l'écoutaient, d'un air ébahi, développer infatigablement le plan de son invasion en Angleterre à la tête d'une armée de trente mille soldats, et le neveu de Rameau (fig. 54) promenait son humeur bizarre sous les galeries ou dans les cafés du Palais-Royal, tantôt hâve, triste, maigre et décharné, au point qu'on eût compté ses dents à travers ses joues ; tantôt frais, dodu, guilleret, comme s'il n'eût point quitté depuis une semaine la table d'un fermier général ; aujourd'hui, « en linge sale, en culotte déchirée, couvert de lambeaux, presque sans souliers », marchant la tête basse et rasant les murs ; le lendemain, « poudré, chaussé, frisé, bien vêtu », le front haut et le jarret tendu ; croqué au passage par Carmontelle, abordé par Mercier ou par Diderot, et leur développant avec de grands gestes et des éclats de voix, en se frappant la poitrine, en roulant les yeux, en se mordant la lèvre, en remuant la mâchoire d'un mouvement expressif, ses théories cyniques, qui réduisaient à la mastication les mobiles de toutes les actions humaines. Ce fantasque personnage disparut sous le ministère du comte de Saint-Florentin, qu'il avait im-

portuné de ses requêtes extravagantes et qui s'en débarrassa par une lettre de cachet (1).

II.

En 1769, Bougainville ramena en France un Taïtien nommé Aotourou, qui avait voulu le suivre, et qui devint



Fig. 54. — Le neveu de Rameau. D'après un portrait de 1821.

l'une des figures célèbres des rues de Paris, où l'on s'attrou-pait pour le voir passer. Taïti venait d'être découverte ; on racontait des merveilles de cette île, « l'Éden du nouvel hé-misphère, » comme a dit Esménard, de sa fécondité prodi-

(1) Voir *le Neveu de Rameau*, de Diderot, et le chapitre que Mercier lui a consacré dans son *Tableau de Paris*. Jean-François Rameau était né en 1716 et la musique n'était pas le seul art dont il se fût occupé : en 1746, il était élève du graveur Wille.

gieuse, de la beauté de son climat, de la sociabilité de ses habitants. Bref, l'imagination publique était surexcitée, et elle se saisit avidement de la proie qu'on lui offrait.

Aotourou avait trente ans. Il n'était pas beau, mais affectueux et doux. Il resta à Paris onze mois, pendant lesquels il ne manifesta aucun ennui, excitant une curiosité insatiable dans le peuple et parmi les filles de ces grandes dames qui se demandaient autrefois : « Comment peut-on être Persan ? »

« L'empressement pour le voir a été vif, » dit Bougainville lui-même dans son *Voyage autour du monde* ; « curiosité stérile qui n'a servi presque qu'à donner des idées fausses à des hommes persifleurs par état, qui ne sont jamais sortis de la capitale, qui n'approfondissent rien et qui, livrés à des erreurs de toute espèce, ne voient que d'après leurs préjugés ! « Comment ! par exemple, me disaient quelques-uns, « dans le pays de cet homme, on ne parle ni français, ni « anglais, ni espagnol ? » D'autres prenaient et répandaient une fort mince idée du pauvre insulaire, sur ce que, après un séjour de deux ans avec des Français, il parlait à peine quelques mots de la langue. (Il paraît que jamais Aotourou ne put prononcer le nom de Bougainville autrement que *Potaveri*.) « Ne voyons-nous pas tous les jours, disaient-ils, « des Italiens, des Anglais, des Allemands, auxquels un « séjour d'un an à Paris suffit pour apprendre le français ? » J'aurais pu répondre peut-être que ces étrangers avaient une grammaire pareille à la nôtre, des idées morales, physiques, politiques, sociales, les mêmes que les nôtres et toutes exprimées dans leur langue comme elles le sont dans la langue française.

« Cependant, quoique Aotourou estropiât à peine quelques mots de notre langue, tous les jours il sortait seul, parcourait la ville, et jamais il ne s'est égaré. Souvent il faisait

des emplettes, et presque jamais il n'a payé les choses au delà de leur valeur. Le seul de nos spectacles qui lui plût était l'Opéra, car il aimait passionnément la danse. Il connaissait parfaitement les jours de ce spectacle; il y allait seul, payait à la porte comme tout le monde, et sa place favorite était dans les corridors. Parmi le grand nombre de personnes qui ont désiré le voir, il a toujours remarqué ceux qui lui ont fait du bien, et son cœur reconnaissant ne les oubliait pas. Il était particulièrement attaché à M^{me} la duchesse de Choiseul, qui l'a comblé de bienfaits, et surtout de marques d'amitié et d'intérêt auxquelles il était infiniment plus sensible qu'aux présents. »

Un jour, Aotourou, en parcourant le Jardin des Plantes, reconnut un arbre de son pays :

Soudain, avec des cris perçants,
Il s'élance, il l'embrasse, il le baigne de larmes,
Le couvre de baisers...

a dit Delille en chantant, dans son poème des *Jardins*, cet épisode du séjour de l'*Indien* à Paris, et il ajoute en note : « J'aurais voulu mettre dans mes vers toute la sensibilité qui respire dans le peu de mots qu'il prononçait en embrassant l'arbre qu'il reconnut et qui lui rappelait sa patrie : « C'est O'Taïti, disait-il », et en regardant les autres arbres : « Ce n'est pas O'Taïti. » Ce trait, célébré en prose et en vers, accrut encore sa popularité. Au mois de mars 1770, Aotourou quitta Paris pour aller revoir les cocotiers de sa terre natale, sur un navire armé aux frais de Bougainville et qui emportait une cargaison de bestiaux, de graines et d'outils, dus à la munificence de M^{me} la duchesse de Choiseul.

Quelques années plus tard, Balthazar, ou le petit prince Noir, qui passait pour le fils aîné du roi de Timor et de

Solor, attirait l'attention de tous les Parisiens : « On le rencontrait souvent, avant la Révolution, dans le jardin des Tuileries, » dit Gouriet dans ses *Personnages célèbres des rues de Paris*. « Il était de très petite taille : il n'avait pas quatre pieds de haut ; mais son regard était fier, son costume décent et digne encore de sa naissance ; habit noir, épée au côté, chapeau à plumes, souliers à talons rouges. Dès le commencement de nos troubles politiques, il tomba dans une extrême misère, et on le vit alors mendier à l'une des portes du Louvre. » Du moins, il eut le bon esprit de ne pas jouer dans la Révolution un rôle pareil à celui du petit nègre de M^{me} du Barry, l'affreux Zamore : le respect de son origine royale garda toujours le pauvre Balthazar d'une pareille chute. Par quelle série d'aventures avait-il été conduit en France ? On l'ignore, car nous ne pouvons prendre au sérieux l'histoire fantastique que raconte Gouriet, en prétendant la tenir de Balthazar lui-même, mais sur un ton qui indique assez qu'il s'agit d'un pur roman.

Ce n'était pas la première fois, et ce ne fut point la dernière, que des étrangers passèrent de la sorte au rang de physionomies populaires dans les rues de Paris. Peut-être est-ce ici le lieu d'esquisser ce coin de notre sujet, en groupant les plus fameuses de ces figures exotiques.

Aucun de ces personnages n'a fait autant de bruit que le *roi d'Éthiopie*, Zaga-Christ (fig. 55), qui arriva à Paris sous Louis XIII en 1634, et mourut en 1640, d'une pleurésie, à l'âge de vingt-huit ans, au château de Rueil, où il faisait sa cour au cardinal de Richelieu. Zaga-Christ, venu d'abord à Rome, où il avait été traité pendant deux ans avec les plus grands honneurs par le pape, puis à Paris, sur les exhortations du duc de Créqui, notre ambassadeur près du saint-père, a beaucoup occupé les contemporains. Pour expliquer comment il se trouvait si loin du royaume paternel et par

quelle série d'aventures il avait été conduit à passer en Europe, séparé de tous les siens et en compagnie de deux religieux récollets du couvent de Nazareth, où il s'était converti au catholicisme, il racontait une histoire très compliquée, que nous n'aurons garde de reproduire, car elle nous entraînerait bien en dehors de notre cadre. Il ne poussait pas toutefois l'ambition jusqu'à demander qu'on le rétablît sur le



Fig 55. — Zaga-Christ, d'après une gravure des *Imposteurs insignes*, par J.-B. de Rocoles. Amsterdam, 1683.

trône de ses pères, et se bornait à solliciter un entretien digne de sa naissance. Sans avoir jamais été traité en imposteur et ayant même trouvé d'assez nombreux partisans, Zaga-Christ ne parvint pas, toutefois, à persuader le cardinal ni la cour de la vérité de ses récits, et il resta toujours dans une position équivoque, parfaitement définie par l'épithète qu'on fit circuler à sa mort :

Ci-gît du roi d'Éthiopie
L'original... ou la copie.
Le fut-il? ne le fut-il pas?
La mort a fini les débats.

En ce temps-là, comme de nos jours, c'est de l'Orient surtout que venaient les imposteurs : ils avaient beau jeu à mentir, grâce à la distance et à la difficulté des communications.

C'est de là qu'on vit venir presque coup sur coup le faux bassa ou pacha Cigale, qui osa publier sa prétendue biographie, en la dédiant au roi, sous ce titre : *Histoire de Mahomet-Bey, ou de Jean-Michel Cigale, prince du sang ottoman, bassa et plénipotentiaire souverain de Jérusalem, du royaume de Cypre, de Trébizonde, etc.*, et dont J.-B. de Rocolles nous dit : « Je l'ai vu à Paris allant à cheval à la polonaise avec un sabre, dont le fourreau me paraissait fort riche, toutefois sans suite, se targuant et ayant la mine fort fière. »

Citons aussi le faux khan Sei-Faga, ancien scribe de la douane, comme on le découvrit par la suite, qui prétendait avoir été l'un des premiers de la cour de Perse, gouverneur de Candahar et de Bagdad, et qui, malgré ce que son histoire avait de suspect à première vue, n'en fut pas moins accueilli avec une extrême faveur par les plus grands personnages. « J'ai rendu visite à cet homme à Paris, l'an 1657, » dit Rocolles, dans l'ouvrage déjà cité. « Il logeoit dans la place Dauphine, et Claude Quillet, interprète du roi en langue turquesque, m'introduisit auprès de lui et me servit de trucheman. C'étoit un homme d'environ quarante ans, de très bonne mine, qui avoit deux ou trois valets ou estafiers vêtus à la persienne autour de lui. Il étoit assis à terre sur un tapis de Turquie. »

On sait que l'ambassade siamoise, qui fut reçue avec tant de splendeur à Versailles en 1684, et qui excita si vivement la curiosité des Parisiens autant que celle de la cour, fut suspectée aussi d'être composée de faux Siamois et de pseudo-ambassadeurs, comme, dans les dernières an-

nées du règne de Louis XIV, celle de Méhémet Rizabeg, envoyé persan, dont l'orgueil oriental, les caprices et les façons excentriques poussèrent à bout la patience de M. de Breteuil, introducteur des ambassadeurs. Le peuple s'était porté en foule pour le voir à Charenton, où il s'était arrêté jusqu'à ce qu'on eût réglé comme il l'entendait les conditions de son entrée.

Mais, dit Gouriet, « l'air de la capitale eut la vertu de le rendre presque aimable. Il affectait de se montrer en public, faisait des promenades sur l'eau, ou parcourait les rues précédé de son étendard, escorté de ses fusiliers et suivi de quatre chevaux harnachés à la persane. La manière dont il prenait ses repas excitait surtout la curiosité publique. Une nappe de brocart d'or était étendue à terre sur son tapis ; il se faisait servir du riz, en prenait avec les doigts et, le pétrissant dans ses mains, en formait plusieurs boulettes, qu'il lançait ensuite l'une après l'autre dans sa bouche. Tout le monde courait à ce spectacle, disent les mémoires du temps, et les dames, non contentes d'être allées à Charenton avec des hommes de la première qualité, venaient chez lui en si grand nombre qu'il avait souvent plus de quarante femmes dans sa chambre, et autant qui attendaient pour entrer. Il ne pouvait s'accoutumer à la familiarité des deux sexes en France : il ne permettait pas qu'ils se trouvassent ensemble. Il avait réglé que les femmes viendraient le soir et les hommes le matin ; il les recevait avec politesse, mais sans se lever, fumant continuellement et faisant donner du café, du sorbet et du thé à qui en voulait prendre. Il avait une musique, et la complaisance des dames pour lui fut telle, qu'elles se portèrent à danser seules sans la compagnie des hommes. »

On prétendit que cette ambassade n'était qu'une comédie et Rizabeg un jésuite portugais. Quoi qu'il en soit, Paris

avait vu, sous le règne de Louis XIV comme sous celui de son prédécesseur, nombre d'ambassadeurs d'une incontestable authenticité, envoyés par les pays les plus lointains et les moins connus, les uns du Nord, les autres de l'Orient, et qui n'avaient pas excité moins de curiosité que jadis les envoyés d'Aroun-al-Raschid à Charlemagne. Sans nous arrêter à tous ceux qui attroupèrent les badauds parisiens autour d'eux, nous allons du moins rappeler rapidement quelques-uns des principaux, en ne remontant pas plus haut que le dix-septième siècle.

Citons en première ligne les ambassadeurs polonais, qui vinrent, en 1645, chercher Marie de Gonzague, et qui déployèrent à Paris, dans leur cortège et dans la cérémonie du mariage par procuration, une magnificence à demi barbare. Malgré un commencement de relations et le règne éphémère du duc d'Anjou en Pologne, ces peuples septentrionaux étaient pour nos pères ce que pourraient être aujourd'hui pour nous les Peaux-Rouges ou les Esquimaux. « Si nos ancêtres revenaient au monde, » dit le P. Bouhours dans le troisième *Entretien d'Ariste et d'Eugène*, « ils seraient plus étrangers en France que ne le sont les Polonais et les Moscovites. »

Les ambassades russes de 1654, de 1668, de 1687, obtinrent le même genre de succès que l'ambassade polonaise de 1645. On se ruait sur les pas des envoyés dès qu'ils mettaient le pied dans la rue. On les assiégeait jusque dans leur hôtel. On se pressait à leurs repas, et la foule, contenue à grand'peine par le balustre qui protégeait la table, ne se lassait point d'admirer avec une sorte d'effroi le formidable appétit dont les représentants du tsar, qu'ils prenaient presque pour des anthropophages, faisaient preuve en dévorant les oisons, les canards, les cochons de lait qui étaient leurs mets favoris.

C'est à peine si l'ambassade siamoise elle-même et l'ambassade de l'empereur du Maroc en 1699 produisirent autant d'effet sur l'imagination des Parisiens. Nous ne nous arrêterons pas à celle du roi d'Arda (Guinée) en 1670. L'envoyé marocain Abdallah-ben-Aïscha, amiral de Salé, avait débarqué à Brest le 12 janvier 1699, avec une suite de dix-huit personnes. On tenait élevé derrière lui un haut pavillon



Fig. 56. — Matheo Lopez, ambassadeur du Maroc. D'après la gravure de Larmessin.

de toile blanche, et il s'avancait entre quatre de ses officiers, dont deux portaient sur leurs épaules des sabres dans leurs fourreaux, et deux autres, de très grands fusils également enveloppés de maroquin rouge. Quand on vint le chercher à Paris pour l'emmener, le 16 février suivant, à Versailles dans les carrosses de la cour, quatorze de ses valets marchaient à cheval par devant. Abdallah offrit au roi des présents, qui étaient portés par sept esclaves. Pendant son séjour d'un mois à Paris, on lui fit visiter la ville en détail, au milieu d'une grande affluence de populaire. C'était un

homme d'esprit, dont les bons mots et les réponses couraient toutes les bouches. Conduit à l'Arsenal, il remarqua la disproportion qu'il y avait entre le fusil français et le fusil marocain, et s'écria que les Français avaient des mousquets bien courts, mais qu'en revanche ils avaient les bras bien longs. On juge si cette observation fut goûtée (fig. 56).

L'impression produite par toutes ces ambassades exotiques pendant le dix-septième siècle a laissé trace dans la littérature théâtrale de l'époque; en effet, l'un des moyens de comique les plus fréquemment employés, c'est le travestissement d'un valet ou d'un homme du peuple en quelque prétendu grand personnage étranger, en quelque envoyé d'un pays lointain, comme dans le *Don Japhet d'Arménie*, de Scarron; *le Mort vivant*, de Boursault; *l'Étourdi* et *le Bourgeois gentilhomme*, de Molière. Il suffit aussi de citer les titres de *l'Ambassade d'Afrique*, par du Perche; des *Faux Moscovites*, de Raymond Poisson; du *Feint Polonais*, de Hauteroche; du *Mariage de la reine de Monomotapa*, par Belisle, etc., pour rappeler des pièces directement inspirées par les mêmes événements.

Le succès des ambassades moscovites se renouvela sur une plus grande échelle encore, en 1717, lors du voyage en France du czar Pierre le Grand, qui étonna les Parisiens par la familiarité de ses manières, mêlées à un air de majesté qui allait parfois jusqu'à la hauteur, son activité et l'extrême liberté de ses allures, enfin je ne sais quel composé de grandeur naturelle avec une rudesse qui sentait son barbare. On ne se lassait point de le voir passer en carrosse de louage, quelquefois en simple fiacre, ou dans la voiture de gens qui le venaient voir et qu'il empruntait sans façon, courant à l'Observatoire, au Louvre, aux Gobelins, au Jardin du Roi, aux Invalides, où il buvait à la santé des vieux braves en leur frappant sur l'épaule et en

les appelant « camarades ». On répétait ses saillies et ses boutades, on s'extasiait sur ce que sa suite et lui mangeaient à leur repas, sur ce qu'ils buvaient de bière, de vin, de liqueurs et d'eau-de-vie, et l'on remarquait qu'ils avaient gardé en ce point les traditions de leurs prédécesseurs.

Le dix-huitième siècle, d'ailleurs, fut l'âge d'or de ces visites de souverains philosophes qui venaient apporter à la ville de Voltaire et de *l'Encyclopédie*, la veille même de la Révolution, le tribut de leurs hommages souverains.

Le règne de Louis XVI en vit trois presque coup sur coup.

Le premier fut Joseph II, le frère de Marie-Antoinette, qui se faisait appeler « le comte de Falkenstein ». Il refusa l'hospitalité royale que lui offrait sa sœur, et voulut loger à l'auberge (dans la maison qui fait l'angle des rues de Vaugirard et de Tournon), où l'on assure qu'il poussait la philosophie jusqu'à faire sa cuisine lui-même. Il aimait à sortir à pied, sans suite, et à se mêler aux groupes des personnes qui l'attendaient, en s'entretenant familièrement avec elles. Il allait s'asseoir au café de la Régence, se faisait servir comme un simple particulier, causait avec la dame de comptoir et partait en lui laissant un double louis. Il voulut tout voir : « Partout où l'empereur paraît, » écrivait l'ambassadeur d'Autriche, le comte de Mercy, à l'impératrice Marie-Thérèse, « il est accueilli par les démonstrations les plus vives; son hôtel est toujours entouré d'une foule de peuple... Il y a toujours une grande affluence sur ses pas. Sa Majesté a souvent marqué d'être impatientée des démonstrations du public à son égard. » Les gazettes recueillaient avidement ses mots et les moindres particularités de son séjour; le chevalier du Coudray en a composé tout un livre : *les Anecdotes de l'illustre voyageur*, où l'on peut voir à quel point le comte de Falkenstein avait été populaire pendant son séjour à Paris.

Le deuxième voyageur royal fut le comte du Nord, Paul de Russie, depuis Paul I^{er}, qui vint en 1782, et dont on parvint à dérider quelquefois, en lui prodiguant les plaisirs de la ville et de la cour, la *gravité sibérienne*. Le prince de Condé lui donna surtout à Chantilly une fête allégorique d'une grande richesse, à laquelle accoururent les spectateurs par centaines de mille. Les poissardes s'y étaient rendues, dans l'espoir de lui adresser une harangue de leur façon, mais elles en furent pour leur peine : le prince Paul, qui n'était pas aimable tous les jours, refusa de les recevoir, et elles s'en allèrent irritées, en échangeant sur son compte les propos les plus libres : « Eh ! dis donc, Marie-Jeanne, il paraît que ce monsieur-là ne connaît pas le mérite d'une politesse. — Non, c'est pour ça que sa chienne de mère (Catherine II) l'a envoyé ici pour qu'on l'y apprenne. — Ah ben ! il a encore besoin d'aller à l'école. » Ces remarques, rapportées à Son Altesse moscovite, sans doute avec tous les adoucissements voulus, la divertirent fort, comme elle avait déjà trouvé plaisant d'entendre le peuple s'écrier sur son passage : « Ah ! qu'il est laid ! Mais, sacredi, il a une jolie femme ! »

Néanmoins, le grand-duc laissa quelques souvenirs plus gracieux de son passage, et on raconte qu'un jour il vint *incognito*, comme avait fait Joseph II, au fameux café de la Régence, qui était alors une des curiosités de Paris et le quartier général des joueurs d'échecs. Il se mêla à la galerie, suivit quelque temps une partie engagée entre deux des plus forts champions, paria un louis pour l'un d'eux et gagna. A peine ouvrait-il la porte pour sortir, qu'une exclamation admirative du garçon, à qui il avait mis en passant le gain de son pari dans la main, le faisait reconnaître.

Le troisième de ces voyageurs royaux fut, en juin 1784,

le souverain de la Suède, Gustave III, sous le nom de comte de Haga. Ce n'était pas son premier voyage à Paris, qu'il avait vu avant de monter sur le trône. Le comte de Haga poussa la curiosité plus loin encore que Joseph II et recueillit d'aussi éclatants témoignages de la faveur publique. Il se montrait chaque soir à quelque théâtre, particulièrement à l'Opéra et à la Comédie-Française, où le parterre et les loges faisaient recommencer la pièce pour lui et accueillaient avec des applaudissements enthousiastes tout passage qui pouvait donner lieu à une application flatteuse. On le voyait au Parlement, au Palais, à l'Académie, à une ascension de Pilâtre du Rosier, autour du baquet magnétique de Mesmer, partout où l'appelait le programme imposé par la mode. Il flânait, comme un bon bourgeois, sur les boulevards, au Palais-Royal, dans les promenades, et, après un séjour de six semaines, partait aussi enchanté de Paris, qu'il laissait les Parisiens enchantés de lui.

Mais, de tous ces étrangers de distinction qui ne firent que traverser Paris, celui peut-être qui l'emporta sur tous les autres par sa popularité éphémère, ce fut l'ambassadeur turc Effeid-Ali-Effendi, sous le Directoire, en 1797.

Au milieu d'une société qui se reprenait au plaisir avec une ardeur affolée, la venue de ce personnage aux habitudes *sultanesques*, qui se prodiguait avec une sorte de bonhomie orientale dans tous les lieux de plaisir, distribuant aux femmes des sourires et des pastilles du sérail, admirant M^{llo} Lange au bal de l'Odéon, causant à l'Élysée avec M^{me} Tallien, se montrant dans tous les jardins publics, produisit une véritable émeute de curiosité. Les entrepreneurs de divertissements se disputaient sa présence. A la salle Feydeau, on organisait pour lui un concert, où tous les *solis* étaient chantés par des femmes, et la foule assiégeait les bureaux de location. Au jardin d'Idalie, il fallait le protéger

par un cercle de dix fusiliers contre l'empressement furieux du public. A Tivoli, on le suppliait de mettre lui-même le feu, dans une fête donnée en son honneur, à un pavillon qui devait s'éclairer de lumières en deux secondes. Il était au premier rang dans toutes les ascensions aérostatiques et les feux d'artifice. Les petits ballons en baudruche, la folie du temps, reproduisaient ses traits et son costume, et la foule ne pouvait se rassasier de voir un ambassadeur turc s'envoler dans les airs.

Nous avons trouvé aux Archives nationales une preuve singulière de la curiosité dont il était l'objet et de l'émulation de dépenses et de fêtes excitée dans les jardins publics par sa présence. Le 15 thermidor an V (2 août 1797), les commissaires du jardin de l'Élysée écrivent au citoyen François (de Neufchâteau) au ministère de l'Intérieur, en lui exposant les grandes dépenses qu'ils se proposent de faire pour offrir dans leurs jardins à l'ambassadeur ottoman une fête digne de lui, et, pour se couvrir de leurs frais, lui proposent de souscrire pour mille billets à 6 livres, qui seraient distribués par moitié aux membres du gouvernement et par moitié « aux plus belles femmes de Paris, dont les grâces et la parure enchanteraient plus les regards du disciple de Mahomet que les brillantes décorations de l'Élysée ».

Les journaux entraient sur son compte dans les détails les plus indiscrets. Puis l'engouement public tomba comme un feu de paille, et le jour où il quitta Paris, qui s'était passionné pour lui, personne ne s'aperçut de son départ.

De nos jours, nous avons vu se renouveler des scènes analogues à celles que nous venons de décrire, avec les ambassadeurs siamois du second Empire et le défilé des souverains attirés par l'Exposition universelle de 1867, puis avec le chah de Perse, Nasser-ed-Din (juillet 1873) et le sultan de Zanzibar sous la troisième République. Mais tout

cela est encore trop près de nous pour qu'il soit opportun de s'y arrêter. Il est temps, d'ailleurs, de fermer cette longue parenthèse, qui nous a fait rompre l'ordre chronologique sans pourtant nous entraîner en dehors de notre sujet, et qui n'est certainement pas un hors-d'œuvre, quoiqu'elle soit peut-être une digression.

III.

Que d'autres figures populaires dans ce Paris fourmillant du dix-huitième siècle, aux approches de la Révolution!

C'était le racoleur Tricot, qui passait sur le Pont-Neuf, la moustache en accroche-cœur et le chapeau sur l'oreille. C'était l'*aboyeur*, en vogue, Luxembourg, qui, à la sortie des théâtres et de tous les lieux publics, appelait de sa voix de stentor, à la grande admiration des badauds, les gens de M. le comte ou de M^{me} la duchesse; Luxembourg, que tutoyaient, en le désignant par son nom, les personnes de qualité.

C'était l'intarissable littérateur Rétif de la Bretonne (fig. 57), noctambule acharné, coiffé de son chapeau à larges bords, enveloppé dans son ample et lourd manteau, courant les ruelles d'un pas infatigable et s'arrêtant au coin des bornes, les pieds dans le ruisseau, pour y prendre quelquefois une note à la lueur de la lanterne voisine.

C'était Dorvigny, le créateur des *Janot*, l'auteur de plus de 400 pièces, qui, secondé par le bouffon Volange, avait fait courir tout Paris au théâtre des Variétés amusantes; Dorvigny, qui reproduisait d'une façon frappante dans les traits de sa physionomie le type de Louis XV, dont on le croyait le fils, mais que, malgré de très fructueux succès,

l'insouciance et l'inconduite avaient fait tomber au dernier degré de la misère.

Comme avant lui Saint-Amant, d'Assoucy et tant d'autres, Dorvigny fut, à une époque où le mot n'était pas encore inventé, l'un des représentants les plus accomplis de la *bohème* littéraire. Il trafiquait de chacune de ses pièces pour une somme infime, qu'il allait boire au cabaret. Paul de Kock, qui tout jeune encore rencontra ce peu respectable vieillard dans l'automne de 1811, a décrit dans ses *Mémoires*, avec sa verve plus joviale que fine, l'air minable, la voix rauque, le nez rouge, les cheveux d'un blanc sale et la figure usée de ce pauvre diable, dont l'œil seul avait conservé une expression vivante et spirituelle. Au sortir de la Révolution, on avait vu le vieux d'Arnaud-Baculard, qui avait eu ses grands jours, alors qu'il écrivait *le Comte de Comminges* et *les Épreuves du sentiment*, qu'il fondait un nouveau genre littéraire, le *sombre*, courir les cafés pour emprunter un petit écu et mettre en fuite les gens de lettres, du plus loin qu'ils apercevaient son habit râpé et sa physionomie grimaçante. Avec la même impudeur naïve, Dorvigny allait de cabaret en cabaret et de tonnelle en tonnelle, pourchassé par les garçons, s'accrochant à toutes ses connaissances et, le verbe haut, l'accent emphatique, avec des gestes d'acteur, quêtant quelques sous ou un verre de vin. Deux ou trois mois après, on le trouvait mort dans son galetas. Il avait profité d'une souscription en sa faveur, provoquée, parmi les comédiens, par l'initiative de Brunet, pour s'enivrer une dernière fois tout son soûl : digne fin d'une telle vie!

Traversons en courant la fournaise de la Révolution. Non que les figures de la rue manquent alors : au contraire, elles se multiplient à l'infini. Pas une place publique, pas un carrefour, pas une borne qui n'ait son tribun ; la Révolution, c'est le triomphe de la rue. Depuis les motionnaires du jar-

din du Palais-Royal, Camille Desmoulins et le marquis de Saint-Huruge ; depuis le chansonnier Dédnit et Gonchon, l'o-



Fig. 57. — Portrait de Restif de la Bretonne, en tête de ses *Nuits de Paris*. 1788.

rateur du faubourg Saint-Antoine, jusqu'aux hommes d'action, les généraux Santerre et Henriot, le Polonais Lazowski, Fournier l'Américain, le patriote Palloy, sans oublier Thé-

roigne de Méricourt, l'amazone de toutes les grandes journées révolutionnaires, la galerie serait longue à parcourir : mais le terrain brûle, et nous avons hâte de passer à des personnages plus inoffensifs.

Les bouquetières du Palais-Royal, comme celles du Pont-Neuf, formaient une corporation importante et célèbre qui avait suivi le mouvement, ainsi qu'il convenait aux habitués d'un lieu qui devint, dès la première heure, le foyer brûlant de la Révolution ; elles s'appliquaient à étaler leur patriotisme en envoyant des couronnes gigantesques pour les funérailles de Mirabeau et pour l'apothéose de Voltaire, et plus tard même on les soupçonna de se faire les espionnes de la Terreur.

Les bouquetières avaient déjà fourni à l'histoire des rues de Paris quelques figures plus ou moins célèbres, parmi lesquelles il suffira de rappeler la belle Babet (fig. 58), grande personne très bien faite, qui vendait des fleurs à la porte de la Comédie-Française ; son règne, commencé à la fin du dix-septième siècle, se prolongea assez dans le dix-huitième, quoique l'âge eût bien flétri les charmes de la marchande de fleurs, pour que Voltaire fût universellement compris quand il appelait Bernis, à cause du bariolage de son style, *Babet la bouquetière*. Une autre, connue simplement sous le nom de Marie, devint alors l'héroïne d'une histoire qui ressemble à une idylle de Florian.

Marie la bouquetière était en plein exercice au moment de la prise de la Bastille. Elle devait sa profession et sa petite fortune à la duchesse d'Orléans, la femme de celui qui allait devenir Philippe-Égalité.

Un jour, la princesse avait remarqué la petite-fille qui jouait dans le jardin du Palais-Royal. Charmée de sa gentillesse, elle l'interrogea : l'enfant lui apprit qu'elle était née d'un cordonnier, et que le rêve de son ambition était

de vendre des fleurs. Le lendemain, une dame d'honneur venait chercher la petite Marie, lui choisissait un éventaire parmi les plus coquets, le garnissait des plus belles roses, et y ajoutait une bourse bien ronde aux armes de la duchesse.

Marie se mit à l'œuvre, et fit du Palais-Royal le centre de son petit commerce. Il allait à merveille quand la Révo-



Fig. 58. — Babet, la bouquetière. D'après un éventail peint en 1727.

lution se jeta à la traverse. Philippe-Égalité monta sur l'échafaud. La duchesse avait été arrêtée un mois auparavant et enfermée dans la prison du Luxembourg. Marie l'apprend ; elle accourt aussitôt, parvient à pénétrer auprès de sa bienfaitrice, à qui elle prodigue, au péril de sa vie, ses consolations et ses larmes. Bientôt après, la duchesse, malade, était transférée dans la maison de santé du docteur Belhomme. Chaque matin, Marie prenait, avec son plus beau bouquet, le chemin de la rue de Charonne, et la prisonnière en s'é-

veillant voyait dans sa chambre ce naïf et touchant témoignage d'une reconnaissance qui n'eut jamais un moment d'oubli.

Lorsque la princesse, ruinée, sortit de prison, le 12 septembre 1797, avant de passer en Espagne, Marie ne l'oublia pas davantage. L'époque sensible du Directoire fit une popularité à la petite bouquetière, dont un journal avait raconté l'histoire, et bien des fois les incroyables et les merveilleuses s'attroupèrent autour d'elle dans le jardin du Palais-Royal et dévalisèrent son éventaire en le couvrant d'assignats.

De la petite Marie, les incroyables n'avaient qu'un pas à faire pour aller tourmenter le conventionnel Louvet, qui s'était fait libraire dans la galerie de Bois (plus tard galerie d'Orléans), et contempler au comptoir la virile Lodoïska, sa femme. On allait voir aussi, en 1806, le prétendu cocher de Robespierre, jouant le rôle du sauvage dans le café de ce nom, à l'extrémité du Palais-Royal, en frappant de toutes ses forces sur trois ou quatre timbales, avec d'effroyables grimaces, des sauts et des contorsions, destinés à donner la chair de poule aux bons bourgeois attablés devant une bouteille de bière (1). Quelquefois on poussait jusqu'au faubourg Saint-Antoine, pour y contempler le général Santerre, rendu à la vie privée, et trônant dans sa brasserie.

L'ombrageuse police impériale n'eût point toléré sans doute, dans les rues de Paris, de personnage excentrique et sortant de l'alignement. Aussi *la Belle Limonadière*, M^{me} Romain, est-elle à peu près la seule figure que nous puissions alors faire, plus ou moins directement, rentrer dans notre cadre.

Elle avait débuté sous l'Empire au café du *Bosquet*, dont

(1) *Lettres sur Paris*, 1809. C'est en 1806 que le voyageur a vu le sauvage : « On prétend, dit-il, que c'est l'ancien cocher de Robespierre. » Mais Robespierre avait-il un cocher ?

ses charmes firent la fortune ; la foule y affluait tellement, que la circulation en était parfois interrompue dans la rue Saint-Honoré, et qu'il fallait des gardes pour régler les entrées et les sorties. La grande célébrité de M^{me} Romain ne date néanmoins que de la Restauration et de son établissement au café des *Mille Colonnes*, transformé par son mari en une salle féerique, d'un luxe de décoration alors sans



Fig. 59. — La Belle Limonadière. D'après la gravure du journal *le Bon genre*, année 1816.

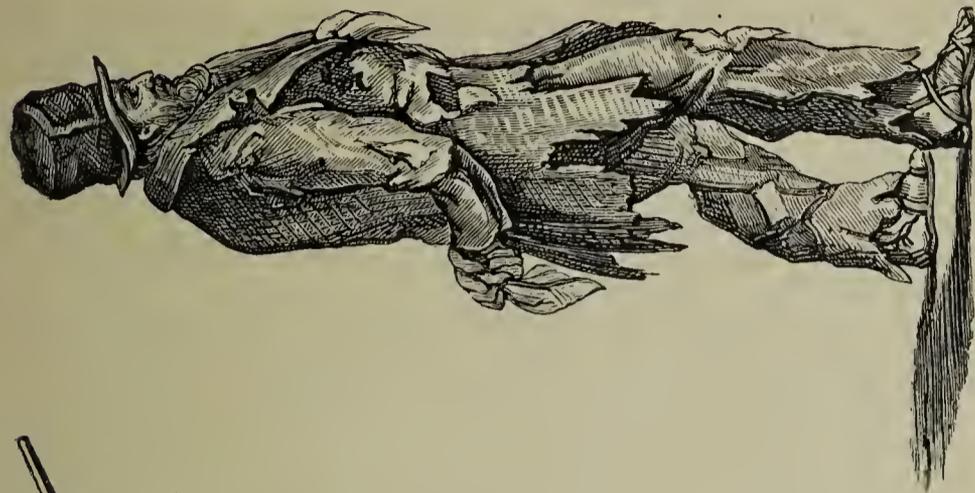
égal, avec un comptoir magnifique, où M^{me} Romain siégeait dans un véritable trône. Une gravure coloriée de 1816, publiée dans la collection dite *le Bon Genre*, représente la Belle Limonadière debout entre son trône et le comptoir, qui supporte, outre son encrier aux deux branches recourbées, une corbeille de fleurs et un arbuste dans un vase de forme antique. Sa coiffure est très haute et singulièrement disgracieuse, en forme de casque ; sa robe, décolletée, laisse voir avec une certaine indiscretion ses formes opulentes. On aurait peine à reconnaître dans cette personne replète la

Belle Limonadière. Un garçon en habit à lourd collet, à cravate blanche, en culotte de nankin, soutenant de la main gauche un plateau, avec sa serviette, lui parle respectueusement, et des consommateurs assis aux tables voisines contemplent la merveille pour leur argent (fig. 59). L'explication de la gravure nous apprend que le siège de la Belle Limonadière avait été bien réellement un trône dans un palais d'Italie.

Toutes les chroniques du temps célébrèrent à l'envi les charmes de cette Hébé. Sa beauté devint, dit-on, absolument irréprochable, lorsqu'on fut parvenu à effacer la seule tache qui la déparât, en remplaçant l'une de ses dents, qui était de forme irrégulière et dépassait la lèvre supérieure chaque fois qu'elle souriait, par une dent vivante arrachée à la bouche d'un garçon dévoué, et transplantée, séance tenante, dans sa propre mâchoire! Mais la vogue du café des *Mille Colonnes*, émoussée par l'habitude et le haut prix des consommations, ne tarda pas à se ralentir beaucoup. En 1824, Romain, un manchot dont la laideur égalait presque la beauté de sa femme, mourait des suites d'une chute de cheval, et, deux ans après, la Belle Limonadière entra au couvent.

On vit paraître, sous la Restauration, le personnage demeuré le plus fameux de cette galerie populaire : Chodruc-Duclos, l'homme à la longue barbe, l'hôte infatigable et mystérieux du Palais-Royal, dont il semblait s'attacher à salir, par ses haillons sordides, les splendeurs naissantes, et sous les arcades duquel il se traînait sans cesse, comme une limace sur la façade d'un monument de marbre et d'or. A force de recherches, on est parvenu à percer à peu près les voiles qui enveloppèrent longtemps la vie de ce cynique moderne. Nous allons la résumer brièvement, parce que c'est la première partie de cette existence qui explique la dernière.

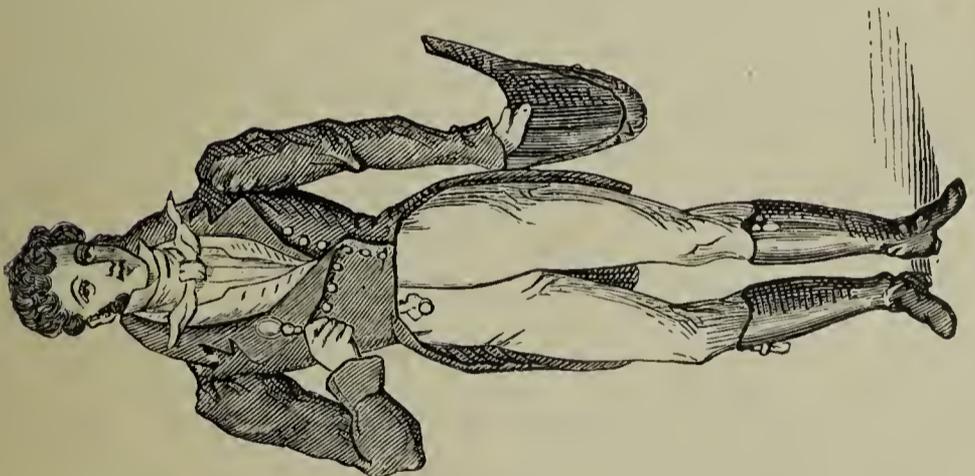
Né en 1780, aux environs de Bordeaux, Chodruc-Duclos s'était enrôlé dans le parti royaliste, sous la Révolution et l'Empire, avec toute la fougue de son tempérament méridional



Après (1829).



Pendant (1805).



Avant (1800).

Fig. 60. — Chodruc-Duclos. D'après une gravure du Cabinet des Estampes.

dional et tout l'entraînement d'un caractère indompté. A peine adolescent, il se mêle à la révolte de Lyon contre la République, parvient à s'esquiver après la prise de la ville, puis se signale dans la jeunesse dorée de Bordeaux par son

élégance, sa crânerie, son luxe, l'éclat de ses aventures et l'audace de ses opinions réactionnaires. Il est au premier rang dans toutes les échauffourées politiques de cette ville ardente, ce qui ne l'empêche pas de mener la vie de plaisir à grandes guides. Un jour, il fait une scène au théâtre à des citoyens dont la grossièreté lui a déplu, et en enlève un de sa loge à la force du poignet, pour le suspendre au-dessus du parterre, en le menaçant de l'y jeter la tête la première. Un autre jour, il délivre de la prison deux jeunes gens condamnés à mort pour s'être compromis dans la cause royaliste. Un autre jour encore, il insulte le maréchal Lannes en plein théâtre et résiste à la force armée, à la tête d'une bande de jeunes fous comme lui. Cinq ou six fois arrêté, il est acquitté par les juges, délivré par ses concitoyens, ou il se sauve lui-même en luttant contre les gendarmes.

Sous le Consulat, Chodruc-Duclos se mêla au soulèvement de la Vendée. Son refus d'accepter les conditions d'amnistie réglées par le général Hédouville le conduisit à Sainte-Pélagie, où Charles Nodier le connut. Au sortir de Sainte-Pélagie, il fut enfermé à Bicêtre, et y resta jusqu'à l'entrée des alliés. Pendant les Cent-Jours, il se rejette en Vendée et s'y distingue encore par sa bravoure et ses escapades.

Après avoir provoqué et tué en duel un La Rochejacquelein, il est contraint de quitter la France et de se réfugier en Italie, où il demeure pendant quelques années, dénué de toutes ressources. A peine rapatrié, il court à Paris, pour y réclamer le prix de ses services, par l'intermédiaire de son ancien ami de Bordeaux, M. de Peyronnet, devenu ministre.

Mais Chodruc-Duclos avait une haute opinion de sa personne et de ses droits. Ses demandes étaient impérieuses

et excessives. M. de Peyronnet, qui avait appris à le connaître, ne répondit que par des promesses évasives à ce solliciteur, qui ne lui laissait pas de relâche et exigeait tout de suite un titre de maréchal de camp. C'était un allié dangereux, un ami brouillon, un collaborateur plus compromettant qu'utile. On finit par lui offrir une place de capitaine de gendarmerie, qu'il refusa avec indignation. Il revint à la charge avec tant d'importunité, multiplia tellement les lettres et les fit si insolentes, bref il devint si insupportable et si violent, qu'après avoir été consigné à la porte des bureaux par le ministre Peyronnet, il fut proscrit par le ministre Decazes.

Dès lors, son caractère s'aigrit, et son orgueil démesuré lui inspira l'idée d'une vengeance qui confinait à la folie. Il fit une provision de loques immondes, laissa croître une barbe inculte et alla se promener en cet accoutrement, pendant quinze heures chaque jour, comme une vivante image de l'ingratitude des souverains, sous les arcades du Palais-Royal. Toujours seul, rêveur, sombre, taciturne, se parlant à lui-même, ne s'arrêtant pas une minute dans sa promenade perpétuelle, jusqu'au moment où l'on fermait les grilles, il faisait partie des curiosités de l'endroit. Les provinciaux venaient le voir; les guides le signalaient aux étrangers; il effrayait les enfants et les femmes. Si parfois il adressait la parole à un passant, c'était pour lui demander une somme qui variait de quarante sous à cinq francs, et qui suffisait à le nourrir pendant plusieurs jours. Il habitait, dans l'une des ruelles avoisinantes, un bouge, meublé comme la cellule d'un prisonnier d'autrefois, et mangeait à l'aventure dans un cabaret. Quelquefois pourtant, on le voyait entrer au café de Foy avec la même aisance que s'il eût été vêtu en parfait gentleman, aller serrer la main à quelque client distingué, auquel il empruntait deux francs,

à moins qu'il ne les empruntât au patron lui-même, et s'asseoir à une table, sans se préoccuper de l'*effarouchement* de ses voisins (fig. 60).

Chodruc-Duclos fut cité plusieurs fois en police correctionnelle pour vagabondage et mendicité, et acquitté toujours, parce qu'il donnait l'adresse de son domicile régulier et prouvait qu'il ne mendiait point, mais qu'il se bornait à *emprunter*. Quant à la question des échéances, était-ce au tribunal à se montrer plus difficile que ses créanciers, qui ne l'inquiétaient pas? Mais il fut condamné une fois pour outrage public à la pudeur, vu l'insuffisance de son costume.

Il est peu de grands hommes dont on ait plus parlé que de cet orgueilleux va-nu-pieds, à qui l'on aurait pu dire, comme Platon à Diogène : « Je vois percer la vanité à travers le plis de ton manteau. » Alexandre Dumas nous a conservé de lui, dans ses *Mémoires*, plusieurs mots plus ou moins authentiques ; Alphonse Karr s'en est occupé dans ses *Guêpes*, et Nestor Roqueplan dans ses *Nouvelles à la main* (20 octobre 1842); Barthélemy l'a chanté dans sa trente-troisième Némésis, qui est intitulée *le Palais-Royal en hiver* :

Mais autant qu'un ormeau s'élève sur l'arbuste,
 Sur cette obscure plèbe errante dans l'enclos
 Autant plane et surgit l'héroïque Duclos!
 Dans cet étroit royaume où le destin les parque,
 Les terrestres damnés l'ont élu pour monarque.
 C'est l'archange déchu, le Satan bordelais,
 Le Juif errant chrétien, le Melmoth du Palais.
 Jamais l'ermite Paul, le virginal Macaire,
 Marabout, talapoin, fakir, santon du Caire,
 Brame, guèbre, parsis adorateur du feu,
 N'accomplit sur la terre un plus terrible vœu :
 Depuis sept ans entiers, de colonne en colonne,
 Comme un soleil éteint ce spectre tourbillonne.

Depuis le dernier soir que l'acier le rasa,
Il a vu trois Véfour et quatre Corazza ;
Sous ses orteils, chaussés d'éternelle sandales,
Il a du long portique usé toutes les dalles ;
Être mystérieux qui, d'un coup d'œil glaçant,
Déconcerte le rire aux lèvres du passant.

La pièce est du 20 novembre 1831 : « Depuis la révolution de Juillet, lit-on dans les notes, Duclos a compris que son rôle était fini, et il est vêtu à peu près comme tout le monde. De son ancien costume, il n'a conservé que sa longue barbe, et des habits assez propres, mais déchirés. » Il n'en persista pas moins dans le même genre de vie, ne quittant jamais le Palais-Royal, hantant les cafés, empruntant toujours, continuant à étonner les passants et à désoler les boutiquiers, jusqu'à l'an 1842. Un matin, on le trouva mort dans sa mansarde de la rue Pierre-Lescot. Les marchands du Palais-Royal, dont il était depuis si longtemps le fléau, se cotisèrent avec empressement pour payer ses obsèques. Et c'est ainsi que vécut et mourut un homme richement doué, remarquable, dit Charles Nodier, par la majesté de sa tournure, par la politesse de son esprit, par la libéralité magnifique de sa dépense, par la dignité affable de ses manières ; qui semblait né pour remplir les premiers rôles, et que l'orgueil blessé, l'ambition déçue, l'emportement de son caractère, le défaut d'équilibre de ses facultés firent descendre jusqu'à n'être qu'une caricature de Diogène.

On a souvent cité un trait bien caractéristique de Chodruc-Duclos, que nous trouvons dans les notes de *la Némésis*. Pendant les journées de Juillet, le jour où les Suisses défendirent le Palais-Royal, l'homme à la longue barbe, qui n'avait pas quitté les galeries, vit un jeune homme tirant avec plus de courage que de bonheur contre les habits rouges :

« Vous perdez votre poudre », lui dit-il ; « tenez, voilà comme il faut faire. »

Il lui prend le fusil des mains, ajuste un Suisse et le tue net ; puis il rend le fusil à l'insurgé. Et comme celui-ci, ravi de son adresse, l'exhorte à continuer :

« Oh ! moi, c'est bien différent, » répond Duclos avec flegme, « ce n'est pas mon opinion. »

M. Jules Sandeau a conté cette jolie anecdote en recevant, à l'Académie française, le successeur de Prosper Mérimée, M. de Loménie. Quoiqu'il n'ait pas dit le nom du héros, qu'il semblait ignorer, et malgré la couleur révolutionnaire de cette historiette, elle a obtenu un vif succès près du public aristocratique qui remplissait la salle du palais Mazarin. Il la tenait de Mérimée lui-même, et, en effet, un trait pareil devait plaire au sceptique écrivain.

La part prise aux *glorieuses* par Chodruc-Duclos nous rappelle qu'il y eut alors un héros de Juillet qui jouit d'une véritable popularité et devint, pendant les années 1830 et 1831, un personnage légendaire des rues de Paris. C'était un gros caniche blanc, dont le maître, tué pendant l'insurrection, reposait dans le cimetière, enclos de barrières de bois, qu'on avait pratiqué devant la colonnade pour les victimes de l'assaut du Louvre. En voyant tomber son maître, à côté duquel il venait d'être blessé lui-même, Médor, — c'est le nom qu'on lui donne, — essaya d'abord vainement de ranimer le cadavre. Puis il escorta le convoi, tête basse, et s'installa sur la tombe, en hurlant d'une façon plaintive et en appelant celui qu'il ne devait plus revoir (fig. 61). La garde du palais lui fit bâtir, sur le tombeau même, une cabane décorée d'un quatrain ; et de ce moment Médor fut populaire. La foule se pressait pour le caresser. Les journaux racontèrent son histoire en l'enjolivant ; on criait sa biographie dans les rues ; on vendait son portrait ; les Or-

phées nomades le chantaient sur les places publiques et, pour comble de gloire, le poète de *la Parisienne*, Casimir

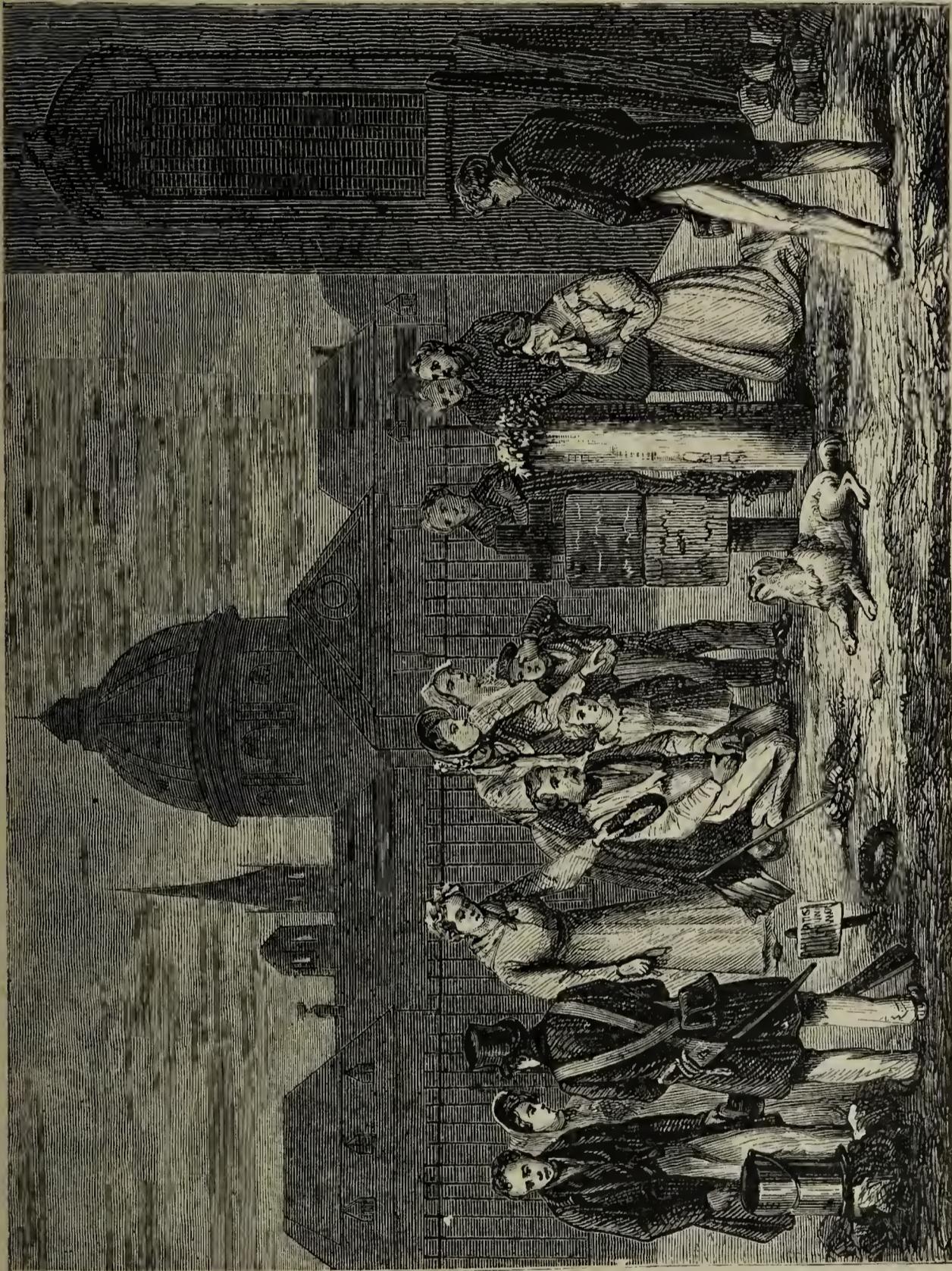


Fig. 61. — Le chien du Louvre. D'après un dessin du temps. Gravure extraite de *Paris à travers les âges*.

Delavigne, consacra au *Chien du Louvre* une ballade sentimentale :

Au bord de la fosse avec peine,
 Blessé de Juillet, il se traîne
 Tout en boitant ;
 Et la gloire y jette son maître,
 Sans le nommer, sans le connaître :
 Ils étaient tant !

Gardien du tertre funéraire,
 Nul plaisir ne le peut distraire
 De son ennui ;
 Et fuyant la main qui l'attire,
 Avec tristesse il semble dire :
 « Ce n'est pas lui. »

Au vent des nuits, quand la couronne
 Sur la croix du tombeau frissonne,
 Perdant l'espoir,
 Il veut que son maître l'entende,
 Il gronde, il flaire, et lui demande
 L'adieu du soir...

Passant, que ton front se découvre :
 Là, plus d'un brave est endormi ;
 Des fleurs pour le martyr du Louvre,
 Un peu de pain pour son ami !

Après 1830, le Palais-Royal eut, à côté de Chodruc-Duclos, un autre original dans la personne d'un petit vieillard nommé Rochon de Chabannes (il était sans doute de la famille de l'auteur dramatique, et peut-être son fils). Dans sa haine contre le nouveau régime, il s'amusait à couper chaque jour tout ce que les feuilles républicaines et légitimistes — ou simplement satiriques, — depuis *la Mode* jusqu'au *Figaro*, publiaient de plus acéré contre Louis-Philippe ou ses ministres ; groupait ces menus articles et les faisait réimprimer, en les mêlant de réflexions de son cru, sur des feuilles volantes qu'il exposait ensuite lui-même dans les galeries sur une longue ficelle, avec un écriteau

qui disait : *Prenez ; chaque feuille, deux sous*. Mais cet étalage n'obtenait pas grand succès et, après la curiosité des premiers jours, le Diogène du Palais-Royal était à peu près le seul qui s'y arrêtât parfois encore pour parcourir ces broutilles d'un regard distrait.

Un Chodruc au petit pied trônait, vers la même date, sur le pont Notre-Dame, selon les uns, sur le pont Saint-Michel ou le pont au Change selon les autres, ce qui est toujours à peu près la même chose, devant une sellette de décrotteur. C'était l'ex-professeur de belles-lettres Jean Commerson, auteur d'une pièce en vers jouée à l'Odéon : *le Bouquet de Molière*. Victime d'un passe-droit dans l'Université, du moins à ce qu'il prétendait, il avait résolu de punir l'*alma parens* et d'humilier le gouvernement en se consacrant avec ostentation à cet humble métier. Il avait eu soin d'écrire, à côté de son nom, ses titres et qualités sur un écriteau, et sur son habit noir se détachaient les palmes universitaires. Il ne manquait pas, chaque fois que l'occasion s'en présentait, d'ajouter force commentaires à cette exhibition : « Monsieur », disait-il au client en saisissant les deux brosses et en frottant le soulier avec agilité, « vous pouvez vous flatter d'avoir l'Université à vos pieds.

— Un coup de brosse, demandait un autre. — Tout de suite, Monsieur ; vous me voyez disposé à décrotter tout le monde, sauf le grand maître de l'Université. Oh ! pour celui-là, ce serait une trop rude besogne : mieux vaudrait nettoyer les étables d'Angias. »

Une autre version, plus précise dans ses détails, raconte que Commerson, autrefois professeur du duc d'Orléans, recevait une pension de la liste civile, et que c'était pour se venger de M. Guizot, qui avait diminué cette pension, qu'il avait pris le parti héroï-comique de se faire décrotteur en plein air. C'était vers 1835. Après six mois d'un tel

manège, il fut mandé par le ministre qui voulait mettre fin à cette mauvaise plaisanterie. Mais Commerson était irrité et irritable. Comme on le faisait attendre trop longtemps dans l'antichambre, il força la consigne, bouscula l'huissier, et on assure que le bruit d'une vive altercation, bientôt d'un soufflet, se fit entendre dans l'antichambre. Le trop vif professeur fut condamné, pour cette démonstration, à deux ans de prison, dont il ne fit que la moitié : avouez qu'on pousserait difficilement plus loin l'oubli des injures. En 1848, Commerson, aussi tenace que violent, alla présenter sa réclamation à M. Vavin, liquidateur de la liste civile : il s'emporta si bien, dans la chaleur de la discussion, qu'il fut conduit à Bicêtre. Il y resta trois jours, au bout desquels il envoya à M. Émile de Girardin une chanson en six strophes, intitulée : *Je suis fou*. On le relaxa, et cette série d'aventures finit pour lui, assure-t-on, par une pension de 1,500 francs, ce qui tendrait à prouver qu'il n'est pas toujours inutile de faire des extravagances.

Une figure contemporaine de Chodruc-Duclos et de Commerson, mais plus intéressante, est celle du *Petit Manteau bleu* (fig. 62).

Dans l'une des dernières années de la Restauration, on vit arriver sur le pont au Change, par une froide matinée d'hiver, un homme couvert d'un manteau bleu qui descendait seulement jusqu'à la ceinture. Il était suivi de deux individus portant chacun une marmite énorme, dont le couvercle soulevé laissa échapper une fumée odorante. A ce spectacle appétissant, les mendiants qui ne manquaient jamais sur la place du Châtelet et ses alentours, se rapprochèrent vivement ; l'homme au petit manteau bleu leur distribua une excellente soupe, puis il leur annonça qu'il recommencerait le lendemain et les jours suivants, pendant toute la mauvaise saison, et qu'en outre il donnerait des vêtements et du

bois à tous ceux qui en auraient besoin. Le lendemain, tous arrivèrent fidèlement au rendez-vous. Bientôt cette aubaine quotidienne fut connue de tous les pauvres ; les marmites devinrent insuffisantes, et les marchands de soupe des quais furent mis à contribution.

Le philanthrope venait toujours présider lui-même à la distribution ; il faisait ranger ses clients, les comptait,



Fig. 62. — Portrait de l'homme au petit manteau bleu (Champion)
Tiré de l'*Histoire des hommes utiles*, 1833-36.

prenait le bouillon d'honneur avec une cuiller d'argent et ne s'en allait que lorsque la dernière bouchée était avalée par le dernier pauvre. Il opérait d'ailleurs sur des points divers. A l'exposition de l'Union centrale des beaux-arts appliqués à l'industrie, en 1876, nous avons vu un petit tableau, signé Lecœur, qui le représentait d'après nature, sous son costume légendaire et suivi de son domestique, distribuant ses soupes sur le marché Saint-Martin (fig. 63).

On juge du bruit que fit, dans une ville comme Paris, le

spectacle de ce philanthrope qui affichait ainsi ses bienfaits chaque jour en pleine rue. Les journaux, les brochures, la poésie même l'exaltèrent à l'envi et lui créèrent une renommée retentissante. Le mystère qui s'alliait à la publicité de ses aumônes servit encore sa célébrité.

Le vrai nom de ce rival populaire des Montyon et des Rumford était Edme Champion. Né le 13 décembre 1764, à Châtel-Censoir (Yonne), dans la condition la plus humble, il avait été amené à Paris après la mort de son père, flotteur de bois, tué par son rude métier avant d'avoir pu l'élever. — Recueilli par une brave portière, qui lui fit apprendre l'état de bijoutier, il avait fait sa première communion à Saint-Sulpice en 1776, avec les vêtements qu'il devait à la charité. Quelques années après, un joaillier du Palais-Royal, dont il avait été l'apprenti, lui laissait son fonds. Sous le règne de Charles X, il se retira, ayant acquis une fortune d'environ 20,000 livres de rentes.

Mais tous ces détails étaient ignorés alors et ne furent révélés que plus tard. On ne le connaissait que sous le nom du *Petit Manteau bleu*. La couleur et la forme de ce manteau firent plus pour le populariser que ses charités mêmes ; il fut pour lui ce qu'avait été la redingote grise pour Napoléon.

Les esprits romanesques se répandaient en suppositions. On alla d'abord jusqu'à voir en lui un agent du duc d'Orléans, qui voulait gagner la foule. Devenu roi, celui-ci décerna la croix d'honneur à Champion, ce qui, naturellement, sembla confirmer l'ancienne hypothèse. Puis le portrait du *Petit Manteau bleu* figura au Salon, avec une note qu'on ne trouva point suffisamment modeste. Enfin, en 1837, *le Moniteur* annonça que M. Edme Champion demandait l'autorisation au gouvernement d'ajouter légalement à son nom véritable son surnom populaire, et cette démarche fut si

mal accueillie par l'opinion qu'il crut devoir y répondre dans une affiche publique.

En 1848, Champion se présenta sans succès comme candidat à l'Assemblée nationale. Après le coup d'État, il re-



Fig. 63. — L'homme au petit manteau bleu distribuant de la soupe sur le marché Saint-Martin. D'après le tableau de Lecœur (1876).

vint dans son pays natal, où il avait déjà fondé des écoles et fait exécuter quelques travaux d'utilité publique. Il y mourut presque aussitôt, d'une attaque d'apoplexie, le 25 juin 1852. On rapporta son corps à Paris pour l'enterrer au Père-Lachaise; mais déjà la ville oublieuse ne songeait plus au *Petit Manteau bleu*, et le cortège qui suivait son cercueil passa au milieu de l'indifférence publique.

Dans cet immense et fourmillant kaléidoscope des rues de Paris, toutes les conditions sociales se heurtent ; tous les mystères, toutes les bizarreries se coudoient. Que de comédies, que de drames, que de romans invraisemblables, et parfois quels sauvages poèmes on ferait avec la vie de ces célébrités d'en bas ! Quelles choses étranges apparaîtraient tout à coup, si l'on pouvait lire dans le passé ! Leur simple succession chronologique déroule sous nos yeux les plus étonnants contrastes.

Au temps où florissaient Chodruc-Duclos, l'ancien *aristocrate*, l'ancien raffiné, et le vénérable philanthrope Champion, vers 1830, un personnage infime, qu'on voyait en compagnie d'un joueur d'orgue, soulignant de ses grimaces les mélodies de son camarade, était fort connu des Parisiens sous le nom du *Marquis*, à cause de son costume. « Le Marquis », écrit M. Maxime du Camp, qui n'a pas dédaigné de s'arrêter à lui dans son ouvrage sur *Paris*, « était un homme maigrelet, très lesté, et âgé de plus de cinquante ans. Il excellait à lancer dans la fenêtre ouverte d'un quatrième ou d'un cinquième étage une pièce de deux sous enveloppée d'un cahier de chansons ; on lui renvoyait le double par le même chemin. On prétendait qu'il appartenait à la police secrète, à laquelle il rendait d'importants services. La vérité est plus mystérieuse encore. Cet homme qui courait Paris avec son habit pailleté, sa veste brochée, ses bas de coton d'un blanc irréprochable, sa coiffure poudrée à l'oiseau royal, était un ancien *chauffeur*, qui avait commis jadis des forfaits effroyables. Il passait pour riche, et je crois qu'il a été assassiné. »

Après l'ex-brigand, les hasards de la chronologie amènent sous notre plume un baron très authentique, un gentilhomme de race, dont les excentricités, affichées publiquement, d'ailleurs assez inoffensives, firent longtemps le dé-

sespoir de sa famille et la joie des Parisiens. Plusieurs de nos lecteurs sans doute, parmi ceux qui ont dépassé le milieu de la vie, se souviennent d'avoir vu sur les boulevards, tenant quelquefois une charmante petite fille par la main, faisant des gestes singuliers, et suivi à distance par un valet de pied qui l'observait avec une inquiétude respectueuse, — ou assis, par un soir d'été, à une table devant un café et demandant deux glaces, qu'il versait gravement, pour se rafraîchir, l'une dans sa botte droite, l'autre dans sa botte gauche, — un homme grand, élancé, à longue barbe, gardant un air de race sous un costume fantaisiste, dans lequel la négligence se mêlait à une certaine recherche. C'était le baron de Saint-Cricq, dont l'originalité excessive finit par aboutir peu à peu à une folie douce, mais très caractérisée.

Un jour, M. de Saint-Cricq parcourait toute la ligne des boulevards et les rues adjacentes, et dans chaque établissement de bains demandait qu'on lui envoyât à la même heure un bain à domicile ; puis, le moment venu, il s'enfermait dans sa chambre à coucher et assistait avec jubilation, derrière ses contrevents, au conflit de la douzaine de voitures, de baignoires et de garçons qui débarquaient en même temps dans sa cour et bataillaient contre son valet de chambre. Une autre fois, il louait d'un seul coup les trente voitures d'une station et, montant dans la première, prenait la tête d'un long cortège, qui avançait au petit pas derrière lui et qui, sur tout le parcours du boulevard Montmartre à la Madeleine, puis de la Madeleine à la Bastille, intriguait les passants et produisait une véritable émeute de curiosité. Ou bien, au *Café de Paris*, après s'être fait servir une demitasse, il demandait tout ce qu'il faut pour écrire ; ensuite, sous les yeux du garçon ahuri, il répandait dans sa tasse l'encrier, la poudre, les pains à cacheter, remuait et s'apprêtait à déguster ce breuvage plus extraordinaire que le thé

de M^{me} Gibou. On l'a vu sucrer son thé avec la salière, assaisonner sa salade avec du tabac et verser du chocolat par-dessus; ou encore, couché sur le haut d'une voiture, s'arrêter devant Tortoni, appeler le garçon et se faire servir ainsi au milieu d'une galerie de badauds. On le rencontrait au bois dans sa voiture, tenant en laisse par la portière un cheval auquel il faisait prendre l'air ainsi.

On n'en finirait pas de conter les excentricités de ce maniaque. Contentons-nous d'avoir rappelé les plus fameuses; il serait sans intérêt de prolonger ce récit. Ajoutons qu'elles ne l'empêchaient pas d'être un homme instruit, linguiste et égyptologue distingué, dit-on. Il aimait à bouquiner. Sa verve et ses saillies paradoxales touchaient quelquefois juste. Abonné du Théâtre-Français, fervent admirateur de Molière et des autres maîtres classiques, dont il ne manquait pas une représentation, il avait soin, les jours où l'on donnait du Scribe, de se faire ouvrir la première loge de face qu'il trouvait vide, « et là s'installait de façon à ce que ses deux pieds reposassent sur le pourtour de la loge. Quand on *chutait* à côté de lui et qu'on criait à l'inconvenance, il répondait que la littérature de M. Scribe était *bonne pour ses bottes* (1) ».

On assure qu'à une pièce de M. Empis, on vit un soir un être bizarre gesticuler avec feu dans une avant-scène qu'il occupait à lui seul. Le parterre finit par s'impatienter et crie : A la porte ! Alors, se penchant en dehors de sa loge, M. de Saint-Cricq, on a deviné que c'était lui, — réplique en gesticulant de plus belle :

« Messieurs, je demande 30,000 francs pour l'auteur. »

On rit, on hue, on siffle. Il insiste et répète sa proposition avec force.

(1) Yriarte, *les Célébrités de la rue*.

« Mais pourquoi ? » lui crie la claque, qui a fini par croire à quelque fantaisie d'un admirateur frénétique, qu'elle espère faire tourner au profit de l'ouvrage.

« Pourquoi ? C'est que, s'il avait une fois 30,000 francs, il ne serait plus obligé de faire d'aussi mauvais ouvrages. »

On voit que sa folie n'était pas toujours sans des éclairs de raison. Je suis loin de garantir l'authenticité de cette scène, mais il paraît certain que le baron avait des habitudes bruyantes au théâtre et ne se gênait pas pour interpeller les acteurs de sa place.

M. de Saint-Cricq disparut tout à coup, et les gamins de Paris, qui l'avaient souvent taquiné, le regrettèrent longtemps : il était devenu le pensionnaire d'une maison de santé, où il mourut deux ans après.

Saint-Cricq, né vers la fin du dernier siècle, était le contemporain et fut parfois le compagnon de ces viveurs-dandys, à la renommée tapageuse, dont quelques-uns ont laissé une sorte de légende, fort peu digne de respect et d'envie. Nous mentionnerons dans le nombre Victor Bohain, le véritable fondateur du *Figaro*, nommé préfet de la Charente après la révolution de Juillet, mais bientôt destitué, parce que ses créanciers troublaient la tranquillité publique en venant faire des émeutes sous les fenêtres de sa préfecture ; le mystificateur Romieu, devenu homme public d'une façon aussi inattendue, mais plus heureuse, et représenté par Dantan sous la forme d'un hanneton qui traverse un lampion, par allusion à sa fameuse circulaire préfectorale sur l'invasion de ce coléoptère et au lampion que son complice habituel, James Rousseau, avait planté, disait-on, sur l'abdomen de son ami, pour l'empêcher d'être écrasé par les voitures, un certain soir qu'il s'était levé de table plus ému que de coutume et que de raison, et que l'air de la rue lui

avait porté au cerveau ; Lautour-Mézeray, l'homme au camélia, pour qui le *Café Anglais* avait été aussi l'antichambre d'une préfecture ; et Loève-Weimars, encore un homme politique sorti de la loge infernale et de la *Maison dorée*, le type accompli du lion, qui se mouchoit dans un mouchoir de batiste orné de dentelles et parfumé de senteurs qu'on fabriquait exprès pour lui ; qui, pour ses ablutions du matin, se servait d'un bassin en or ciselé et qui, en partant pour le consulat de Bagdad, emportait dix-huit malles énormes, dont l'une exclusivement remplie de paires de gants blancs commandés chez la bonne faiseuse. Il y aurait encore à citer une foule d'autres représentants de la jeunesse dorée, du dandysme à tous crins et de la vie à grandes guides, qui ne se rattachent que très indirectement à notre galerie, car il ne faut pas confondre l'histoire des excentriques avec celle des physionomies populaires de la rue.

Parmi ces originaux dont les fantaisies alimentèrent la chronique sous le règne de Louis-Philippe, il en est un du moins dont le portrait en buste manquerait à ce musée : je veux parler de lord Seymour, que Saint-Cricq avait choisi pour l'une de ses principales victimes, lorsque, vers la fin, sa manie tourna aux emprunts. Lord Seymour, excentrique comme dix Anglais, s'était acquis, par ses extravagances à froid, une sorte de popularité dans les rues de la ville qu'il avait adoptée pour patrie. Au milieu des défilés carnavalesques, à toutes les descentes de la Courtille, on cherchait la voiture découverte du haut de laquelle, essayant de transplanter à Paris les usages du carnaval romain, il jetait à la foule les projectiles les plus divers ; on la reconnaissait de loin, on se groupait autour d'elle ; les propos salés s'échangeaient, et lord Seymour semblait là dans son élément. Était-ce bien lui, d'ailleurs, qui présidait en personne à ces bouffonneries ? La foule en était persuadée :

on eût essayé vainement de lui dire qu'il s'y faisait représenter par un valet de chambre, et elle avait donné au noble lord un sobriquet d'une énergie triviale et d'une crudité pittoresque, dont la familiarité contenait une forte dose de mépris.

Quelquefois, aux tables en plein air de Tortoni, Saint-Cricq se rencontrait avec un autre excentrique, M. Léonard, connu généralement sous le nom de *Père Matelot*, à cause du costume qu'il portait. Coiffé d'un chapeau de toile cirée, avec un grand col blanc largement rabattu, une veste de toile grise, un pantalon à raies bleues sur fond blanc, des bottes à la Souvarof, et d'amples anneaux d'or aux oreilles, taciturne, doux et majestueux, il savourait son moka en fumant une grande pipe de porcelaine.

M. Charles Yriarte a reconstitué l'état civil de ce singulier personnage, qui s'appelait Auguste Léonard, qui a signé Léonard de Paris, Léonard Guindre, Léonard de la Tuilerie, les élucubrations musicales à l'aide desquelles il essayait de propager sa propre passion pour le trombone, qu'il appelait *l'archange de l'orchestre*. Il avait été élève à l'École polytechnique de 1812 à 1814, puis apothicaire à Paris, rue Sainte-Anne, 5, enfin trombone dans la 10^e légion de la garde nationale, et il publiait ses compositions en les escortant de notes et d'avis au public, dont la bouffonnerie inconsciente eût déridé le spleen en personne. Il avait inventé un nouveau mode perfectionné pour jouer de son instrument favori, en se mettant nu des pieds jusqu'au poitrail et en plongeant toute cette partie inférieure du corps dans une baignoire, de telle façon que les ondes sonores de l'eau, beaucoup plus sensibles que celle de l'air, doublassent le son et l'effet produit; il voulait absolument convoquer les Parisiens à une expérience de cette nature, où il eût remplacé la baignoire par la Seine, et l'on eut grand'

peine à le détourner de ce projet. Léonard de la Tuilerie fut un hôte assidu des boulevards jusqu'à sa mort, arrivée vers 1851.

A la même époque disparut également un être bizarre que, pendant presque tout le règne de Louis-Philippe, on rencontrait fréquemment par les rues, vêtu des costumes les plus variés, mais toujours empreints d'une haute fantaisie et étrangers à tous les usages modernes.

C'était un Napolitain, nommé Carnevale, Carnivali ou Carnavalo, et par le peuple, Carnaval. Il avait suffi de supprimer la désinence italienne de son nom pour le mettre tellement en harmonie, non pas avec ses manières, qui étaient toujours graves et convenables, mais avec son costume, qu'on eût pu croire à un sobriquet. Devéria a lithographié Carnevale en le représentant dans une ample robe à fourrure, comme celle d'un doge, avec une collerette qui fait le tour du cou et une espèce de chapeau du seizième siècle à plumes rabattues, d'où pend un grand cordon qui vient tomber jusqu'au ventre (fig. 64). Parmi ceux qui ont décrit sa façon de se vêtir, l'un nous le montre tout en blanc, un autre tout en vert ou tout en rouge, chamarré de rubans longs d'une aune qui flottaient au vent et couvert de verroteries; celui-ci en chapeau à côtes de melon et à larges bords, en veste et pantalon écarlates avec des souliers blancs; celui-là en frac d'azur à boutons d'or, par-dessus lequel se détachaient des bretelles richement brodées et un chapeau bleu qu'entourait une couronne de roses artificielles. Il n'y a point là de contradiction, il n'y a que les variations exécutées par Carnevale lui-même, qui consacrait ses économies à approvisionner sa garde-robe dans tous les genres et dans toutes les nuances. Une des chambres qu'il habitait, rue Royale, 10, et où il ne laissait jamais pénétrer personne, renfermait d'après les révélations de son

concierge, plus de soixante vêtements complets avec des quantités de fleurs artificielles et de bijoux faux.

Ce n'était pas seulement amour de l'homme du Midi pour les belles teintes et pour les habits éclatants : Carnevale, qui était philosophe, avait toute une théorie qu'il dévelop-



Fig. 64. — Carnevale. D'après la lithographie de Devéria.

pait à l'occasion, non sans esprit, sur la signification des couleurs. Il voulait qu'on changeât la nuance de son costume selon l'état du temps et la disposition d'esprit où l'on se trouvait. Les différents degrés de sa bonne humeur s'exprimaient par le vert tendre, le rose, le rouge, le blanc et les couronnes de fleurs. S'il était triste, il s'habillait de vêtements sombres, et en donnant ses leçons d'italien, il lui arrivait quelquefois de se mettre tout en noir, pour punir ses

élèves quand il en était très mécontent. Mais, au milieu de ces variations, ce qui dominait toujours, était l'amour pour les couleurs voyantes et gaies, pour les rubans, les cordons et les médailles dont il se constellait la poitrine.

C'est là, du reste, un trait commun à beaucoup de ces excentriques, travaillés d'une vanité secrète, et ayant pour tout ce qui reluit, pour le clinquant et les oripeaux le penchant naïf des enfants, des sauvages et de tous les êtres primitifs. On a pu le remarquer particulièrement aussi dans un émule de Carnevale, son contemporain et son compatriote, un grand vieillard, sec, maigre, basané, un peu fou, qui, appuyé sur une longue canne et un énorme dossier à demeure sous le bras, parcourait sans cesse les boulevards extérieurs et les extrémités de Paris, allant proposer ses services comme professeur d'italien dans toutes les institutions et mêlant à l'exposé de sa nouvelle méthode des divagations politiques ; puis dans un autre vieillard encore, connu sous le nom du *Major belge*, que nous nous rappelons avoir vu souvent, sous les premières années de l'Empire, dans les rues ou à la bibliothèque, avec sa haute taille un peu voûtée, recouvert d'un uniforme fantastique et tout pavoisé de décorations apocryphes.

Comme le Major belge, Carnevale visitait assez fréquemment le grand établissement de la rue Richelieu, où son costume produisit d'abord de violentes distractions parmi les paisibles et studieux habitués ; mais on ne tarda pas à s'y faire, et conservateurs, employés, garçons, rivalisaient de tolérance pour cet inoffensif *toqué*. Il y passait de longues heures à copier des pièces érotiques sur de beau papier vélin et rose, ce qui a peut-être contribué à répandre l'opinion qu'il était fou d'amour, hypothèse qui plaisait aux dames. A part sa manie, Carnevale était un homme cultivé, instruit, ne manquant pas d'esprit, capable, au besoin,

d'une répartie piquante, ayant beaucoup lu. Il avait même écrit, et la liasse qu'il portait sous le bras était un traité composé par lui. Ami de Donizetti, de Bellini, de Tamburini, de Lablache, de la plupart des artistes, ses compatriotes, il avait, à certains jours, son couvert mis chez eux. Fin gourmet, suivant M. Yriarte, il était souvent chargé par ses amphitryons d'aller choisir un saumon ou un turbot à la halle, dont les marchandes l'accueillaient toujours avec un empressement cordial ; selon M. Maxime du Camp, au contraire (1), sa nourriture pythagoricienne se composait exclusivement de légumes, qu'il entassait dans sa mansarde, à côté de sa collection de vieux chapeaux. « Il ne variait pas le menu de ses repas : six mois de pommes de terre, six mois de haricots blancs. » N'ayant point connu personnellement Carnevale, nous ne savons trop comment concilier ces deux affirmations contradictoires, à moins d'admettre qu'il était pythagoricien chez lui et gourmet à la table des autres.

Carnevale fut une espèce de spirite anticipé. Une de ses manies était de croire qu'il conversait avec les âmes des morts. Dans la rue, on le voyait souvent s'arrêter et parler seul, faisant les demandes et les réponses, ou soulever respectueusement son chapeau, saluant un être invisible, et, si on l'interrogeait, il répondait doucement que la Malibran lui avait demandé des nouvelles de sa santé, ou qu'il venait de recevoir la visite de Napoléon et d'échanger un bon mot avec M. de Voltaire.

Aucune époque ne fut plus féconde en excentriques de tout genre que le règne de Louis-Philippe, et, si nous ne devons nous borner aux figures de la rue, quelle moisson ne pourrions-nous pas faire parmi les inventeurs de reli-

(1) *Paris*, t. IV, p. 437.

gions, depuis l'abbé Châtel jusqu'au Mapah, et parmi les saint-simoniens ou les fouriéristes!

N'oublions pas du moins l'apôtre du phalanstère, Jean Journet, tête méridionale, nature exaltée, jadis carbonaro, puis épris des idées de Fourier et s'en faisant le propagateur ardent, infatigable, afin de sauver le monde. Dès qu'il fut initié à la doctrine, elle s'empara de lui comme une obsession. Journet ceignit ses reins, prit le bâton de l'apôtre et courut prêcher en tous lieux la bonne nouvelle (fig. 65). A Paris, on le rencontre partout, sur les places publiques, dans les bals, les cafés, les théâtres, les promenades, pérorant une brochure à la main, des brochures pleines ses poches. La brochure était le grand moyen de propagande de Jean Journet; il avait composé des douzaines de *Cris*, comme il les appelait généralement, et, ne pouvant parvenir à les vendre, les distribuait gratuitement. Plus d'une fois même, il s'avisa de moyens héroïques pour arriver plus vite et plus complètement à la foule. Un soir, le 8 mars 1841, pendant les entr'actes de *Robert le Diable*, Jean Journet s'installa dans les couloirs de l'Opéra, où il fit aux spectateurs étonnés une ample distribution de brochures. Arrêté et conduit chez le commissaire de police, il s'empresse de donner sa brochure au magistrat et entreprend de le convertir; il ne réussit qu'à se faire conduire à Bicêtre.

Cette rude épreuve ne le guérit pas. Arraché aux médecins aliénistes par l'intervention d'amis bienveillants, il n'a rien de plus pressé que de recommencer. Il assiège les antichambres de tous les écrivains, des romanciers, des poètes, des députés, des ministres, des princes; il leur adresse des épîtres foudroyantes et d'impérieuses objurgations quand il ne peut parvenir à se faire recevoir par eux; il va de Lamartine à Lamennais, de Lamennais à George Sand, de George Sand à Casimir Delavigne, de Casimir Delavigne à

Victor Hugo, qui un jour l'admit au cénacle de la place Royale, où il terrifia les disciples et le maître lui-même par la sauvage impétuosité de son éloquence ; enfin de Victor Hugo à Alexandre Dumas, dont il obtint une pension de 1,200 francs, — hélas ! toute platonique, ou bien peu s'en faut, à toucher sur ses droits d'auteur.



Fig. 65. — Jean Journet. D'après le tableau de G. Courbet.

Une autre fois, à la salle Pleyel, au milieu d'un concert, on voit se lever tout à coup un homme hâve et barbu : c'est Journet, que le démon de l'apostolat vient de saisir. Les gens de service veulent le faire sortir ; il les foudroie d'un mot et d'un geste. Ils appellent la garde. Journet se place solennellement sous la protection des dames ; la salle rit, les municipaux étonnés se retirent, et Journet triomphant continue son discours.

En 1848, il crut son heure enfin venue. Poussé par une ardeur nouvelle, il se multiplie, il est partout, il pérore dans tous les clubs. Un soir de représentation extraordinaire au théâtre de la Porte-Saint-Martin, il s'installe à la seconde galerie avec toute une cargaison de ses terribles brochures. On jouait un drame. Tout à coup, sur le balcon, l'orchestre, le parterre, tombe une grêle d'opuscules. On lève la tête, on s'exclame, on crie ; la grêle redouble : « Il fallait voir, au milieu du tumulte, » lit-on dans *les Excentriques* de Champfleury, « les comédiens s'enfuir, le souffleur sortir de son trou, les mille têtes de la foule se lever en l'air, les spectateurs monter sur les banquettes, et au milieu de cet orage, aux secondes galeries, un homme debout, impassible, jetant cette pluie de brochures comme pour ensevelir les spectateurs. Il en tirait de ses poches de derrière, de ses poches de côté ; il en tirait de son pantalon, il en tirait de ses goussets, il en tirait de son chapeau, il en tirait de ses bottes. »

Jean Journet fut arrêté une fois de plus, et relâché encore. Naturellement, il recommença. On l'entendit au club Blanqui. Au congrès de la paix, après le discours de Victor Hugo, il se lève et demande la parole pour une communication importante. Les étrangers accueillent d'abord avec faveur cet homme à la parole chaleureuse et au front inspiré : sur sa demande, ils l'encouragent même de plusieurs salves d'applaudissements. Mais bientôt les divagations de l'orateur en vinrent à un tel point qu'un membre invita le président à lui retirer la parole au nom de la dignité de l'assemblée, et que Jean Journet, au milieu des interruptions et des rires, descendit de la tribune et quitta la salle. Il s'en alla prêcher ailleurs. Jusqu'au coup d'État on le retrouve sans cesse s'introduisant dans les soirées, dans les banquets, pénétrant parfois au lit des mourants, formant des *sous-apôtres* pour l'aider dans la propagation

de la bonne nouvelle, entreprenant de grandes tournées en province, soutenant des polémiques furibondes contre *la Démocratie pacifique*, organe officiel du fouriérisme, et son directeur Considérant, dont la tiédeur l'exaspérait.

« Depuis deux ans, » écrivait M. Champfleury en 1852, « Jean Journet a complètement disparu de Paris : le 2 décembre, qui a coupé court à toutes les utopies, l'aura rendu à sa famille en province. » Cependant nous l'avons revu en 1855, dans les bureaux d'un recueil périodique qui venait de se fonder. Traversant l'antichambre, qu'il avait trouvée vide, Journet avait pénétré droit jusqu'au rédacteur en chef. Il tenait deux ou trois brochures à la main :

« Monsieur, » lui dit-il, « je suis Jean Journet. Vous connaissez mon apostolat ; je viens vous demander une aide fraternelle en vous priant d'acheter ces brochures.

— Acheter ces brochures ? fit le rédacteur en chef, inquiet.

— Oui, Monsieur ; il y en a pour 2 francs 50 ; vous voyez que ce n'est pas ruineux.

— Non, certainement. Mais je ne puis me permettre... en l'absence de mon associé... Revenez lorsqu'il sera là.

— Comment, Monsieur, vous avez besoin de votre associé pour donner 2 francs 50 à une œuvre humanitaire ? Mais si j'avais rencontré votre garçon de bureau dans l'antichambre, je lui aurais offert mes brochures, et je suis sûr qu'il aurait été honteux d'hésiter pour si peu de chose.

— Eh bien, Monsieur, » fit le rédacteur en chef, retrouvant sa décision, « il hésitera moins encore à vous mettre à la porte. »

Il sonna ; le garçon, qui rangeait la revue dans un cabinet du fond, apparut et reconduisit Jean Journet, qui criait de toutes ses forces, car l'apôtre, surtout quand il fut aigri par tant et de si longs mécomptes, avait le tort d'être im-

périeux, menaçant, et d'arriver même jusqu'à l'insolence.

En outre, trois ou quatre ans plus tard, nous avons acheté *les Sept Clameurs du désert, ou le Socialisme démasqué*, brochure de Jean Journet, publiée, comme le porte la couverture, en septembre 1858, et donnant l'adresse de l'auteur, rue Serpente, 21. Le *prix distributif* de cette brochure était, pour les *riches*, 2 francs et plus ; pour les *aisés*, 1 franc ; pour les *gênés*, 50 centimes : elle nous a coûté 10 centimes sur les quais. Elle renferme, entre autres pièces de vers, un *Cri d'indignation*, un *Cri d'alarme*, un *Cri de pitié*, un *Cri de dégoût*, et maltraite fort Pierre Leroux, *vieux blagueur*, avec sa *balançoire* ; « seigneur Victor Considérant, fameux socialiste, — saint Cantagrel, ermite, bon ermite ; saint Blanc, bedeau sempiternel ».

Mais surtout il prodigue toutes les richesses de son vocabulaire injurieux à Proudhon, dans une chanson d'une verve intarissable, en cinquante-neuf couplets.

Jean Journet mourut oublié, le 1^{er} novembre 1861, à Toulouse.

Une figure toute différente est celle de Liard, le chiffonnier philosophe et érudit, qui avait été jadis quelque chose, — on n'a jamais bien su quoi, — et était tombé dans le chiffon, mais sans rien perdre de sa gaieté.

Liard n'appartenait même pas à la première catégorie des chiffonniers, car il ne portait qu'un bissac au lieu de hotte. C'est dans cet appareil que Traviès, l'auteur de *Monsieur Mayeux* et de tant d'autres types populaires, le crayonna un jour, alerte et guilleret sous ses haillons, avec son œil riant, sa physionomie ouverte et goguenarde (fig. 66). Liard avait fait ses humanités : il aimait à citer quelques bribes de latin ; il lisait les chiffons qu'il avait recueillis et les commentait à ses camarades ou curieux qui venaient le voir. Le bruit de ce phénomène, — un chiffonnier sachant

le latin et citant même du grec à l'occasion, — s'était répandu en s'amplifiant. Le premier qui l'entendit écrivit la nouvelle au *Corsaire*. Paris, à qui il faut chaque jour un nouvel engouement, s'éprit de Liard. On répétait ses bons



Fig. 66. — Liard, le chiffonnier philosophe. D'après la lithographie de Traviès.

mots dans les petits journaux ; on lui en faisait chaque matin, comme à un personnage à la mode. Chroniqueurs, romanciers, artistes allaient le visiter et s'efforçaient vainement, par des questions insidieuses, de percer le mystère de son passé : Liard demeura une énigme.

Les chiffonniers ont toujours préoccupé l'imagination publique, qui se plaît, bien gratuitement d'ordinaire, à placer des mystères sous les haillons de ces pauvres diables. Le souvenir de Diogène et de sa lanterne, puis le drame fameux de Félix Pyat, ne sont pas sans doute étrangers à cette tendance. Mais Liard est antérieur à la pièce de Pyat, et Christophe aussi.

Sans avoir atteint la popularité de Liard, le chiffonnier Christophe, surnommé comme lui *le Philosophe*, eut également, vers la même date, sa part de célébrité. Christophe n'avait pour tout bagage qu'un sac de grosse toile, sans crochet ni lanterne : « C'est un homme à part au milieu des siens, » écrivait, vers 1840, M. Berthaud dans *les Français peints par eux-mêmes*; « il est fier, il ne s'enivre pas, il marche seul, il vit seul; Christophe tient à la fois du Diogène et du Chodruc-Duclos. Les personnes qui ont été à même de l'apprécier ont voué à ce pauvre chiffonnier une estime spéciale. L'un de nos bons physionomistes populaires et l'un des plus spirituels dessinateurs du *Charivari*, mon camarade Traviès, m'en a fait le plus grand éloge... On rencontre souvent Christophe par les rues de Paris, au milieu d'un groupe serré autour de lui et prêtant l'oreille à ses étranges discours. De sa main gauche, fortement nouée, il soutient sur son épaule un large sac, et, tout en pérorant avec ceux qui l'entourent, il fait jouer à sa main droite le rôle du crochet qui lui manque. Christophe a dû bien souffrir avant de dépouiller sa dignité d'homme, avant de se retirer chez les chiffonniers. Aussi, voyez : il raille, il accuse, il insulte les passants et les curieux, et pourtant il fouille à pleins doigts le fumier sur lequel il s'est établi. Quand il s'éloigne, il vous jette avec dédain un ricanement magnétique dont les vibrations retentissent longtemps dans votre sein et vous font mal. »

Dans les premières années de l'Empire, on rencontrait souvent, par les rues des quartiers de la rive gauche, une vieille femme qui marchait littéralement ployée ou plutôt cassée en deux, la tête à la hauteur des genoux, s'appuyant sur un bâton plus haut qu'elle, et portant invariablement, quelle que fût la saison, un bouquet au corsage. C'était,



Fig. 67. — Françoise François, la vieille au bouquet.

avec la folle qui cheminait sans cesse d'un pas alerte, tout le long des rues du quartier latin, tenant de la main droite une chaufferette et sur son bras gauche une perruche, avec qui elle s'entretenait sans relâche, une des figures les plus connues de tous les étudiants, rapins, grisettes, depuis la Seine jusqu'à la barrière d'Enfer. Malgré sa brusquerie, son caractère irascible et les rebuffades dont elle accueillait presque toujours les avances des passants, la *Vieille au Bouquet* était populaire dans le quartier (fig. 67). A la fin de juillet 1863, on la trouva étendue sans connaissance sur

le quai des Orfèvres ; elle fut conduite à l'hôtel-Dieu, où elle mourut quelques semaines après, le 21 août.

Alors seulement le public, par une notice qui fit le tour de la presse, apprit son histoire, qui jusqu'alors n'était connue que d'un petit nombre de personnes. On sut que Françoise François avait été la fiancée de Bories, ou de Raoulx, l'un des quatre sergents de la Rochelle ; son bouquet était un souvenir que le condamné lui avait jeté du haut de la charrette qui le conduisait au supplice, et chaque jour, de sa chambre de la rue du Cherche-Midi, où jamais elle ne recevait personne, elle s'acheminait en pèlerinage à la tombe des sergents, au cimetière Montparnasse.

Sous l'Empire encore, deux étrangers ont compté parmi les figures populaires de Paris.

L'un est *le Persan*, que les habitués de l'Opéra virent si longtemps assister, impassible et taciturne, dans sa stalle de balcon, à toutes les représentations de la rue Le Peletier. On avait fini par ne plus prêter la moindre attention à ce mélomane impassible, dont la longue et large barbe aux flots neigeux, le costume oriental et surtout le haut bonnet fourré avaient excité d'abord une curiosité si vive. Il en était venu à faire partie, pour ainsi dire, du mobilier même de la salle. Quelque chose eût manqué aux artistes et au public s'ils n'avaient vu à sa place accoutumée ce personnage énigmatique, qui disparut aussi mystérieusement qu'il était venu, et dont on n'a jamais su au juste ni le nom, ni l'histoire. Les hypothèses les plus hardies s'égarèrent jusqu'à en faire un frère du chah de Perse, réduit à se cacher dans l'exil à la suite d'une révolte malheureuse.

L'autre est l'Arménien Kasangian, qui fut pendant de si longues années l'un des piliers inamovibles de la Bibliothèque nationale, et qui, par son costume étrange, sa maigre presque phénoménale, sa physionomie sans sexe et

sans âge, ressemblait à un personnage fantastique d'Hoffmann. Quelques minutes avant dix heures, les commerçants de la rue Richelieu voyaient arriver Kasangian, vêtu de sa grande robe sans collet, coiffé de sa calotte verte, les besicles au milieu du nez (fig. 68) ; ils réglaient leurs



Fig. 68. — L'Arménien Kasangian se rendant à la Bibliothèque nationale.

montres sur son passage, comme jadis les habitants de Königsberg sur celui de Kaut.

À peine la porte ouverte, il se précipitait le premier dans la cour, allait, avec la régularité d'un automate, boire une gorgée d'eau au gobelet suspendu à la fontaine, entrait dans la grande salle encore vide, et se dirigeait, d'un pas à la fois pressé et traînant, vers les casiers en face du

bureau central où, depuis l'an 1838 environ, il déposait, après chaque séance, les livres dont il avait besoin pour son travail et qui étaient devenus sa propriété exclusive. Il y avait là à demeure une vingtaine de volumes, dont quelques-uns d'une taille formidable, que Kasangian transportait à sa place, la première à gauche en faisant face au bureau. Si quelque intrus s'était permis de l'usurper, il se fût certainement passé quelque chose de grave ; mais les curieux qui guettaient cet événement mémorable n'eurent jamais la satisfaction d'y assister, attendu que, durant plus de vingt-cinq ans. Kasangian arriva invariablement le premier à la Bibliothèque.

Une minute après, Kasangian était enseveli derrière sa barricade d'in-folio, et reprenait la suite de ce grand dictionnaire arabe-français qu'il ne devait jamais terminer. Son travail était entrecoupé de rêveries et même de quelques sommes, que respectaient les garçons de salle. Dans le cours de sa longue carrière, il a eu plusieurs exemplaires du Dictionnaire de Bescherelle tués sous lui. Dès qu'une difficulté l'arrêtait, et le cas n'avait rien de rare, il allait, le livre en main, consulter un membre du bureau, à moins toutefois qu'il ne s'adressât simplement au voisin que sa mauvaise chance avait placé près de lui. Il consultait sur le sens des mots, sur leur prononciation, ne se rendait pas aux réponses, objectait, ergotait d'une voix rauque et avec brusquerie. Dix fois par séance, il se passait une scène comme celle-ci :

« Que signifie faire une niche à quelqu'un ?

— Cela signifie lui faire une malice, lui jouer un tour.

— Malice ? tour ? Cela n'est pas exact. »

Il consultait Bescherelle, et reprenait triomphant :

« Non, non. Faire une niche à quelqu'un, c'est lui creuser un enfoncement dans un mur. »

Si la victime consultée était naïve, elle s'évertuait à donner des explications et bataillait pendant vingt minutes contre Kasangian ; si c'était un sceptique, elle lui répondait : « Vous avez raison. » Dieu sait ce que, de guerre

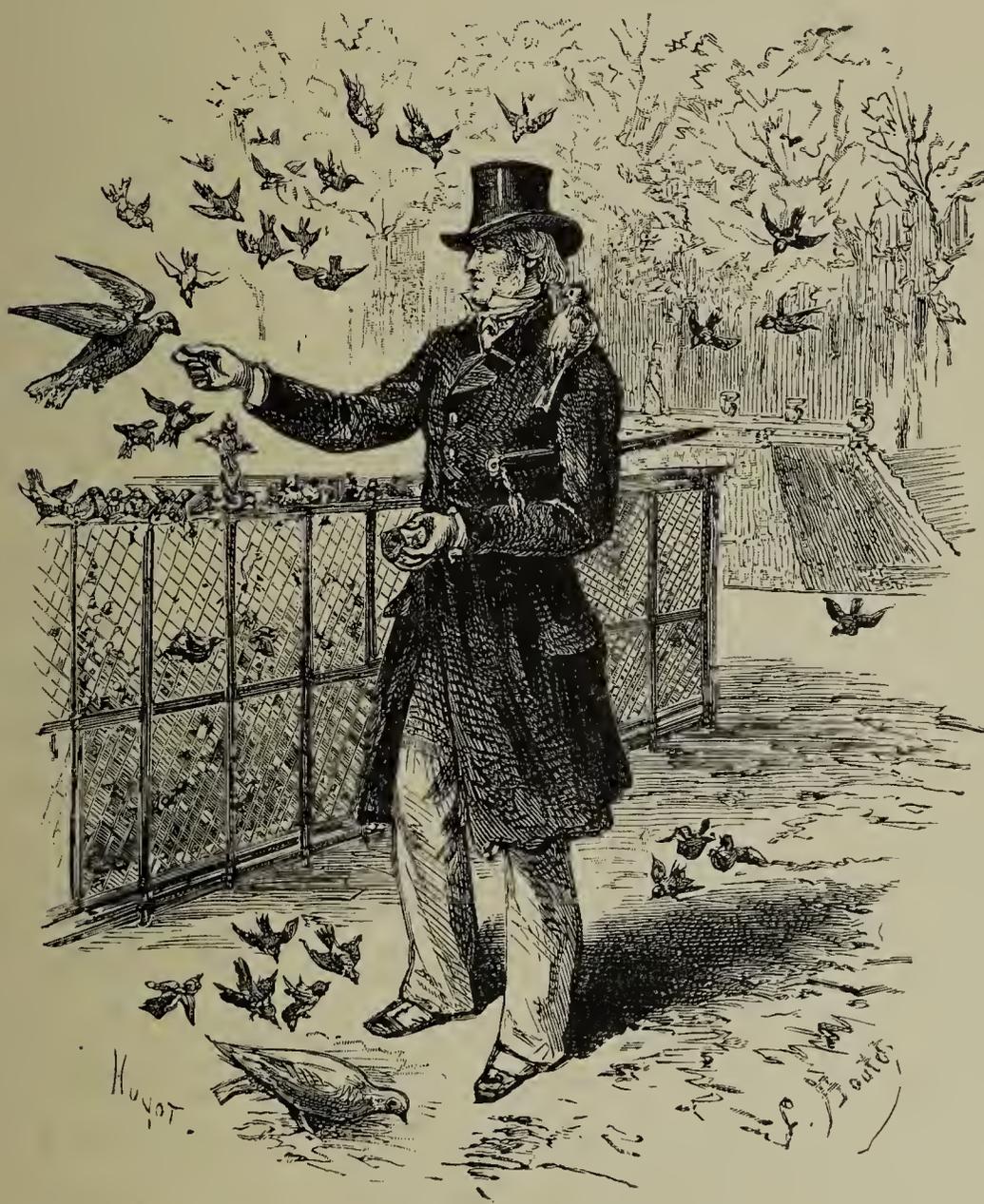


Fig. 69. -- Le charmeur d'oiseaux.

lasse, sans parler des mystifications qui s'en mêlaient parfois, on a laissé mettre de bévues au pauvre savant dans son fameux Dictionnaire.

A trois heures sonnantes, — la Bibliothèque fermait alors à trois heures, — Kasangian reportait ses livres dans le casier, esquissait un salut mélancolique en passant devant

le bureau, s'arrêtait parfois pour échanger un mot avec l'un des frotteurs et, les mains dans ses longues manches, demi-courbé, semblant ne rien voir et ne rien entendre, il rasait les maisons pour regagner sa chambre, au cinquième, dans le faubourg Poissonnière. Suivant l'un de ses derniers portraitistes, Kasangian était un Arabe d'Alep, desservant de la chapelle arménienne à Paris. Un matin, vers 1865, on ne le vit pas arriver à son heure ordinaire : ce fut presque une révolution à la Bibliothèque. Quelques jours après, on apprit qu'il était mort. Kasangian n'a pas vu la nouvelle salle de travail de la rue Richelieu : il n'aurait jamais pu s'y faire, et s'il ne fût pas mort de vieillesse et d'épuisement, il fût mort de ce changement dans ses habitudes.

Que d'autres figures du second plan ne pourrions-nous esquisser encore, parmi celles qui occupèrent plus ou moins vivement l'attention de la foule sous le second Empire et comptèrent, ne fut-ce qu'un moment, au nombre des célébrités de la rue, — depuis cet original qui, dans les dernières années du règne de Napoléon III, venait tous les dimanches patiner sur l'esplanade de la place de la Concorde avec des patins à roulettes, exécutant d'une façon très adroite les exercices les plus élégants et les plus compliqués, se jouant au milieu des curieux, tournant autour d'eux, les enlaçant dans ses replis rapides et ne faisant jamais la culbute, jusqu'au charmeur d'oiseaux (fig. 69), derrière lequel une immense galerie s'amassait dans le jardin des Tuileries, pour voir tourbillonner autour de lui des nuées de pigeons et de moineaux, dociles à ses moindres signes, venant se percher sur ses épaules, sur sa tête, sur ses bras, et chercher tour à tour leur pâture dans sa main et entre ses lèvres!

Le charmeur d'oiseaux s'appelait Édouard du Peyron, et l'on assure que c'était un ancien sous-préfet, révoqué par

M. Guizot. Il a laissé un fils qui continue ses exercices dans l'allée de Diane.

Paris est toujours, comme au temps de Rabelais, la capitale du royaume de Badaudois. Il ne lui en faut quelquefois pas tant pour improviser des réputations populaires. Il

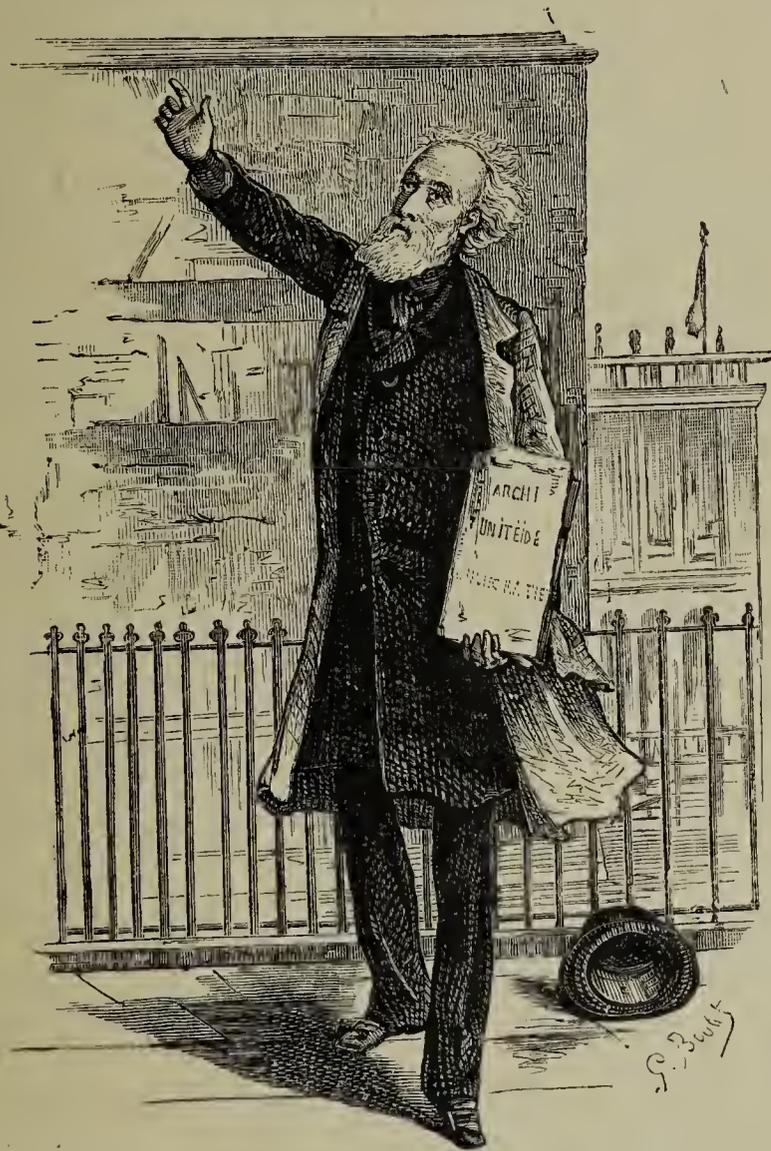


Fig. 70. — M. Gagne au pied de l'Obélisque.

en a fait une à l'archi-poète Gagne, l'avocat des fous, ce maniaque monotone qui accablait les *journalistes-soleils* de quatrains sur le *trium-vir-salvat* et sur la *républiquéide-empire-royauté*, qui, au mois d'octobre 1869, donnait rendez-vous au peuple devant l'obélisque pour représenter l'Assemblée absente (fig. 70), et courait les clubs pour y débiter

du haut de la tribune, avec sa vénérable tête blanche, des insanités qui, après tout, ne dépassaient guère celles qu'on a l'habitude d'y entendre et d'y applaudir.

Paris a aussi fait une réputation à la bouquetière du Jockey-Club, Isabelle, qu'on voyait partout où va le monde élégant : sur le perron de Tortoni, au café Anglais, dans les couloirs de Bignon ou de la Maison dorée, sous le vestibule de l'Opéra, les jours de grandes représentations, mais surtout aux courses, où elle portait, avec une solennité amusante, les couleurs du jockey qui montait le cheval vainqueur au précédent Derby. Après un long exercice, Isabelle avait amassé une fortune rondelette, un âge respectable et une corpulence qui lui donnait vaguement l'air d'un dragon habillé en amazone, quand, au mois de mars 1875, l'éclat d'un procès que lui faisait sa mère, pauvre vieille paysanne, pour en obtenir une pension de 600 francs, la précipita du haut de ses grandeurs et la rendit à la vie privée, en lui laissant tout le loisir de méditer amèrement sur ce que peut coûter une économie mal entendue.

Mais comment s'étonner qu'Isabelle fût devenue célèbre en vendant des fleurs, lorsque M^{lle} La Périne a été populaire sur les boulevards pour avoir failli en vendre ? M^{lle} La Périne était une jeune et jolie marchande de journaux, installée dans le kiosque qui fait face au Grand-Hôtel. Plusieurs membres du Jockey-Club avaient formé le projet de détrôner Isabelle, quadragénaire, pour la remplacer par la plus séduisante des innombrables rivales qui briguaient son héritage. Cette grande conspiration, dont les péripéties occupèrent quelque temps ce que les chroniqueurs du *high life* appellent « tout Paris », ne réussit pas ; mais M^{lle} La Périne n'en passa pas moins au rang des illustrations de la rue. *Le Figaro* et les autres feuilles à la suite avaient parlé d'elle ; je crois même qu'on avait dessiné son portrait ; on venait la

voir dans son kiosque, dont la calotte imbriquée étincelait de dorures, et il était de tradition dans sa clientèle élégante de ne jamais l'humilier en lui donnant de la monnaie de cuivre et de payer ses journaux depuis un franc jusqu'à un louis. Puis tout à coup on n'entendit plus parler d'elle jusqu'au 25 janvier 1880, où on la vit reparaître et essayer de se produire comme chanteuse dans un concert, organisé à son profit à l'Hôtel Continental.

Pour compléter cette esquisse, il faudrait peut-être join-

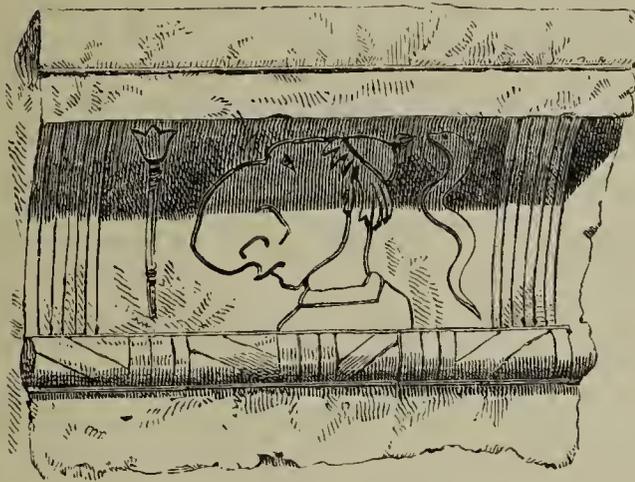


Fig. 71. — Le nez de Bouginier.

dre à cette galerie les personnages qui ont dû leur popularité aux inscriptions pariétales, ceux dont un beau matin tous les murs de Paris, crayonnés par des mains invisibles, ont exhibé à des milliers d'exemplaires le profil caricatural, ou crié le nom en l'accolant à une épithète grotesque.

Sous la Restauration, *Crédeville* et le nez de Bouginier se tenaient compagnie dans toutes les rues de Paris.

Bouginier, ou Bougenier, était un peintre, élève de Gros, né à Valenciennes vers le commencement de ce siècle et plus fameux par les dimensions exorbitantes de son nez que par son talent. Ce nez phénoménal figure encore sur la frise de l'entablement de la maison égyptienne qui s'élève place

du Caire (fig. 71). On assure que des voyageurs l'ont rencontré jusque sur les Pyramides.

Quant à Crédeville, sa personnalité est demeurée obscure ; ce nom énigmatique, tracé sur chaque coin de mur avec une abondance extraordinaire, intriguait les gens d'imagination et passait, aux yeux des uns, pour le mot de ralliement des libéraux ou des ultra, aux yeux des autres pour la signature d'un forçat évadé qui prenait plaisir à narguer la police en lui certifiant sa présence. S'il faut en croire l'auteur des *Arabesques populaires* (1832), Crédeville était un jeune capitaine de l'armée impériale qui disparut en 1815, probablement tué dans un obscur combat d'avant-poste, et c'est sa fiancée, devenue folle, qui aurait commencé à couvrir tous les murs de Paris de ce nom, bientôt répété par le servile troupeau des imitateurs. Mais cette histoire, d'ailleurs parfaitement invraisemblable, n'explique pas comment l'épithète de *voleur* finit par se trouver accolée presque invariablement au nom de Crédeville. D'autres ont raconté, et cette version paraît la plus vraisemblable, que Crédeville était le nom d'un usurier, et que l'inscription infamante fut tracée à dix mille exemplaires pendant les trois journées de juillet 1830 par Henry Monnier, qui profita du désordre causé par la révolution pour assouvir sa vengeance. On a de quoi choisir.

Quelques-uns de nos lecteurs se souviennent sans doute encore d'avoir lu sur les murs, un peu avant 1840, *feu Duponchel*, — allusion à la mystification fameuse que de lugubres farceurs avaient jouée à ce directeur de l'Opéra en envoyant des invitations à son enterrement et en commandant son convoi aux pompes funèbres. Cette inscription tumulaire se pavaneait en lettres énormes et multicolores jusqu'au sommet des monuments les plus élevés, et *Crédeville voleur* en fut définitivement enterré du coup. Depuis lors, combien de noms se sont succédé encore sur les pages de cet album des

murailles : Alexandre Dumas, Ch. Matharel, le critique dramatique du *Siècle*; Galimard, Barbey d'Aurevilly, Nadar, Courbet, tous flanqués d'adjectifs plus ou moins malsonnants ! Grâce à cette épigraphie effrontée, le nom de Galimard est resté tout aussi populaire dans les rues de Paris que le fut en 1848 le Battur légendaire des affiches électorales : NOMMONS BATTUR, et de 1863 à 1870, Bertron, le *candidat humain*, mort en janvier 1887.

Peut-être faudrait-il encore ajouter un nouvel appendice à notre galerie pour y comprendre les personnages purement légendaires des rues de Paris, depuis *le Moine bourru*, qui courait la nuit en effrayant les femmes et en battant les enfants jusqu'au *Petit Homme rouge*, qui apparaissait dans le palais des Tuileries chaque fois qu'une catastrophe en menaçait les habitants, et qui a eu l'honneur d'être chanté par Béranger. Mais les frontières de ce chapitre s'étendraient indéfiniment, et notre Musée populaire prendrait des proportions inquiétantes, comme s'il voulait rivaliser avec celui du Louvre.

CHAPITRE III.

LES CHANTEURS DES RUES.

Lorsque le jongleur, le trouvère et le ménestrel, qui avaient charmé les rues de Paris pendant toute la durée du moyen âge, disparurent de la scène et que leur nom même s'éteignit, ils laissèrent néanmoins des successeurs, par lesquels la chaîne de la tradition s'est continuée jusqu'à nous. Le chanteur nomade, qui donne aujourd'hui encore l'opéra en plein vent aux dilettantes des carrefours et des places publiques, est l'héritier légitime, quoique dégénéré, du trouvère. C'est son histoire que nous allons raconter ; mais nous ne la prendrons qu'à l'époque où elle commence à se dessiner nettement, en se détachant du tronc affaibli de la *ménestrel-lerie*, pour faire souche à part et reflourir en dehors de cette corporation si longtemps toute-puissante, — je veux dire au dix-septième siècle.

On pourrait presque dire que l'apparition des chanteurs de la rue est contemporaine chez nous de la fondation du Pont-Neuf. Il semble que ce pont fameux destiné à devenir leur centre favori et à attacher son nom d'une manière indélébile à leurs productions et à leurs refrains ait été bâti expressément pour eux, et que leur histoire et leurs origines se lient intimement les unes aux autres. On appelle *pont-neuf*, aujourd'hui encore, toute chanson triviale, tout air familier coulé dans le vieux moule des *larifla* et des *lande-*

rirette, et ce dicton populaire est en même temps un souvenir historique.

Dès les premières années de l'existence du pont, les chanteurs et les chansons satiriques s'y montrent : le *Journal de l'Estoile* le témoignerait à lui seul. Toutefois, ce n'est qu'au dix-septième siècle que la gloire des chanteurs du Pont-Neuf prend un corps visible, et que de la masse confuse et sans nom se détache enfin une figure marquée d'un cachet personnel : celle de Philippot, plus connu de la postérité sous ce nom de *Savoyard*, dont Boileau n'a pas dédaigné de nous transmettre le souvenir, embaumé dans un de ses vers.

Le talent du Savoyard était un héritage de famille. Avant lui, son père avait trôné sur le Pont-Neuf et fait merveille avec les airs de Guedron et du vieux Boësset, deux compositeurs fort à la mode sous le roi Louis XIII. Mais la renommée du père a été absorbée par celle du fils, comme l'éclat d'une étoile par celui du soleil.

Le Savoyard florissait vers le milieu du dix-septième siècle. Il avait élu son domicile chantant devant le cheval de bronze, sur les degrés mêmes qui en supportent le piédestal. C'est là que, côte à côte avec sa moitié et la bande de jeunes acolytes qu'il avait instruits à l'accompagner, entouré d'un cercle compact de laquais, de cuisinières, de marmitons, de rôtisseurs, de bourgeois, de soldats et de filous, le glorieux Savoyard en personne trônait une grande partie du jour, envoyant les éclats de sa voix sonore jusqu'au Louvre d'une part, et de l'autre jusqu'au milieu de la rue Dauphine, par-dessus le roulement des voitures, le fracas des tambours et des trompettes, les sonnettes des charlatans, les voix glapissantes des crieurs de gazettes et de plaintes.

L'Orphée du Pont-Neuf n'était pas un Antinoüs, et sa

beauté physique n'entraînait pour rien dans le charme qu'il exerçait sur la foule. Dassoucy, qui le rencontra un jour sur le bateau de la Saône, dans ses pérégrinations à travers la France, a tracé de cet homme illustre un portrait dont rien ne nous autorise à contester la ressemblance : l'empereur du burlesque s'est montré le digne peintre de ce prince des chanteurs de la Samaritaine. Il nous apprend, dans ses *Aventures d'Italie*, que le Savoyard était velu comme un ours et que la nature l'avait doué d'une majestueuse paire d'oreilles, « dont il avoit de chaque costé des mandibules pour le moins un bon quartier, mais si belles et si vermeilles que, bien que son nez ne fust pas moins haut en couleur, on avoit de la peine à juger qui emportoit le prix, ou la pourpre de son nez, ou le cinabre de ses oreilles. »

Est-il besoin de dire où notre héros avait trouvé la teinture de cette pourpre et de ce cinabre? De tous temps, les chantres ont été renommés comme de maîtres buveurs, et le Savoyard, dont les deux tiers au moins des chansons ne sont autre chose que des airs à boire, pleins d'un enthousiasme puisé aux entrailles mêmes du sujet, se gardait bien de déroger à la tradition. De plus, il avait perdu la vue à force d'exploits bachiques et autres, comme il s'en vante dans ses propres couplets ; ce qui ne pouvait manquer de le faire comparer par ses contemporains à Homère, auquel d'ailleurs il ne néglige pas de se comparer lui-même. On voit, on le verra mieux encore tout à l'heure, que ce robuste et dru compère ne ressemblait en rien au langoureux héros de romance que Chazet, Gouffé et Duval mirent en scène, avec quelques autres personnages populaires de la même époque, dans leur divertissement : *Philippe le Savoyard, ou l'Origine des ponts-neufs*, joué en 1801.

Le chapeau crânement enfoncé sur la tête, la bouche ouverte comme un four, le geste expressif et copieux, il fallait

voir le Savoyard au pied du cheval de bronze, chantant ses gaudrioles d'une voix de stentor, tandis que sa femme, puissamment laide comme lui, tenant en main le mince cahier recouvert de papier bleu, absolument comme nos chanteurs forains d'aujourd'hui, l'accompagnait en soprano enroué, de toute la force de ses poumons.

Écoutez-le célébrer ses louanges, avec le naïf orgueil de tous les grands hommes de la rue :

Je suis l'illustre Savoyard,
Des chantres le grand capitaine...

Je suis l'Orphée du Pont-Neuf...

Ce qui suit s'adresse aux Flamands, battus par les Français :

Vous êtes de ces grands guerriers
Qui font trembler la France :
Les jambons de Mayence
Sont tout couverts de vos lauriers.
C'est le mestier des Allemans
De mourir à force de boire, etc.

Nos vins sont par trop délicats
Pour vos testes grossières ;
C'est pourquoy nos rivières
Ont abreuvé tous vos soldats.
C'est le mestier des Allemans
De mourir à force de boire, etc.

Pour n'être pas des plus attiques, cette ironie n'en a pas moins son charme particulier, et je suis sûr qu'elle devait chatouiller agréablement l'esprit et le cœur de son auditoire en plein vent.

A ce double point de vue, du patriotisme et de l'esprit, les strophes suivantes, inspirées au Savoyard par le siège de la

ville de Gravelines en 1644, méritent de compter au premier rang parmi ses productions lyriques :

LES AFFECTIONS PORTÉES A LA DEMOISELLE GRAVELINE.

A vous parler de Graveline
En conscience et vérité,
J'estime autant sa bonne mine
Que je crains sa sévérité,
Et croy que cette demoiselle
En fera mourir pour elle.

Lorsqu'on approche son visage
Pour en remarquer les beautéz,
Ce n'est que colère et que rage,
Elle est en feu de tous costez ;
Enfin, jamais nulle autre prude
N'eut la négation plus rude...

Mais tant plus elle se chagrine,
Plus on rit de l'ouyr sonner ;
Elle a beau faire la mutine,
Tout cela n'est que façonner,
Et suis trompé si la rebelle
N'est mise en bas en dépit d'elle.

Cette effusion lyrique avait excité l'admiration de Saint-Amant, qui appréciait la verve poétique partout où il la trouvait. Dans une *Épître héroï-comique à M^{sr} le duc d'Orléans, pendant que son Altesse était au siège de Gravelines.* il lui apprend qu'il est chanté par le Savoyard :

Nostre Pont-Neuf, qui pourtant a de l'âge,
Et sous qui gronde, au détriment du Tage,
La riche Seine, agréable en son cours,
De tes vertus s'entretient tous les jours.
Là, son aveugle, à gueule ouverte et torse,
A voix hautaine et de toute sa force,

Se gorgiasse à dire des chansons
 Où ton bonheur trotte en mille façons ;
 Là, sa moitié, qui n'est pas mieux pourvue
 D'habits, d'attraits, de grâce ni de veue,
 Le secondant, plantée auprès de luy,
 Verse au badaut de la joie à plein muy.
 Bref, ce beau couple, en rimant Sainte-Barbe,
 Dit que dans peu tu prendras, à la barbe
 De l'Espagnol et du brave Sienois,
 Ce qui t'oblige à porter le harnois.

Le *Recueil nouveau des chansons du Savoyard, par lui seul chantées dans Paris* (1665) est rarissime (1), puisqu'il n'y en a qu'un seul exemplaire connu, qui se trouve à la bibliothèque de l'Arsenal. Ce volume, où l'on trouve bien d'autres pièces, trop souvent ordurières, est imprimé sur du papier à sucre, avec des têtes de clous. La rime n'est pas riche, et le style en est vieux ; les fautes de mesure y coudoient à chaque pas les fautes de français ; en maintes pages, la langue que parle le Savoyard est un vrai patois, à peine intelligible, et qui ne s'élève pas même à la hauteur des élucubrations journalières, débitées par les poètes de carrefour. Tout, en un mot, permet généralement de croire, sans trop d'in vraisemblance, que l'Orphée du Pont-Neuf composait lui-même, « dans le loisir du cabinet, » les strophes qu'il chantait ensuite aux crocheteurs de la Samaritaine. Ces chantres du dix-septième siècle étaient parfois d'assez savants personnages, qui avaient beaucoup lu et beaucoup retenu : qu'on se rappelle seulement Bruscambille et Tabarin.

A l'occasion, le Savoyard complétait son répertoire avec les chansons de Gaultier-Garguille et d'autres compères de la même farine. Nous avons reconnu au passage quelques traits que la chanson bachique a gardés comme une tradition, et

(1) On en a fait une réimpression à très petit nombre.

qu'il avait empruntés sans doute aux *Vaux-de-Vire* d'Olivier Basselin ou aux *Chevilles* de maître Adam. J'ai été surpris de retrouver dans ses œuvres d'autres vers encore, que les



Fig. 72. — Le Savoyard, l'Orphée du Pont-Neuf. D'après P. Richer. XVII^e siècle.

chanteurs de dessert ont conservés précieusement dans leur répertoire, ceux-ci par exemple :

O puissance divine
 Qui veillez sur nos jours,
 Conservez-nous toujours
 La cave et la cuisine!

Les avait-il pris lui-même à quelque source ignorée? Je n'en sais rien, et dans le doute il est juste de lui en faire honneur.

Les allusions aux hommes et aux choses du jour reviennent assez souvent dans ce recueil. Tous les événements courants, — entrées d'ambassadeurs, de rois ou de reines, victoires, traités de paix, affaires d'État, — retrouvaient un écho dans ses rimes. Ici, il s'adresse à Saint-Amant, avec lequel il était décidément en échange réglé de courtoisies ; là, il chante les louages du duc d'Enghien. Quelques-unes de ses chansons ont une tendance satirique, et frondent les usages et les modes du temps.

Le Savoyard n'a-t-il rien publié de plus ? Le vers bien connu de Boileau (1) semble répondre que non. Mais, d'un autre côté, le titre de *Recueil nouveau*, paraîtrait indiquer le contraire, bien qu'à la rigueur le mot puisse s'expliquer différemment. En outre, à côté de ce *Recueil nouveau*, je trouve tout au long l'indication suivante, dans le catalogue de la bibliothèque de l'Arsenal : *Les Chansons de l'Escalade, faites par le Savoyard, contre les murs de la ville de Genève* (avec figure. Amsterdam, 1702, in-12). Est-ce la réimpression d'un ouvrage dont l'édition originale a disparu ? Est-ce simplement une supercherie de libraire ou d'auteur, voulant placer sa muse pseudonyme sous la protection de ce nom glorieux ? Je ne le puis dire. Malgré toutes les recherches entreprises sur ma demande, le volume est resté introuvable, et cette grave question d'histoire littéraire doit rester indécise.

De temps en temps, quand il avait épuisé Paris jusqu'à la lie, quand les échos du Pont-Neuf étaient fatigués de sa voix tonnante, le Savoyard allait courir la province, accompa-

(1) Le bel honneur pour vous, en voyant vos ouvrages
Occuper le loisir des laquais et des pages,
Et souvent, dans un coin renvoyés à l'écart,
Servir de *second tome* aux airs du Savoyard !

(Satire IX.)

gné d'un petit garçon qui lui servait de guide et chantait en sa compagnie (fig. 72). Ce fut dans une de ces excursions que Dassoucy, rhapsode ambulante lui-même, le rencontra sur sa route, et eut avec lui cette conversation qui n'est pas le moindre ornement de ses *Aventures d'Italie*.

Le Savoyard arriva, de son vivant, à une véritable gloire. Ce n'est pas seulement Boileau, Saint-Amant, Dassoucy qui ont parlé de lui ; son nom se trouve dans une multitude d'ouvrages de circonstance, de plaquettes et de feuilles volantes, en particulier dans un grand nombre de mazarinades : *le Courrier burlesque*, de Saint-Julien, *le Ministre d'État flambé*, *la Lettre de Bellerose à l'abbé de la Rivière*, etc., ce qui prouve qu'au temps de la Fronde, il était déjà en pleine possession de sa renommée. En 1716, lorsque Brossette écrivit son commentaire sur Boileau, on vantait encore ses chansons.

Je viens de parler de la Fronde. Il est probable que le Savoyard se mêla pour sa part à la grande levée de boucliers qui se fit alors de toutes parts contre Mazarin, quoiqu'il ait eu la prudence de ne garder dans son recueil aucune trace de cette échappée dangereuse à travers les passions politiques du moment.

On sait que les chanteurs et débitants de couplets satiriques avaient choisi le Pont-Neuf pour foyer de leur propagande contre le cardinal (1). Le métier, s'il était lucratif, avait bien ses périls, et plus d'un chanteur expia rudement ses prouesses. On peut croire que le souvenir de ces impru-

(1) Sur le Pont-Neuf c'est le contraire,
Et ses chantres à l'ordinaire
Chantent les soirs et les matins
Des défaites de Mazarins,
Ne se passant nulle semaine
Sans en crier une douzaine.

(Loret, *Muse historique*, 17 mars 1652.)

dentes audaces ne fut pas étranger à l'ordonnance de police datée du 20 octobre 1651, c'est-à-dire du moment où Mazarin s'établissait sur la frontière, tout prêt à rentrer en France, ordonnance qui, non contente de défendre sous peine du fouet les couplets diffamatoires dans les carrefours et sur les places publiques, allait jusqu'à interdire absolument toutes chansons sur le Pont-Neuf.

C'est aussi à cette même date de la deuxième Fronde que se rapporte le passage suivant de M^{me} de Motteville : « M^{me} de Brienne me dit qu'une certaine coureuse, nommée dame Anne, qui dans Paris gaignoit de l'argent en chantant par les rues des chansons infâmes contre le respect qui étoit dû à cette princesse (Anne d'Autriche), étoit alors en prison et dans un pitoyable état. Je le dis à la reine... Cette princesse ne me répondit rien et je ne lui en parlai plus. Quelques jours après, la même M^{me} de Brienne me dit qu'elle avoit été voir cette dame Anne, et qu'elle ne l'avoit plus trouvée dans sa prison ; qu'elle étoit alors dans une chambre voisine, bien servie, bien couchée et bien nourrie, et qu'on ne savoit pas d'où pouvoit procéder cette merveille. Nous sûmes alors que la reine seule avoit fait cette belle action, et, quand nous lui en parlâmes, elle ne voulut pas nous écouter (1). » Les audaces des chanteurs populaires n'avaient pas toujours de si heureux dénouements.

La muse populaire des rues ne perdit jamais, d'ailleurs, ce penchant à l'épigramme et à la satire, qui se laissait souvent emporter au delà des bornes légitimes. Tous les événements scandaleux, tous les personnages ridicules ou détestés étoient de son ressort et tombaient sous sa fêrule. Elle procédait par allusions, toujours happées au vol et

(1) *Mémoires de M^{me} de Motteville*. Cette dame Anne étoit une revendeuse des halles, insolente, hardie et très connue.

saisies à demi-mot par la foule, quand elle n'osait ou ne pouvait y aller plus franchement :

... S'il faut que sur vous on ait la moindre prise,
Gare qu'aux carrefours on ne vous tympanise,

dit Chrysale à Arnolphe, dans *l'École des femmes*. Et plus loin, Arnolphe lui-même avertit Agnès en ces termes :

Gardez-vous d'imiter ces coquettes vilaines
Dont par toute la ville on chante les fredaines.

De tout temps, ce sujet fut cher à la verve gauloise des chansonniers. Beaucoup des couplets ultra-satiriques, enregistrés dans le *Recueil de Maurepas* et dans le *Nouveau Siècle de Louis XIV*, ont été ramassés dans la rue. Tout se traduit en France par des chansons; il le savait bien, ce prince italien qui, lorsqu'il apprenait une nouvelle venant de notre pays, demandait tout d'abord : *E la canzone?* Mazarin le savait aussi, comme le prouve son mot : « Ils chantent, ils paieront. »

Le Pont-Neuf écrivait donc jour par jour l'histoire à sa façon : il chansonnait M^{me} de Maintenon, Villeroy, les ambassadeurs de Siam et de l'Académie : il lançait par centaines les noëls et les complaints sur le procès du surintendant Fouquet; il raillait les maladresses ou l'impéritie des généraux, et n'épargnait même pas nos défaites. Le malheureux siège de Lerida par le grand Condé, en 1647, avait inspiré des vaudevilles à n'en plus finir. « Nous fîmes, » dit le chevalier de Grammont par la bouche de son biographe Hamilton, « quelques couplets sur ces Lerida, qui ont tant couru, afin qu'on n'en fit pas de plus mauvais. Nous n'y gagnâmes rien : on en fit à Paris où l'on nous traitait encore plus mal. »

Le maréchal de Grammont, nous apprend Tallemant des Réaux, avait été surnommé le maréchal *Lampon*, parce qu'on avait composé sur lui, après la perte de la bataille d'Honnecourt, beaucoup de vaudevilles avec ce refrain populaire.

Parmi les pièces sauglantes lancées au dix-huitième siècle contre M^{me} d'Averne, il y en a une où l'on fait dire au marquis d'Alincourt qu'il la méprise, et qu'elle finira bientôt par être chansonnée sur le Pont-Neuf. C'est là aussi que *la Belle Bourbonnaise*, qui roulait sur les mésaventures d'une courtisane fameuse, et qu'on appliqua ensuite à la Dubarry, a dû prendre naissance et apparaître pour la première fois. Sous la Fronde, on bâtonnait le coupletief ou le chanteur trop hardi ; sous Louis XV, on jetait à la Bastille les auteurs de vaudevilles contre M^{mo} de Pompadour ; sous le Directoire, on déporta à Cayenne, comme nous le verrons tout à l'heure, un chansonnier de la rue, qui avait osé s'attaquer à Barras. La police avait toujours les deux oreilles et les deux yeux ouverts sur les Orphées de la place publique.

Revenons au dix-septième siècle.

Après Guedron et les deux Boësset, les fournisseurs habituels des mélodies du Pont-Neuf étaient tous ces auteurs d'*Airs de cour* et d'*Airs à boire*, dont les innombrables recueils encombraient la boutique de Ballard : Le Camus, Sicart, Dubuisson, Lambert enfin, et surtout Lulli. Les *poètes crottés* alimentaient les chanteurs de rimes qu'ils adaptaient tant bien que mal à la musique en vogue.

On voyait même parfois de pauvres diables d'auteurs, mourant de faim, chanter leurs propres œuvres sur le Pont-Neuf, en se déguisant de leur mieux, pour amasser de quoi dîner (1). Mais la plupart, comme Neufgermain, le baron

(1) *Hist. du poète Sibus*, dans le *Recueil de Sercy* (1661), 2^e partie.

de Plancy, Maillet, se contentaient de trafiquer de leurs productions, que les ménestrels de la Samaritaine obtenaient à bon compte. Ce dernier surtout, le type des *poètes crottés*, ne se faisait pas faute, malgré son orgueil, de descendre clandestinement jusque-là, lorsque son escarcelle était plus vide encore que d'habitude.

Un jour, raconte Tallemant, pressé par la nécessité, il s'en fut proposer un ouvrage de sa façon à une chanteuse du Pont-Neuf. Celle-ci se défiait de la mine et de la muse du poète, mais il déploya une si triomphante éloquence qu'il parvint à la séduire et à en tirer un petit écu. Maillet lui remit, en échange, une chanson magnifique où il n'était question que d'astres et de soleils, et s'en alla faire bombance au cabaret, avec la légitime fierté d'un poète à qui pareille fortune n'arrive pas tous les jours. Par malheur, la chanteuse ne put vendre un seul exemplaire du chef-d'œuvre, écrit d'un trop haut style pour sa clientèle ordinaire. La voilà furieuse : elle se plaint amèrement, elle tempête, elle jette feu et flamme pour qu'on lui rende son écu ; bref, elle finit par intenter une action contre celui qui l'a trompée. Il fallut que le secourable Gombault s'interposât, en désintéressant la chanteuse de sa propre bourse.

A côté du Savoyard, et d'un bout à l'autre du Pont, ou plutôt d'un bout à l'autre de Paris, on lui faisait une active concurrence. Gilles le Niais et la plupart des farceurs en plein vent joignaient les charmes de la chanson à ceux de leurs exercices ordinaires. Au pont Saint-Michel, au pont au Double, à la Grève, à la Vallée de Misère, au carrefour Guillery, à la porte Baudet, les *lampons*, les *turelure*, les *laridon*, les *oui-da*, les *toc mon tambourinet*, les *lustucru*, les *guéridon don don*, égayaient continuellement les échos. De l'aube à la nuit retentissaient sur tous les

tons les voix des crieurs des plaintes, des Amphions burlesques, célébrant en couplets primitifs le dernier assassinat, le dernier vol, la dernière victoire, et débitant, pour la modeste somme de *six blancs*, le cahier qui contenait leur répertoire.

Çà et là, on rencontrait de simples virtuoses, un aveugle avec sa vielle, un laquais en grève avec son violon, un gueux avec la flûte et le tambourin, enfin quelqu'une de ces physionomies pittoresques que Callot et vingt autres ont si souvent croquées au passage, un homme-orchestre, comme ceux dont Mercier, dans son *Tableau de Paris*, a décrit plusieurs spécimens.

A côté de l'Orphée du Pont-Neuf, J. Lagniet et son rival moins connu, P. Richer, dont l'œuvre se confond parfois avec le sien, nous montrent toute une série d'autres chanteurs nomades.

En voici deux, par exemple, pris au hasard dans cette curieuse collection, l'un que Richer appelle le *superius*, c'est-à-dire le soprano ; l'autre, le *contraténor*, tous deux portant un double baudrier croisé et armés chacun d'une espèce de hallebarde (fig. 73 et 74).

Au bas du premier portrait on lit :

Suivant de son père la trace
Et gueulant de tout son pouvoir,
Ce petit magot nous fait voir
Qu'un bon limier chasse de race.

Et au bas du second, représenté les yeux levés et le chapeau tendu vers quelque fenêtre :

Pour ne rien céder à son frère,
Ce chantre à la gueule de bois,
Tant du geste que de la voix,
Se rend digne fils de son père.

Puis vient un chanteur à la figure idiote, un livre entre les mains, le chapeau serré du bras contre la poitrine, et auquel il donne par dérision le nom d'Orlande de Lassus, le célèbre compositeur flamand, comme on qualifierait de Raphaël un mauvais rapin (fig. 75) :

Ainsi cette illustre personne
Va chantant par les carrefours
Hymnes et noëls aux bons jours,
Sans refuser ce qu'on lui donne.



Fig. 73. — Le Contraténor.

Fig. 74. — Le Supérieur.

D'après P. Richer, XVII^e siècle.

Ensuite un boiteux à la figure narquoise :

Si ce boiteux, dans sa musique,
Fait voir la grâce d'Apollon,
Il montre, étalant sa boutique,
L'éloquence de Cicéron.

Plus loin, Jacques l'Andouille (fig. 76), « chantre des Petites Maisons, » passe, par une sorte de lucarne dont le volet est tiré, sa main qui implore et sa lamentable figure :

Jacque entonne mille chansons,
Ainsi qu'un sansonnet en cage ;
Hommes, filles, femmes, garçons,
Viennent écouter son ramage.



Fig. 75. — Orlande de Lassus. D'après P. Richer. XVII^e siècle.

N'oublions pas Georges l'altéré, le Fifre de Bacchus, ni le bel Apollon, que Lagniet nous montre assis, sa jambe malade relevée, son chapeau à côté de lui, raclant un violon sur lequel il chante : *On m'a bien appris — A my lever, my lever, my lever matin,* — et sous l'effigie duquel se lit le quatrain suivant :

Ainsi ce boiteux que tu vois,
 D'une piteuse contenance,
 Marie au violon sa voix,
 Branlant sa quille à la cadence.

Presque tous ces chanteurs populaires avaient ainsi quelque infirmité caractéristique, qui les faisait ressembler



Fig. 76. — Jacques l'Andouille. D'après Lagniet. XVII^e siècle.

à Homère ou à Tyrtée, et nous savons justement d'autre part que l'un de ceux qui avaient conquis le plus de réputation après le Savoyard était connu sous le nom du *Boiteux* (1). C'est probablement Guillaume de Limoges,

(1) Préfontaine, *le Poète extravagant*, dans le *Recueil de diverses pièces comiques*, 1671.

renommé pour sa gaieté autant que pour sa belle voix, et dont la collection Hennin, aujourd'hui au Cabinet des estampes, nous a conservé un très curieux portrait (fig. 77) avec un éloge en vers :

Ce gaillard boiteux fait la nique
 Par ses gestes et ses façons
 Aux plus grands maîtres de musique,
 Quand il entonne ses chansons.
 La bourgeoise et la demoiselle,
 L'artizan et l'homme de cour,
 S'il chante une chanson nouvelle,
 Viennent l'entendre tour à tour...
 Sa conduite est assez subtile,
 Cet homme a plus d'esprit qu'un bœuf
 D'enseigner à toute une ville,
 Sans jamais sortir du Pont-Neuf.

Voici maintenant l'Apollon de la Grève (fig. 78) : un aveugle avec son violon, accompagné d'une femme avec sa musette et de deux chanteurs. Un nombreux auditoire les écoute. Au-dessus de la femme se lisent ces vers :

Mon nom est Margot la Musette ;
 D'esprit je suis assez bien faite.
 L'on me croit néanmoins insensée à Paris ;
 Mais je suis plus sage que folle,
 Puisque j'attrape leur pistole
 D'un nombre de badauds qui me tiennent en mépris (*sic*).

On nous montre ensuite Louis, organiste des carrefours, personnage hideux, vêtu d'une longue robe :

Pour entonner d'un bel accent
 Quelque chant d'hymne qui résonne
 Et fredonner en innocent,
 Ce beau mignon ne craint personne.

Richer représente aussi un autre chanteur, qu'il appelle

Gusman, chef de police, espèce de bohème en haillons, coiffé d'un bonnet chinois avec deux petites plumes :

Gusman fait éclater sa voix
 Qui fait autant de bruit que trois,
 Qu'il accompagne de cliquettes
 Qui font la nique aux castagnettés.



Fig. 77. — Guillaume de Limoges, dit le Gaillard boiteux. D'après Audran. XVII^e siècle.

Brebiotte n'a eu garde d'oublier non plus ces musiciens des rues dans sa curieuse série des *Cris de Paris* (1640), et son burin nous les montre dans un costume inouï, qui est à lui seul tout un poème de misère pittoresque. Leur chantre

se tient debout avec son bâton, sa flûte et son tambourin : il est chaussé de sandales faites de brèves et de morceaux, couvert d'un manteau rapiécé, troué, effrangé ; coiffé enfin, pour l'achever de peindre, d'un vieux chapeau défoncé, sur lequel, toutefois, plane orgueilleusement à l'arrière un panache de plumes. Mais il serait impossible de mettre un nom sous le portrait typique de cet Orphée ambulante : c'est un de ces mille personnages anonymes qui passent sans bruit et meurent sans nom sur le pavé de Paris.

Dans une estampe postérieure d'un demi-siècle au moins nous retrouvons le chanteur populaire curieusement accoutré et coiffé d'un chapeau bizarre, fabriqué avec la dépouille d'un oiseau de grosse taille, qui semble nager sur sa tête, comme un canard sur un bassin (1). Un de ces musiciens des rues, nommé Sulpice, s'était acquis alors quelque réputation tant par son habileté sur la flûte, dont il jouait de façon à rendre jaloux l'illustre Philibert, que par l'intelligence et les bons tours du chien qui ne le quittait jamais.

Vers la fin de sa carrière seulement, ou un peu après, le Savoyard vit se dresser devant lui, sur le théâtre même de sa gloire, un rival redoutable et plein d'ardeur, qui tint la victoire en suspens et brilla jusqu'aux premières années du dix-huitième siècle, composant des couplets sur chaque événement du jour. C'était le cocher de M. de Vertamont, père du premier président du Grand Conseil (2). La livrée surtout,

(1) *Les Véritables Cris de Paris*, chez Daumont, rue Saint-Martin.

(2) Nommé à cette place en 1697, en remplacement de Bignon. Tallemant des Réaux a une *historiette* sur M^{me} de Vertamont. (Ch. Nisard, *les Chansons populaires*, I, 360.)

Près du cocher de Verthamont
Je me contente d'une place,

disait Coulanges dans une chanson. M^{me} de Sévigné en parle en l'une de ses lettres au chansonnier, du 6 août 1695.

ne fût-ce que par esprit de corps, dut désertier en masse le Savoyard, pour se presser autour de cet ancien collègue, dont les talents la flattaient dans son amour-propre. Nous ne savons quel mobile poussa le cocher de Vertamont à dé-



Fig. 78. — L'Apollon de la Grève. D'après Lagniet. XVII^e siècle.

serter le carrosse de son maître pour le tabouret du chanteur ambulante. Ce fut sans doute l'influence secrète de son astre, le sentiment de sa force et le désir de la gloire. Cette gloire ne lui a pas été refusée, mais il ne l'a obtenue qu'indirectement, sous le titre qui a caché son vrai nom à la postérité.

Sans le mettre sur le même rang que le Savoyard, et quoiqu'il n'ait pas eu comme lui l'heureuse chance d'être immortalisé par le législateur du Parnasse, tous les témoignages s'accordent à reconnaître l'immense popularité dont jouit ce personnage. C'est grand dommage qu'il n'ait jamais recueilli en volume les produits de sa verve, et que les feuilles volantes où il les consignait aient été, pour la plupart, dispersées par le vent; mais c'est dommage pour les curieux et non pour les amateurs de poésie classique, car le Savoyard lui-même était un aigle, un Pindare, à côté du cocher de Vertamont, à en juger par le peu qui nous reste de celui-ci.

La Régence et la première partie du règne de Louis XV devaient être l'âge d'or de la chanson. On pourrait faire un recueil, plus gros que celui de Maurepas, de tous les couplets et refrains qui nous en ont été conservés. L'avocat Barbier, à lui seul, nous en a transmis par centaines.

On chanssonait tout le monde : le duc d'Orléans, les roués, M^{me} de Parabère, M^{me} de Prie, les ministres, Law, d'Argenson, le parlement, le duc de la Force, le prince de Conti, le comte de Clermont, la Pélissier (de l'Opéra), le curé Languet, Hérault et Chauvelin, les miracles du diacre Pâris, les jésuites, le maréchal de Belle-Isle, le cardinal de Fleury, etc., sur l'air des *Pendus*, de *Margot la ravaudeuse*, de *Laire la*, de *Barbari, mon ami*, de *Et vite, et vite, apportez du coco!* de *C'est M. Dudicourt qui n'a pas le nez court*, de la *Béquille du père Barnabas*, cette chanson type qui s'était multipliée en variantes innombrables, et dont le rythme, le timbre et le refrain persistèrent longtemps encore après qu'on avait perdu le souvenir de l'aventure plus ou moins apocryphe qui l'avait inspirée.

La légèreté va jusqu'à la licence, et la hardiesse jusqu'à l'effronterie, dans la plupart de ces couplets délurés; mais

la plupart se murmuraient à l'oreille dans les salons et les cafés, ou se colportaient sous le manteau sans se chanter dans la rue. On connaît beaucoup mieux les chansons d'alors que les chanteurs. Barbier se borne généralement à nous dire qu'elles ont couru partout, sans s'expliquer autrement.

Pour quelques-unes des moins hardies, comme les couplets sur Dodun, contrôleur général des finances, il nous apprend qu'elles étaient chantées jusque par les décrotteurs, ou bien dans les foires.

Quelquefois, comme lors du projet de descente en Angleterre, qui échoua par la défaite de notre flotte au sortir du port de Brest (1759), la police faisait crier, vendre et chanter dans les rues, pour agir sur l'opinion populaire, des chansons où l'on tâchait d'imiter la naïveté des bardes nomades. Elle avait, d'ailleurs, des escouades de chansonniers à ses ordres, pour amuser et distraire la populace par des couplets de circonstance (1). Le plus souvent les chanteurs des rues se bornaient aux plaintes sur les exploits de Cartouche et de ses émules ou sur la Lescombat.

Pendant le cours du même siècle, le Savoyard et le cocher de Vertamont retrouvèrent plusieurs héritiers qui ont laissé un nom comme eux, dans l'histoire de la rue.

Duchemin, qui s'intitulait *l'Enfant de chœur du Pont-Neuf*, brillait dans la seconde moitié du dix-huitième siècle, et il continua la tradition avec les progrès qu'exigeait une civilisation plus avancée. Indépendamment de ses propres élucubrations, il s'était composé un répertoire varié, en faisant un choix parmi les *vaudevilles* anciens, qu'il avait en

(1) *Mémoires secrets*, t. XX, p. 130. S'il faut en croire Mercier (*Concert ambulante*), la police, dans les moments de fermentation, faisait doubler la musique ambulante et prolongait pendant deux heures chaque jour le tapage des clarinettes et des tambourins dans les carrefours.

quelque sorte rendus siens, à force de les chanter tous les jours, et qu'il publiait même sous son nom (1).

Le père Lajoie, son successeur, visa toujours à justifier son nom : la gaieté de ses refrains, de sa physionomie, de ses gestes, de sa voix et de ses grimaces, fit longtemps les délices des badauds. Tous deux ont travaillé dans les divers genres : ils ont cultivé la chanson badine et la chanson guerrière, la chanson anacréontique et la chanson morale. Mais le sérieux même du père Lajoie a toujours quelque chose de folâtre. Chaque mode nouvelle, chaque nouvel engouement du Parisien, lui inspiraient des couplets moqueurs, où l'on retrouve plus d'un écho de la vieille basoche. Il savait aussi pincer agréablement la fibre militaire et patriotique de son auditoire, et les racoleurs du quai de la Ferraille devaient l'ouïr d'une oreille favorable, quand il chantait son chef-d'œuvre, que je le soupçonne d'avoir composé tout exprès pour leur complaire :

J'ai servi Sa Majesté,
Je viens d'avoir mon congé.
En sortant d'apprentissage,
Je n'étais pas dégourdi ;
A présent, j'ai l'avantage
D'être beaucoup plus hardi (2).

La gravure a consacré les types de deux autres chanteurs populaires du dix-huitième siècle : Michel Le Clerc et Charles Minart (fig. 79 et 80).

Le premier s'accompagnait sur la vielle, et on le voit, dans l'estampe d'Ingouf, sa tête barbue enveloppée d'un capuchon, chaussé de grosses bottes, vêtu d'un costume tout populaire. Le second jouait du violon, et le même artiste

(1) Voy. *Chansons, vaudevilles et ariettes, choisis par Duchemin.*

(2) Gouriet, *Personnages célèbres dans les rues de Paris*, t. II, p. 103.

nous le montre coiffé d'un tricorne, en habit effrangé et rapiécé, avec un long tablier, et, au dos, une hotte d'où débordent des feuilles de chansons. Celui-ci surtout était le fa-



Fig. 79. — Michel le Clerc, musicien ambulante. D'après Ingouf. XVII^e siècle.

vori de la foule, et quand, de sa voix flûtée et tremblotante, avec sa physionomie mobile et narquoise, il exécutait la vieille chanson fameuse : *Robin a une vache*, l'auditoire ne pouvait contenir les transports de sa jubilation. A l'exemple

de la plupart de ses confrères, hélas ! Charles Minart cultivait de préférence le genre grivois. On peut le conjecturer, du moins, par les petits échantillons de ses refrains qui nous ont été conservés.

Un peu plus tard, Baptiste, qui, comme plusieurs autres chanteurs des rues, et particulièrement son contemporain Mercier, se surnommait lui-même le *divertissant*, faisait, avec sa commère M^{me} Baptiste, les délices du quai de la Ferraille, par son interminable répertoire de chansons dans tous les goûts, qu'il tirait souvent de sa propre veine et qu'il réunissait en petits livres pour les amateurs. Ses concerts en plein vent avaient lieu de sept à neuf heures, chaque soir ; les dimanches et fêtes, ils commençaient à cinq heures, et il y avait, en outre, une première séance de midi à deux heures, suivant l'avis inséré à la fin de ses cahiers.

« Tout lui était bon : la gaudriole épicée, la romance *sensible*, le refrain gaillard, le couplet bucolique, pourvu qu'à la chute du trait final, il vît tomber dru comme grêle, sur son tapis, liards et sols marqués. C'est lui qui chantait le mieux la chanson à la mode en 1783 : *Changez-moi cette tête*, et qui contribua le plus, de toute la force de son gosier, au réveil populaire de la vieille chanson populaire de *Marlborough*. Les perles de son répertoire étaient *les Nouvelles Écosseuses*, de sa composition ; *l'Heureux Moment*, romance pastorale dont il se disait aussi l'auteur ; *l'Éloge des grands nez*, *Cadet sans souci*, *l'Éloignement de Myrtil*, *ariette villageoise*, etc. » Il triomphait aussi, comme Minart, dans *Robin et les Deux sœurs* (1).

Les chansons gaillardes et les cantiques sacrés alter-

(1) Ed. Fournier, *Histoire du Pont-Neuf*, p. 411-2. C'est sans doute à lui que fait allusion Restif de la Bretonne dans ses *Nuits de Paris* (154^e nuit) en parlant du *beau chanteur* du quai de la Ferraille.

naient sans cesse sur le Pont-Neuf et dans ses alentours. Ici, l'on célébrait un mystère, on entonnait une hymne en l'honneur de la Vierge et des saints ; là, des espèces de pè-



Fig. 80. — Charles Minart, musicien ambulante. D'après Ingouf. XVII^e siècle.

lerins, portant une croix et un scapulaire, pour se distinguer des chanteurs de chansons bachiques et joyeuses, parcouraient les rues à pas lents, en psalmodiant d'une

voix lamentable la complainte nouvelle (1) sur les crimes et la condamnation des grands criminels du jour. On chantait Comus, Bacchus et Margot, en alliant le style ana-créontique de Crébillon fils au style poissard de Vadé. Une fois par semaine, quelques quinze-vingts avaient permission de s'installer sous les portes cochères, où ils ânonnaient tant bien que mal des cantiques pieux.

Est-il besoin de dire que les Orphées profanes étaient les plus courus? En vain, le chanteur sacré, debout sur son escabelle, montrait de sa baguette le diable peint en rouge, avec sa queue et ses cornes, sur le tableau qui lui servait d'étendard; en vain, entre chaque couplet, il offrait ses scapulaires bénits aux passants; la foule désertait le théâtre de ces successeurs des vieux pèlerins de la Sainte-Baume et de Jérusalem, pour porter son admiration et ses pièces de deux sols à son concurrent (2).

Parmi ces chanteurs profanes, généralement très profanes, du dix-huitième siècle, il ne faut pas oublier les vielleurs, surtout les vielleuses. Ils ne datent pas, sans doute, de cette époque, et, dès le siècle précédent, le vielleur Boniface avait acquis assez de renom pour mériter d'être gravé par Bonnart. Mais on n'en avait jamais tant vu qu'alors, et ils furent une des grandes modes du temps.

La fine pointe de Saint-Aubin a croqué au passage la plus illustre de toutes les vielleuses, celle dont le nom, devenu pour ainsi dire générique, a si bien été repris et usurpé par d'autres qu'il n'est pas toujours facile aujourd'hui de discerner nettement ce qui regarde sa propre personne dans la légende collective formée autour d'elle. Fanchon la vielleuse a eu l'honneur d'être célébrée dans les romans et les romances, d'être mise en vaudeville et en drame; elle a eu la

(1) P. Lacroix, *XVIII^e siècle*, in-4°.

(2) Mercier, *Tableau de Paris*, t. V, chap. III.

non moindre gloire de donner son nom, comme M^{lle} de Fontanges, à une mode popularisée par elle, car on appelle encore une *fanchon* la coiffure familière, faite d'un mouchoir noué sous le menton, qu'elle avait coutume de porter.

Fanchon, la vraie, florissait un peu après le milieu du dix-huitième siècle. Bachaumont et les autres chroniqueurs du temps ont plus d'une fois esquissé sa figure. Bouilly et Joseph Pain en ont fait l'héroïne d'une pièce fameuse (1803), qui fit longtemps courir tout Paris, grâce au sentimentalisme dont elle est pleine et aux grâces de M^{me} Belmont, chargée du rôle principal; mais la tradition qu'ils avaient recueillie et qu'ils ont vulgarisée, en ajoutant encore à ce qu'elle avait de faux, pour obéir à la mode du temps et à la tendance de leur esprit, n'a guère de rapport avec la réalité. Née de pauvres parents, aux montagnes de la Savoie, selon la chanson qu'ils mettaient dans sa bouche Fanchon serait venue à Paris n'apportant pour tout bagage que « ses quinze ans, sa vielle et l'espérance ». Par bonheur, ses quinze ans avaient de beaux yeux, une bouche, charmante, des bras mignons, une main potelée; et, ainsi pourvue, la petite vielleuse ne pouvait manquer d'enchanter en même temps toutes les oreilles et tous les yeux. Mais elle était aussi vertueuse que belle. Amie des grands seigneurs et des poètes célèbres, en tout bien tout honneur, elle ne profitait de ses relations, comme de la fortune acquise par ses talents, que pour protéger l'innocence, et, après avoir épousé un colonel déguisé en artiste, elle finissait par quitter son brillant hôtel de Paris pour retourner au village.

Voilà le roman. Mais, hélas! que la vérité est loin de cet idéal de candeur!

Il ne suffit pas de dire, avec Rougemont dans *le Rôdeur* (1), que la Ninon savoyarde, comme il l'appelle, était

(1) Quatrième édition, t. III, chap. XI, p. 139.

« d'un naturel excellent, d'une complaisance excessive », qu'elle « *ennoblit* sa richesse par l'usage agréable qu'elle en fit, et termina joyeusement une vie qui fut entièrement consacrée à faire des heureux, » phrase significative sous la plume d'un vaudevilliste ; il paraît qu'il faut aller beaucoup plus loin, si l'on en croit le *Dictionnaire critique* de M. Jal, qui ramène la légende de Fanchon à une histoire d'un réalisme repoussant, mais, il faut en convenir, beaucoup plus vraisemblable.

Suivant les documents découverts par M. Jal, Fanchon la vielleuse s'appelait de son vrai nom Françoise Chemin, et, bien que d'origine savoyarde par ses parents, elle était née à Paris, le 5 mars 1737, dans la rue Neuve-Saint-Médard, sur la paroisse de Saint-Jacques du Haut-Pas, d'un pauvre gagne-deniers. Sans doute, elle fut lancée tout enfant au milieu des vielleuses qui couraient les cabarets en renom, les remparts et les réunions publiques. Grâce à sa gentillesse et à sa beauté, elle y obtint beaucoup de succès et passa naturellement pour Savoyarde, comme la plupart de ses compagnes, dont elle portait le costume, et dont elle parlait plus ou moins le jargon, appris dans la maison paternelle. Ce fut probablement un calcul de sa part de se laisser prendre pour Savoyarde (fig. 81).

A dix-huit ans, le 10 février 1755, Fanchon épousa à Saint-Médard un gagne-deniers et marchand forain, faisant partie, comme son père, de la colonie niçarde du faubourg Saint-Marceau : Jean-Baptiste Minard, à qui elle donna quatre enfants. En 1763, la vielleuse émancipée faisait scandale par ses chansons, sa tenue et ses propos dans les cafés et cabarets habituellement fréquentés par ses pareilles, quoiqu'on y fût peu prompt à se scandaliser, si bien que l'inspecteur de police du quartier Saint-Antoine la mandait devant lui, par ordre du lieutenant général M. de Sartines,

pour lui ordonner « de se comporter avec plus de décence ». Au lieu de se rendre à cette première sommation, Fanchon lit publiquement la lettre de l'inspecteur en plein café, et

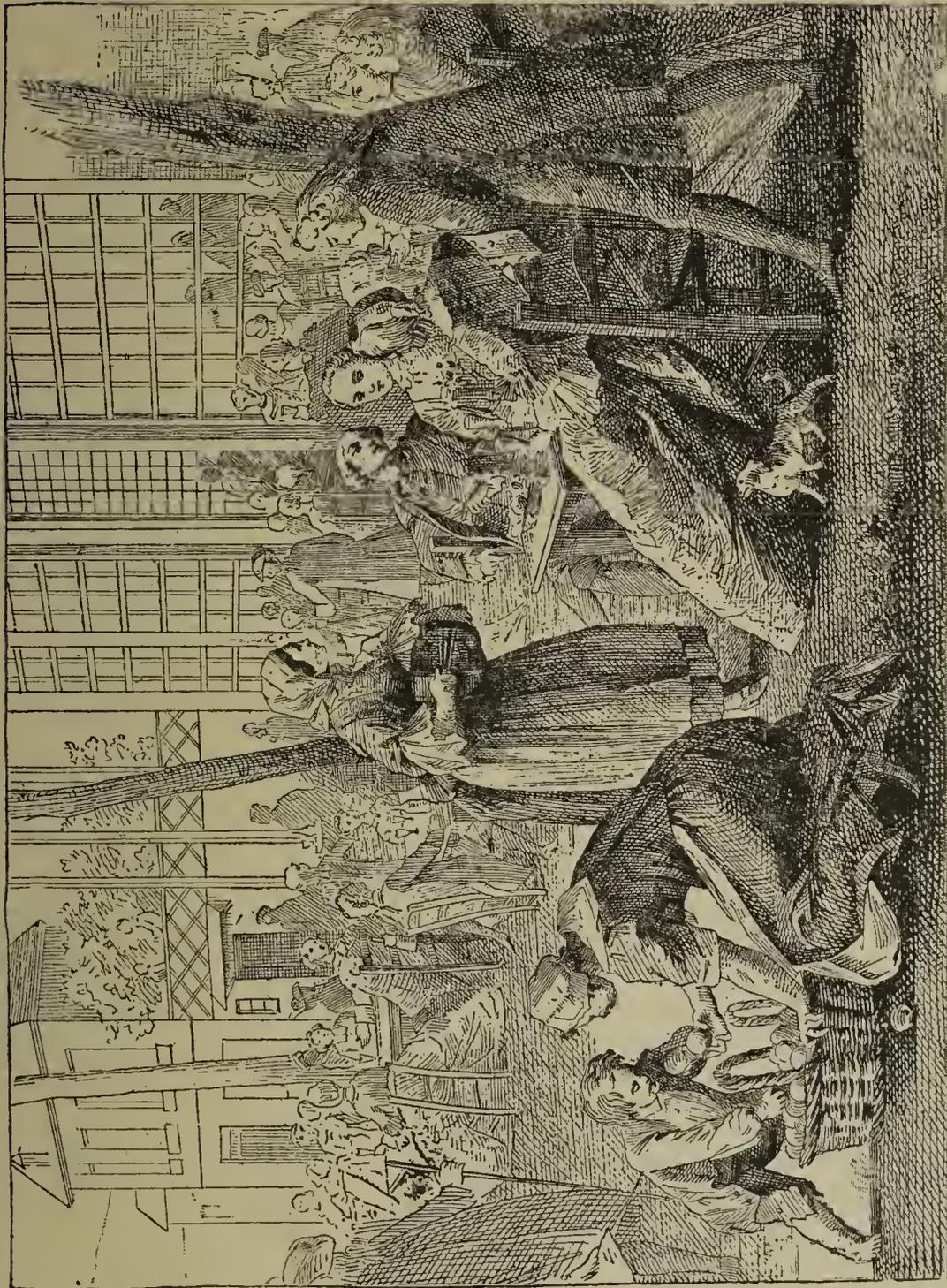


Fig. 81. — Fanchon la Vieilleuse; fragment de la *Promenade aux remparts* de Gabriel de Saint-Aubin.

la livre aux risées; sur de nouveaux ordres, elle comparait et fait toutes les promesses qu'on lui demande, pour les violer aussitôt. Bref, le 28 février 1767, à la suite d'une scène de *tapage nocturne*, Fanchon, condamnée sommairement

par M. de Sartines à être enfermée pendant une douzaine de jours, était arrêtée par le même inspecteur, comme étant d'ailleurs une personne de *mauvaise conduite* notoire, « qui s'enivre journellement et insulte tous ceux qui lui déplaisent ».

Après cette courte incarcération, Fanchon recommença sans doute la même vie. Les documents trouvés par M. Jal ne vont pas plus loin. En voilà bien assez, en voilà trop pour qu'aucune illusion nous reste sur son compte.

Mais, s'il faut rabattre de sa vertu, il ne faut rien rabattre de ses succès. Au contraire, elle était la reine du boulevard du Temple, alors dans toute sa vogue. Il n'y avait point de souper sans elle chez Bonalin, au Cadran Bleu, dans le café de la dame Hast, et autres lieux de plaisir dont le boulevard était rempli. On la faisait monter; elle chantait à volonté les airs naïfs de la Savoie ou les couplets de Collé, de Lattaignant, de Piron, et la mode voulait qu'on la payât largement. Aussi devint-elle assez vite beaucoup plus riche que la plupart de ceux qui croyaient lui donner l'aumône. Elle coud alors des dentelles de Chantilly à son long tablier blanc et à ses manches; sa vielle est suspendue à un large ruban de soie bleue. C'est une vielleuse de Lancret et de Watteau. Puis elle disparaît.

Vers la même date, en 1760, un vielleur qui se tenait habituellement sur le Pont-Neuf était devenu un personnage assez marquant pour tenter aussi le crayon de Saint-Aubin, qui n'a eu garde, d'ailleurs dans sa *Promenade des remparts* et ses spirituelles revues des boulevards, non plus que Carle Vernet, Bouchardon et tous les peintres des mœurs parisiennes, d'omettre ce type alors si répandu de la vielleuse montagnarde, coiffée d'une marmotte, ou du petit vieillard, espèce de *pifferaro* du temps, implorant le passant d'un sourire, montrant la marmotte en vie et poursuivant de son

agaçante harmonie les promeneurs et les oisifs attablés en plein air. La vielleuse tient dans le *Tableau de Paris*, de Mercier, la place qu'elle mérite. Rétif de la Bretonne ne l'a pas négligée non plus dans sa galerie populaire ; il en a peint plus d'une fois, avec sa crudité triviale, la physionomie, le costume, le langage et les aventures, et nous la montre, chez les traiteurs à la mode, appelée d'une table à l'autre, prenant part aux conversations et parfois aux repas, jouant la *Furstenberg*, la *Fricassée* ou la contredanse de l'Écu, se prêtant enfin à tous les caprices des convives.

Il était de tradition que la vielleuse fût Savoyarde, comme celui qui faisait danser des marionnettes sur une planche au son de la cornemuse et du hautbois était Catalan, et comme le virtuose représenté par Bouchardon, qui jouait de la flûte à bec, tout en tapant de la main gauche sur un long tambour suspendu par une courroie à son bras droit, était Provençal.

Grâce à la célébrité de Fanchon, son nom fut plus d'une fois usurpé, comme nous l'avons dit, par des rivales peu scrupuleuses ; il devint d'ailleurs une espèce de nom légendaire qui se transmet de l'une à l'autre pendant longtemps, si bien qu'il serait possible que les renseignements donnés par des *historiens* de diverses dates sur Fanchon la vielleuse ne se rapportassent pas au même personnage. L'énorme succès de la pièce de Bouilly, sous le Consulat, vint renouveler cette vogue et remettre plus que jamais le nom et la profession de Fanchon en honneur. On vit s'abattre sur les boulevards une nuée de pseudo-Fanchons qui, les yeux baissés et la joue couverte d'une rougeur pudique, chantaient des romances pathétiques en s'accompagnant de la vielle, et exploitaient avec fruit l'attendrissement causé par le sentimental vaudeville. C'est à ce genre qu'appartient la Fanchon posthume de la Restauration, qui groupait la foule

autour d'elle sur les boulevards et voyait les offrandes les plus multipliées pleuvoir dans sa corbeille (1).

Sous la Révolution, la race des chanteurs en plein vent ne fit que pulluler de plus belle. Il semble que la Terreur eût dû mettre en désarroi la Muse des rues comme celle des salons et des académies ; mais la chanson populaire vit de passion et fleurit au milieu des tempêtes. Toutes les colères, tous les sentiments de l'époque furent arrangés en rimes. Les musiciens aveugles, dont l'orchestre ambulante avait escorté le char de la Raison et retenti dans les fêtes nationales, raclaient, du matin au soir, dans tous les coins de Paris, les airs qui composaient le répertoire patriotique.

En 1789, on chantait par les rues la *Prise de la Bastille*, la *Chanson des Émigrants*, la *Milice nationale*, la *Cocarde parisienne* ; en 1790, on chansonnait l'abbé Maury, les couches et les relevailles de maman Target ; en 1791, des complaintes sur Mirabeau retentissaient le soir même de sa mort, et de grossiers refrains raillaient le départ de la ménagerie royale ; en 92, c'étaient la *Marseillaise* et *M^{me} Veto* ; en 93 et 94, la *Carmagnole* et la *Ronde des guillotins* ; en 95, le *Réveil du peuple*.

Mais la réaction avait aussi ses chanteurs populaires, qui toutefois n'osèrent généralement donner signe de vie en pleine Terreur. Après le 9 thermidor, apparut le plus célèbre de tous, le courageux Louis-Ange Pitou.

Pitou est une figure à part dans la galerie des chanteurs de la rue ; il mérite que l'histoire recueille son nom. Tous les soirs, de 1795 à 1797, un homme de petite taille, à figure mobile et caractérisée, vient s'installer devant le portail de Saint-Germain l'Auxerrois, et là, chantant et parlant tour à tour, assaisonnant ses hardis couplets de lazzi, d'épigrammes

(1) *Petite Chronique de Paris*, 20 oct. 1816.

et de gestes expressifs, il crible la République de sarcasmes et livre son gouvernement aux risées de la multitude. Jusqu'à onze heures du soir, il promène et retient son immense public, dans l'espace qui s'étend de la rue du Coq et de la



Fig. 82. — Ange Pitou sur la place Saint-Germain l'Auxerrois. D'après la gravure placée en tête du *Chanteur parisien* (1808).

place des Victoires jusqu'au carrefour de l'Arbre-Sec, en ramenant toujours son quartier général sur la place de Saint-Germain l'Auxerrois (fig. 82). La foule, attroupée par sa voix mordante, sa verve et son audace, s'épuise en conjectures sur le chanteur, dans lequel les uns veulent voir un

prêtre déguisé, d'autres un évêque, d'autres encore un professeur, ou l'homme de confiance de la maison de Rohan. Pitou tirait parti du mystère au profit de sa popularité.

C'était tout simplement un jeune Orléanais, natif d'un village près de Châteaudun, âgé de vingt-cinq ans à peine, qui, venu à Paris sans savoir pourquoi, après avoir fait bien des métiers pour vivre, descendit dans la rue, poussé par la misère, les poches pleines de couplets qu'il avait composés dans la fièvre, et dès les premiers jours y réussit de telle sorte que ce qui n'avait été d'abord qu'une ressource extrême devint bien vite une habitude et un besoin pour lui. Celui qu'on appelait *le Chanteur parisien, le Garat des Carrefours*, élargissant son genre et s'enhardissant chaque jour, était devenu bien vite une sorte de journaliste, de pamphlétaire, de joyeux tribun de la réaction en plein vent.

Louis-Ange Pitou, « dit Valainville, né à Moléans, district de Châteaudun, âgé de 27 ans, écrit-il en 1794, dans le second numéro de son *Tableau de Paris en vaudeville*, acquitté au tribunal révolutionnaire le 5 prairial (24 mai 1794), demeurant rue Percée-André-des-Arts, n° 22, » avait déjà fait un vaudeville contre la *queue* de Robespierre, et publié son hardi journal, *le Tableau de Paris*, mêlé de prose et de vers, quand il descendit dans la rue.

Parmi les nombreuses chansons qu'il renferme, je ne citerai que quelques couplets de la suivante, qui n'est pas l'une des plus hardies, mais qui me paraît l'une des meilleures :

C'est un être bien étrange
Que ce peuple de Paris!
Il a la douceur d'un ange
Aussitôt qu'il se voit pris;
Quand on le lâche, il se venge,
Et, lorsqu'il se voit repris,
Il se tait, il est soumis.

Bon, méchant, simple et volage,
Ne fixant aucun objet,
Tout en sortant de sa cage,
Il court vite au trébuchet :
Rien ne peut le rendre sage,
Le malheur l'abasourdit
Et le bonheur l'éblouit.

Toujours franc, toujours novice,
Aveugle en sa volonté,
Il commande son supplice
Pour voir de la nouveauté ;
Ne suivant que son caprice
Ou celui de ses bourreaux,
Il applaudit à ses maux.

Pitou a raconté à plusieurs reprises ses débuts à Paris, sa première arrestation et son premier procès. Il étudiait depuis six ans dans les séminaires, quand il s'échappe avec huit louis dans sa poche, et tombe dans la grande ville, où la première rencontre qu'il fait, c'est celle de la tête du boulanger François, portée au bout d'une pique. Il va se loger rue Saint-Jacques, court les places, tâte de tous les métiers, prend des notes pour le *Journal de la cour et de la ville*, rédige le mémoire en revision pour le marquis de Favras, entre comme précepteur chez le comte de Mahé, et un jour se fait arrêter pour avoir mal parlé des Jacobins et chanté une chanson contre leur société et contre la Convention. Un hasard le sauve, et il achève sa victoire en entonnant devant le tribunal les couplets du *Réveil d'Épiménide*, empreints du républicanisme le plus brûlant. On l'acquitte, on l'emporte en triomphe.

Thermidor arrive. Pitou fait imprimer le *Tableau de Paris en vaudeville*. Puis l'idée lui vient de descendre dans la rue pour y chanter lui-même ses chansons, et, après avoir hésité longtemps, il finit par se décider. Il a raconté la curieuse

histoire de sa carrière d'artiste en plein vent dans la préface de son *Chanteur parisien* de 1808. Ce récit est peu connu, presque aucun de ses biographes n'ayant eu l'idée d'y recourir avant de parler de lui ; c'est pourquoi je vais lui laisser la parole :

« Toutes les fois que je passe dans la rue Saint-Denis, » écrit-il, « je m'arrête à considérer la maison de l'Homme-Armé, où je débutai en 1795, 1^{er} juillet, à cinq heures du matin. Une marchande de la halle, qui s'aperçut que je m'enrouais à force de chanter contre l'agiotage, me dit, en style énergique, qu'un chanteur sans violon sonnait comme un pot cassé... A dix heures et demie, je m'en retournai chez moi, persuadé qu'en me retirant tous les jours à la même heure, je ne serais reconnu de personne, le jour ne venant ordinairement qu'à dix heures du matin chez les gens du bon ton ; mais la faim, qui chasse le loup du bois, réveillait alors tout le monde avant l'aurore, et je me trouvais caché au milieu des halles comme la perdrix qui met sa tête sous l'aile pour se dérober au chasseur...

« A dix heures, j'allai à mon ordinaire rédiger la séance de la Convention pour les *Annales patriotiques et littéraires*. En revenant, je retrouvai au coin de la place Dauphine un opérateur (le marchand de vulnéraire suisse), entouré de toute sa musique... L'observation de la dame de la halle m'avait frappé. Je parlai à l'oreille d'un membre de l'orchestre du marchand de vulnéraire. Convention faite à partage égal, nous nous donnons rendez-vous, pour le lendemain à cinq heures du matin, dans un petit cabaret de la rue du Puits, près des Halles. Comme l'opérateur ne sortait de chez lui qu'à sept heures du matin, son musicien trouvait son compte à nous servir tous deux. Nous nous attablons : un verre de cassis met de la colophane à l'archet et dérouille le gosier... A dix heures et demie, nous avons fait quatre

cents francs. (Il est probable que ces quatre cents francs étaient en assignats.)

« En chantant sur les places, je me trouvai associé à la plupart des gens sans état et sans considération. Le public, qui devina les motifs qui m'avaient réduit là, vint me voir avec autant de curiosité que d'intérêt et de plaisir. L'argent ne me manqua plus : je faisais jusqu'à cinquante francs de recette par jour. En 1796, moment où le numéraire ne commençait qu'à reparaître, je nageais dans l'abondance au milieu de la disette. Cette abondance me donna le goût du plaisir et de la dissipation. »

Notre chanteur frondait tous les ridicules du jour, avec une verve caustique fort appréciée de ses auditeurs. Après avoir attaqué l'agiotage, il s'en prenait aux modes extravagantes et aux engouements insensés. Il chansonnait les *Incroyables*, les *Inconvenables* et les *Merveilleuses*.

On peut, sans être malin,
Vous dire avec assurance
Que c'est l'habit d'Arlequin
Qui sied le mieux à la France.

Car le démon de la mode
Chez nous, du matin au soir,
Fait, défait et raccommode
Collet rouge, et blanc, et noir.

Voici qui vaut un peu mieux, et où nous commençons à trouver notre vaillant Pitou. C'est la chanson des *Patentes*, composée en octobre 1796, à propos d'une nouvelle loi du Directoire :

Républicains, aristocrates,
Terroristes, buveurs de sang,
Vous serez parfaits démocrates
Si vous nous comptez notre argent ;

Et, comme la crise est urgente,
 Il faut vous conformer au temps,
 Et prendre tous une patente,
 Pour devenir honnêtes gens.

La chanson des *Patentes*, dit-il, fut une des causes principales de sa déportation. Il est à croire que *le Père Hilarion aux Français*, « parallèle des abus du cloître avec les abus de 1793-96, » chanté par lui le 1^{er} janvier 1797, n'y nuisit pas non plus. C'est son chef-d'œuvre, et nous ne résistons pas au désir d'en citer quelques strophes :

Peuple français, peuple de frères,
 Souffrez que père Hilarion,
 Turlupiné dans vos parterres,
 Vous fasse ici sa motion (*bis*).
 Il vient, sans fiel et sans critique,
 Et sans fanatiques desseins,
 Comparer tous les capucins
 Aux frères de la République.

Nous renonçons à la richesse
 Par la loi de notre couvent :
 Votre code, plein de sagesse,
 Vous en fait faire tout autant.
 Comme dans l'ordre séraphique,
 Ne faut-il pas, en vérité,
 Faire le vœu de pauvreté
 Pour vivre dans la République ?

On nous ordonne l'abstinence
 Dedans notre institut pieux :
 N'observait-on pas dans la France
 Le jeûne le plus rigoureux ?
 Dans votre carême civique
 Vous surpassiez le capucin ;
 En vivant d'une once de pain,
 Vous jeûniez pour la République.

Malgré les négligences de la forme, voilà une spirituelle et verte ironie ! Les instincts monarchiques de Pitou s'affi-

chent très nettement dans cette chanson. Mais gardons-nous d'exagérer, en faisant de lui, comme quelques-uns, un royaliste *quand même*, une espèce de Vendéen du couplet. Son recueil donnerait un démenti à cette hypothèse. On y lit des strophes enthousiastes en l'honneur de Napoléon, sur l'air de *Vive Henri IV!* Plus tard, il chanta les Bourbons, mais ce ne fut qu'après leur retour.

Ange Pitou était dans ses chansons l'expression de l'instinct populaire, las de la révolution, et aspirant au retour de l'ordre. C'est ce qui explique sa rapide popularité. « Il s'était fait un si nombreux auditoire, » dit Mercier, « que la garde n'osait l'interrompre ; chaque fois qu'il parlait de république, il portait la main derrière lui » (je demande pardon pour ce détail un peu trop empreint de réalisme).

Suivant Mercier, Pitou fut emprisonné vingt-deux fois pour ses couplets ; peut-être y a-t-il là une légère exagération ; mais il est certain, du moins, que le Bureau central le fit appréhender au corps et mettre en accusation à bien des reprises différentes, sans jamais oser dépasser une amende. Le Directoire finit par le faire condamner à mort, le 1^{er} novembre 1797, peine qui fut commuée en celle de la déportation perpétuelle.

Pitou, écrivain en même temps que chansonnier, a publié lui-même le récit de sa transportation et de son séjour, en compagnie de Billaud-Varennes et de Collot-d'Herbois, sous ce ciel meurtrier qui dévora en deux mois plus de la moitié de ses cent vingt compagnons.

Il parvint à s'échapper de la Guyane et, après une série d'aventures extraordinaires, rentra en France, où la révolution du 18 brumaire venait d'éclater. Gracié par le premier consul, le 8 septembre 1803, il s'établit libraire. En 1815, et les années suivantes, il publia *l'Urne des Stuarts et des Bourbons*, et plusieurs brochures royalistes. Après une

existence aussi agitée, il mourut dans le plus profond oubli.

Ange Pitou nous console des chanteurs dégénérés du Directoire. Les mœurs de cette époque bâtarde avaient déteint sur la chanson populaire, qui de la licence révolutionnaire gardait surtout celle du cynisme. Les chanteurs ambulants se hasardaient généralement peu à faire entendre en plein air les strophes satiriques contre les hommes du jour, telles que *le Marchand de bois des Tuileries*; ils s'en prenaient plutôt aux Muscadins et aux Incroyables, ce qui était moins dangereux. Les Orphées des piliers des halles se faisaient remarquer entre tous par la crudité de leur poésie, fort goûtée de la jeunesse des deux sexes qui habitait ces parages. Ceux des quartiers élégants fréquentaient le concert Feydeau et en rapportaient les grands airs et les romances à la mode. On voyait même tous les soirs, au port de Blé, un ménétrier du haut style, dont les roucoulements à la manière de Garat excitaient les transports des sensibles Limousines.

Quelques chanteurs d'église, ruinés par la Révolution, n'avaient eu d'autres ressources que de descendre dans la rue. On y voyait particulièrement l'ancien carillonneur de Saint-Jacques-la-Boucherie. « Qui n'a pas rencontré, » dit Pujoulx, « un petit homme de plus de soixante ans, lèvres supérieures fendues, perruque ronde, vêtu assez proprement, et ne demandant l'aumône qu'en répétant toujours à peu près la même chanson? Il tient une canne avec laquelle il bat, non la mesure, mais chaque note. Écoutez le refrain de ses couplets, ou plutôt la manière dont il chante, et vous devinerez que cet homme a été longtemps frappé par le tintement redoublé des battants des cloches. »

Sous l'Empire, où le maître n'eût pas souffert un nouveau Pitou, Duvernoy ressuscita la vogue du Savoyard et

(1) *Paris à la fin du dix-huitième siècle*; 1801, in-8°.

du père Lajoie. Aveugle comme le premier de ces personnages, il réunissait aussi le double talent de poète et de chanteur, et il variait ses séances par des intermèdes de tours

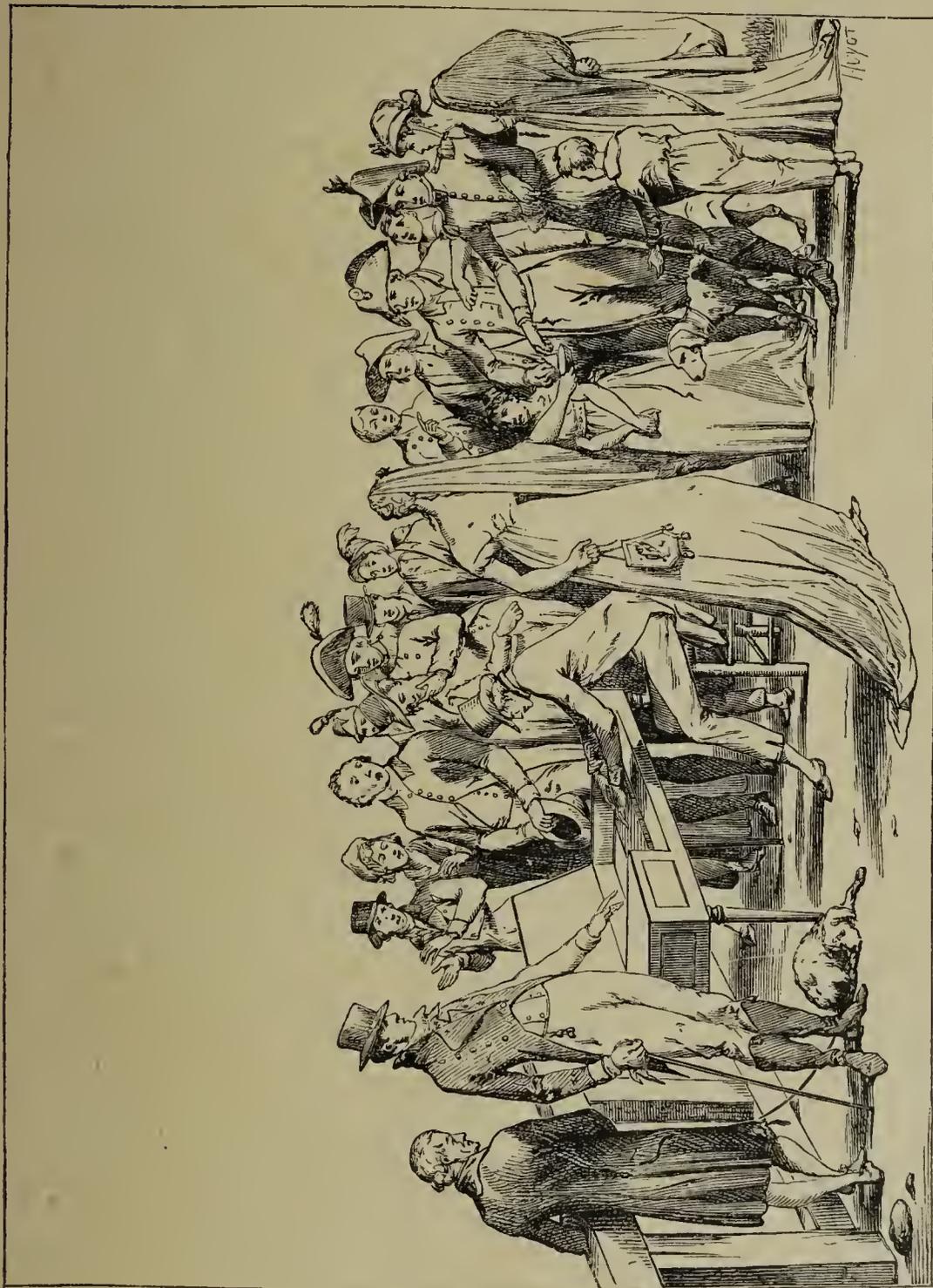


Fig. 83. — Ellevion et Fratlier, de l'Opéra-Comique, chantant en plein vent au profit de l'aveugle au clavessin.
D'après la gravure de Duplessis-Bertaux.

de cartes, où il voyait plus clair que tous ses spectateurs. L'influence de la civilisation et le progrès des lumières se marquent de plus en plus dans les productions de Duvernoy. Le Savoyard et le cocher de Vertamont ne sont que des

saltimbriques illettrés en regard de ce rhapsode, dont les petits vers peuvent souvent soutenir la comparaison avec ceux des meilleurs chansonniers du Caveau. L'*Almanach des Muses* ne donnait pas toujours des couplets aussi joliment tournés que ceux de *l'Heureux vigneron* :

Le ciel m'a cru digne
Du souverain bien ;
J'ai femme, j'ai vigne,
Je ne veux plus rien.
Quel mortel au monde
A moins de souci ?
Ma vigne est féconde,
Et ma femme aussi.

Après Duvernoy, les principaux fournisseurs de la chanson des rues, c'étaient Aubert, Colland, Cadot, etc. Parmi les virtuoses qui attiraient l'attention des amateurs sur divers points de Paris, citons le musicien *harmonique*, qui donnait des concerts en frappant légèrement les bords de quelques verres remplis d'eau et placés sur une petite table ; un autre, dont l'orchestre était plus simple encore, car, dit Gouriet, « il produit de l'harmonie en faisant claquer ses doigts ; il en donne avec sa bouche, avec ses coudes, avec ses genoux, avec ses pieds » ; l'Auvergnate, accompagnée d'un sapajou qui jouait du violon ; l'aveugle du pont au Change, qui, à l'aide de ficelles attachées à ses pieds et correspondant à autant de sonnettes, produisait un carillon pareil à celui de la Samaritaine ; l'aveugle au clavecin, qui exécutait des sonates en plein boulevard et au profit duquel Elleviou et Pradher donnèrent une fois, le 5 messidor an X (24 juin 1802), une séance en plein vent, suivie d'une quête fructueuse (fig. 83) ; l'homme-orchestre, qui jouait à lui seul du double flageolet, de la harpe, du tambourin, des cymbales, des sonnettes, et avec cet atti-

rail accompagnait une cantatrice, composant à elle seule toute la partie vocale de ses concerts (fig. 84).

Les chanteurs italiens remplissaient les rues sous l'Empire : l'un d'eux faisait traîner par un cheval un orgue superbe de 6,000 francs, qui avait figuré avec quelque éclat à la dernière exposition de l'industrie, et, pendant que sa domes-



Fig. 84. — L'Homme-orchestre. D'après la gravure du journal *le Bon Genre*, année 1815.

tique maniait l'orgue, il jouait du violon et chantait avec sa femme. Prudhomme, qui nous apprend ces détails, dit qu'il se faisait chaque jour de 70 à 100 francs de recette, et il ajoute, en gardant parfaitement son sérieux, que le Conservatoire, charmé de son talent, lui proposa une place de professeur de 6,000 francs (1).

(1) *Miroir de Paris*, I, 309.

Quelques-uns de nos lecteurs, parmi ceux qui ont dépassé la jeunesse, se souviennent peut-être encore d'avoir rencontré par les rues l'aveugle Jacquelin, qui vendait, comme il disait lui-même sans y entendre malice, « tout ce qui se chantait de nouveau depuis la Révolution, » et le fameux marquis d'Argent-court, avec le vieil habit à la française, la perruque poudrée, le chapeau à plumes, les talons rouges et le jabot blanc, ou du moins jadis blanc.

Le marquis d'Argent-court, ou plus simplement le Marquis, fut une des figures célèbres de la rue ; Désaugiers l'a mis en scène dans : *Je fais mes farces*, et M. Dupeuty, dans un vaudeville auquel il a donné son nom pour titre. A la fois grimacier et chanteur, mais plus chanteur que grimacier, le marquis d'Argent-court d'un pied infatigable parcourait Paris, depuis l'aube jusqu'au soir. Il avait d'abord été Turc et ne se fit marquis que lorsque les Turcs furent devenus trop communs. Son fils et son petit-fils lui ont succédé, et peut-être les rencontre-t-on encore l'un et l'autre sur le pavé de Paris, perdus dans cette pénombre banale où s'agitent aujourd'hui les figures éphémères de la rue.

En France, la chanson a toujours été une puissance, la vivante et mobile expression de l'opinion, ou plutôt de la passion publique, — le complément naturel et souvent redoutable de la liberté de la presse. Elle est l'âme et la voix du peuple. C'est elle qui l'a tour à tour amusé, consolé, excité, abruti et perverti. On pourrait écrire l'histoire entière de la France, et surtout l'histoire de Paris, par les chansons ; j'entends les vraies chansons plébéiennes, nées ou grandies dans les carrefours, sous l'archet d'un violon de quatre sous. Parmi les artistes de la rue, le chanteur tient la première place : il est le plus populaire et le mieux compris ; c'est en lui que la foule aime à se retrouver et

à s'écouter elle-même ; c'est lui qui donne un corps à tous ses instincts bons ou mauvais. à ses haines et à ses doléances, à ses désirs et à ses préjugés, à ses violences et à ses amours, qui les fait voler sur les ailes de la poésie et de la mélodie, en leur prêtant au besoin les fins chuchotements de l'allusion, pour tromper l'oreille de la police toujours ouverte sur ses rimes suspectes. Pour étudier la chanson, il eût fallu la chercher ailleurs encore que sur les places publiques, et la poursuivre dans l'ombre où elle a dû si souvent cacher le bruit de ses refrains. Je le répète : comprise ainsi, l'histoire de la chanson serait l'histoire même de la France.



Fig. 85. — Le Joueur d'orgue de Barbarie. D'après Duplessis-Bertaux.

TABLE.



CHAPITRE I^{er}.

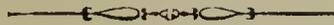
Les cris du vieux Paris et les petits métiers de la rue..... 5

CHAPITRE II.

Types et personnages célèbres..... 87

CHAPITRE III.

Les chanteurs des rues..... 175





86-B4202

GETTY CENTER LIBRARY



3 3125 00133 9346

